L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1061 - VENDREDI 14 MAI 2010 2 €

ISSN 1776-0224

Ets COIGNET
58 CIEZ Tél. 03 86 26 43 28
CLAMECY Tél. 03 86 27 19 38
LA CHARITÉ Tél. 03 86 70 15 93



MICHELIN Exelagri

COMBUSTIBLES ET CARBURANTS
TOUS LUBRIFIANTS

- Tous pneumatiques neufs et occasions
- Équipement jantes et jumelage
- Vulcanisation à chaud des pneus accidentés
- Véhicules ateliers - Dépannage
- Nettoyage et vente de cuves à fioul aux normes en vigueur
- Granulés de bois (norma DIN+)

Sommaire

La MSA en direct

Social
La MSA en direct ! *p.12-13*

P 05 **Actualités** Côte d'Or
Dijon Céréales-Convention Élevage: Les intérêts des éleveurs et des céréaliers sont communs

P 06 **Actualités** Nièvre
Devenir agriculteur : un avenir entre passion, incertitudes et craintes

P 07 **Actualités** Yonne
Crédit agricole: inauguration du nouveau site auxerrois

P 08 **Actualités** Bourgogne
70 ans de la coopérative laitière de Bourgogne: le lait, passionnément

P 09 **Actualités** France Europe
Prix agricoles/prix alimentaires: évolutions toujours assez divergentes, selon une étude de la Commission

P 10 **Vie syndicale**
Contractualisation: la FNB présente son projet économique

P 15 Filière **Cultures**
Oléo-protéagineux: semer du colza après pois ?

P 17 Filière **Élevage**
Production bovine dans l'Union Européenne: le repli devrait se poursuivre en 2011

P 19 Filière **Viticulture**
Vignerons indépendants de France: anticiper sur le réchauffement climatique

P 26 **Vie quotidienne**

Encart: Mailing Agri 89 (sur certains cantons)

Pour fêter les dix ans de l'AOC communale

Les millésimes d'Irancy montent sur «Seine»



A l'occasion du 10ème anniversaire de l'obtention de l'AOC communale, les vignerons d'Irancy ont organisé dans un restaurant parisien une dégustation de l'appellation sur les vingt derniers millésimes. *p 18*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



RP 435 • V 160 • RP 505 • RP 535
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur machines en stock
DEMANDEZ UNE DÉMO
www.lely.com
innovators in agriculture
* Sous réserves d'acceptation du dossier

Nouvelle Mutuelle en frais réels*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
6, rue Dampierre (place des Cordeliers) AUXERRE
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Instants santé MSA à Genlis

Les instants santé de la MSA Bourgogne auront lieu le jeudi 20 mai, le vendredi 21 mai et du mardi 25 au vendredi 28 mai à la salle des fêtes de Marliens de 7h30 à 11 heures.

Réunion d'information du syndicat limousin le 27 mai à Pouilly

Le nouveau syndicat limousin de Côte d'Or organise une réunion d'information le 27 mai à partir de 14 heures au pôle agricole de Créancey. Toutes les personnes intéressées par la race sont invitées à y assister

Dates des collectes des EVPP et plastiques

Ets Leguy : Collectes EVPP, films ensilage, films enrubannage, big-bags et ficelles : **25 et 26 mai** - JFB APPRO Big-bags : **2 au 21 mai** - EVPP : **14 et 15 juin** - EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - 110 Bourgogne : EVPP, big-bags : **31 mai au 4 juin** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Dijon Céréales : EVPP, phytos, lessiviels de salle de traite et big-bags **26 au 30 avril** - Coopérative Bourgogne du Sud et PB Régnier : toute l'année
Soufflet Vigne : toute l'année

"Objectif sol" le 10 juin, pour cultiver autrement...

Le 10 juin les agriculteurs du Geda de la Tille organisent une journée technique pour échanger sur le semis direct sous couvert végétal. Une journée pour démontrer que cultiver autrement c'est possible, tout comme il est possible de remettre le sol au centre des pratiques culturales.
Au programme : intervention d'un agronome brésilien, témoignages des meilleurs spécialistes francophones de l'agriculture de conservation et d'agriculteurs pratiquant le SCV depuis plus de dix ans.
Renseignements et inscriptions sur le site internet www.objectifsol.fr ou auprès de la Chambre d'agriculture 21 : Marielle Clémencet au 03 80 28 81 20 – Clôture des inscriptions le 1er juin.

Nièvre

Tournoi de football

Les JA de la Nièvre organisent leur traditionnel tournoi de sixte (équipes de 6 joueurs) inter-JA le 15 mai à Moulins-Engilbert. Rendez-vous à partir de 13 heures au stade de la commune. Si cette année, le canton organisateur est Moulins-Engilbert, c'est que son équipe avait gagné l'édition précédente qui s'était déroulée à Corbigny. Les jeunes de Moulins remettent donc leur titre en jeu dans ce tournoi qui devraient voir s'affronter 9 équipes.

Colloque au champ

Arvalis, ACTA, RMT Florad, Epis-Centre, le Cetiom, l'Inra, la FDGEDA et la Chambre d'agriculture du cher organisent une journée « Désherb'Action! Combiner les techniques pour un désherbage durable » mercredi 19 mai au lycée agricole du Sollier au Subdray (18). Le colloque, qui s'étalera de 9h à 17h30, se déclinera en cinq ateliers sur le terrain, un atelier de synthèse et une conférence sur « l'enjeu du désherbage et la prévention des résistances ». Tarif: 50 euros par personne (incluant le repas). Contact: Valérie Bonneau, Arvalis, Domaine du Chaumoy, 18570 Le Subdray; 02 48 64 58 48.

Assemblée générale

Les Gîtes de France de la Nièvre tiendront leur AG le 19 mai à 9h15 à l'hôtel Mercure de Nevers.

Assemblées générales

La société d'agriculture de la Nièvre et Bovins croissance ont décidé de faire Assemblée générale commune, jeudi 20 mai à la ferme du Marault de Magny-Cours. De 9h à 11h30, c'est Bovins Croissance qui débutera la matinée avec les formalités statutaires, la présentation du site internet « Pack BC éleveurs » et l'élection des membres du conseil d'administration. De 11h30 à 13h, la Société d'agriculture prendra le relais avec l'étude des rapports 2009 et la présentation des actions 2010. Un repas commun concluera les travaux.

Assemblée générale

La SICAFOME, qui gère le marché au cadran de Moulins-Engilbert, tiendra son assemblée générale annuelle vendredi 21 mai à partir de 15 heures à la salle polyvalente de la commune.

Croisière en herbes

L'association Ixyone, qui réunit des agriculteurs voulant faire découvrir leur métier au grand public, organise une croisière en bus, dimanche 30 mai, autour de Mhere. La journée débutera à la ferme de Vaupranges où deux cars accueilleront la centaine de voyageurs d'un jour. A 9 heures, l'escapade prendra la direction de la ferme des Varennes où l'exploitant détaillera son quotidien et son rôle dans notre alimentation. Puis, la croisière se mettra en quête de panoramas, ces paysages qui nous entourent expliqués par des agents du Parc du Morvan. Une troisième étape consistera en un repas gastronomique dans les restaurants de Vauclaix ou Corbigny (escargots, charolais, fromages du terroir, entremet cassis, café et vins) avant un débarquement à Vaupranges, au point de départ, où un marché fermier battra son plein. Là, une oeuvre de Pedro Marzorati, un artiste argentin, spécialement créée pour l'occasion, mettra en scène et détournera le thème de l'agriculture. Tarifs: 30 euros par adulte, 10 euros par enfant (menu spécial). Réservations au Pays Nivernais Morvan: 03 86 20 27 52.

Yonne

Stage informatique

Le CFPPA Auxerre-La Brosse, propose des formations en informatique pour le mois de juin pochain :
Naviguer et communiquer sur Internet : sur 2 jours, lundi 7 et jeudi 10 juin
Perfectionner ses écrits grâce au traitement de texte : sur 2 jours, mardi 8 et lundi 14 juin
Informer grâce au diaporama : sur 1 jour, jeudi 24 juin.
Pour tout renseignement : Gilles Berdal au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21
Mail : cfppa.auxerre@educagri.fr

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème «commerce des produits vinicoles ». 3 modules à la carte :
• Optimiser son point de vente
• Accueil et vente au caveau
• Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : mardi 25 mai. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26
ou 03 86 94 60 20

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème « commerce des produits vinicoles ». 3 modules à la carte :
• Optimiser son point de vente
• Accueil et vente au caveau
• Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : mardi 25 mai. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Lecteurs, annonceurs,
nos bureaux seront fermés le vendredi 14 mai

La cave Henry de Vézelay fête ses 20 ans

La cave Henry de Vézelay a 20 ans et à cette occasion, organise samedi 15 et dimanche 16 mai, des portes ouvertes de 9 h 30 à 19 h.
Au programme : lancement de la cuvée Melon 2009, dégustation d'anciens millésimes, mise en vente de la cuvée des 20 ans, visite des installations.
Dimanche 16 mai : ballade de 7 km dans le vignoble avec départ à 9 h 30 de la cave. Inscription gratuite au 03 86 33 29 62. Egalement présent : un marché fermier.

Désherbage mécanique

La Chambre d'Agriculture de l'Yonne, en partenariat avec la Cerepy, organise jeudi 20 mai, de 14 h à 16 h, chez Benoît Maury, à Neuilly, une demi-journée technique consacrée au désherbage mécanique.
Au programme : observations du binage, démonstration au champ de bineuses et herses étrille, présence des constructeurs. La démonstration sera réalisée sur une culture de tournesol.

Marche gourmande en Coulangeois

Les vignerons de l'appellation Bourgogne Coulanges la Vineuse organisent dimanche 23 mai, leur seconde marche gourmande en pays Coulangeois.
Au programme :
Ballade au fil des vignes et des vergers de cerisiers, menu découverte accompagné de vins de Coulanges, rencontres et échanges avec les vignerons et vigneronnes de l'appellation. Verre et porte verre souvenir à emporter.
Départ de 9 h 30 à 10 h 30, 5 étapes sur 12 ou 15 km.
Prix par personne : 28 €
Inscriptions au 03 86 41 69 87 (réservation indispensable).

Région

Collecte des déchets vétérinaires

La collecte des déchets vétérinaires se poursuit.
Le 17 juin : à Tonnerre (89), DR Fichot, 12 chemin des Jumériaux, de 10h15 à 11h45 ; A Noyers-sur-Serein (89), point propreté route d'Auxerre, de 13h à 14h30 ; A Etaules (89) parking déchetterie route de Tonnerre, de 15h15 à 16h45.
Le 22 juin : à Verdun-sur-le-Doubs (71), CBS avenue du Président Borgeot, de 8h30 à 9h30.
Le 30 juin : à Givry (71) CBS zone artisanale, de 8h30 à 9h30 – A Couches (71), zone de loisirs terrains de rugby, de 10h à 11h.
Attention ! Les heures d'arrivée et de départ seront scrupuleusement respectées afin d'assurer toutes les collectes.

Ailleurs aussi...

Maîtriser l'alimentation de son troupeau ovin

Le Gapac, dans le cadre de son Assemblée Générale tenue le 20 mai à partir de 15h30 à l'amphithéâtre du Lycée Agricole de Neuvy (03), présente :
- 15 h 30 Etude sur les coûts de concentrés dans l'alimentation du troupeau ovin
- 16 h 30 Intervention d'Isagri avec présentation du logiciel de gestion de troupeau : IsaOvin
- 17 h 00 Les actualités vétérinaires par le Docteur Bouchant, du Cabinet Vétérinaire de Cressanges.
- 18 h 00 Partie statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire
Ouvert à tous, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.
Tél : 04 70 47 13 03 – ou de 11 h à 12 h 30 au 04 70 44 59 07 (permanences des techniciens)

à noter

Déclarations PAC: attention aux délais !

Attention! La date limite de dépôt des déclarations PAC auprès de la DDT est toujours fixée au lundi 17 mai prochain et il n'y aura pas de report.
Ce n'est pas le cachet de la Poste qui fait foi mais la date d'enregistrement du dossier par l'administration. Vous pouvez télédéclarer par internet (www.telepac.agriculture.gouv.fr) et, dans ce cas, la signature électronique vaut dépôt de demande d'aide. Toutefois, cela ne vous dispense pas de joindre les justificatifs demandés pour bénéficier de certaines aides. En cas de retard de dépôt, le montant de tous les paiements liés à la surface, y compris l'aide découplée (DPU) et les aides à la surface du développement rural (ICHN, PHAE1, MAE2...) est réduit de 1% par jour ouvrable de retard. Enfin, si le retard du dépôt excède le 11 juin 2010, vous ne bénéficierez d'aucun paiement et vos DPU ne seront pas activés. Un agriculteur averti en vaut deux...

en bref

Réforme de la Pac

Mettant en avant le rôle central des paiements directs dans la formation du revenu des producteurs, les dirigeants agricoles européens souhaitent avant tout que le futur régime d'aides soit aussi intangible que possible. La reconduction de la modulation des paiements du premier au second pilier de la Pac est donc, selon eux, à exclure. Ils acceptent, en revanche, mais dans des proportions limitées, que les États membres puissent ponctionner les aides directes pour soutenir les secteurs ou les régions vulnérables.

Animaux clonés

Une forte majorité se dessine au sein du Parlement européen pour que les produits dérivés des animaux clonés et de leurs descendances ne puissent pas se retrouver sur la liste des produits alimentaires autorisés dans l'UE. La bataille sera rude car la Commission européenne ainsi que plusieurs Etats membres estiment qu'il n'y a pas de risque à consommer ces aliments d'un genre nouveau.

Le point sur…

Le revenu agricole dans l'UE

Eurostat, l'Insee européenne, vient de publier une étude sur l'évolution du revenu agricole réel (revenu généré par les activités agricoles, ainsi que les activités secondaires non agricoles inséparables, au cours d'une période comptable donnée, même si les recettes correspondantes ne sont, dans certains cas, perçues que plus tard) par actif dans l'Union européenne (UE). Deux périodes sont prises en considération : de 2000 à 2009 et 2008-2009.

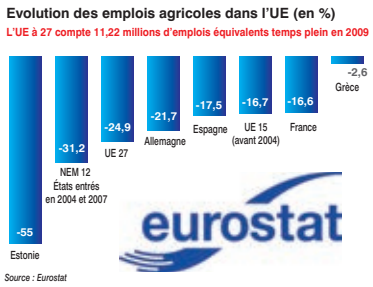
• 2000-2009
Sur la décennie 2000-2009, il ressort que ce revenu a augmenté de 5,3 %, en moyenne, sur l'ensemble de la période. La mention «en moyenne» est importante à relever car il apparaît des écarts très importants entre les pays de l'UE à 15 (pays membres avant les élargissements de 2004 et de 2007) et les pays entrés en 2004 et 2007 (appelés nouveaux états membres ou NEM 12). Ces derniers ont vu leur revenu progresser de 61,2 % alors que ceux de l'UE15 ont reculé de 9,6 %. Si l'on rentre dans le détail des pays, on constate même que le revenu agricole réel par actif letton, estonien ou encore polonais a bondi de respectivement 139,6 %, 131,4 % et 107,3 %. Dans le même temps, ce revenu a chuté de 46,2 % au Danemark et de 35,8 % en Italie. L'Espagne limite ses pertes (- 2,2 %). L'Allemagne a vu progresser son revenu de 11,9 % alors que la France enregistre une chute de 19,6 %. À noter que le revenu britannique a, lui, progressé de 71,2 %.

• 2008-2009
Entre 2008 et 2009, le revenu a baissé de 12 % pour l'ensemble des pays membres et 21 pays sur les 27 ont vu leur revenu baisser. Les écarts entre UE15 et NEM12 sont moins importants. Le revenu du Danemark, en chute libre sur lae la période 2000-2009, se redresse légèrement (+ 4 %) entre 2008 et 2009. Sur cette même période, celui de la France a encore chuté de 19 % alors que celui de l'Allemagne cède 21 %.

THIERRY MICHEL

en chiffres

- 3,7 millions d'emplois agricoles



La perte d'emplois (calculée en unité de travail annuel - UTA - où 1 UTA = 1 ETP, équivalent temps plein) dans le secteur agricole s'élève à 3,7 millions entre 2000 et 2009 dans l'Union européenne (UE). L'UE a perdu le quart de ses agriculteurs en 10 ans. C'est ce qu'a relevé Eurostat (l'Insee européenne) le 7 mai. Dans l'Union Européenne des 15, la baisse enregistrée est de 15 %. Dans les 12 nouveaux états membres, qui ont rejoint l'UE en 2004 et en 2007, ce chiffre atteint 31 %. Un pays comme la Grèce n'a perdu que 3 % de ses emplois agricoles alors que l'Estonie a vu ce nombre reculer de 55 %.

Infographie: Réussir

en lettres

« Il y a des aides immédiates que j'aurais souhaité verser, je ne dirai pas dans quelles filières, que je ne pourrai pas verser. »

a indiqué Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'agriculture et de la pêche, lors de l'émission Grand jury RTL/Le Figaro/LCI le 9 mai. La raison avancée par le ministre : l'annonce du gel des dépenses de l'Etat pour trois ans par François Fillon, le premier ministre, le jeudi 6 mai.

L'info à suivre

Mercosur

La Commission européenne dénoncée

La Fédération nationale bovine s'inquiète d'une possible hausse des importations de viande bovine sud-américaines. «*Un coup de poignard dans le dos*» telle est l'expression employée par la FNB pour qualifier la relance des négociations entre l'Union européenne et le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) décidée par la Commission européenne au début du mois de mai. Elle considère que cet accord de libre échange entraînerait une hausse des importations en provenance de ses quatre pays d'Amérique du sud dont «*la production ne respecte aucune des normes réglementaires fixées par l'UE pour sa propre production*». Autre argument avancé : la dépendance accrue de l'Europe vis-à-vis de ces pays tiers. Dans ce contexte la FNB appelle les institutions européennes à revenir sur leurs décisions et demande à l'OMC de retirer ses propositions de la table des négociations en ce qui concerne la viande bovine.
De son côté Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture estime lui aussi que «*l'Union européenne ne peut mener avec le Mercosur des négociations qui risquent de remettre en cause l'agriculture française et européenne*». Il rappelle «*que les concessions agricoles offertes par l'Union européenne en juillet 2008 (…) constituent une limite ultime. (…)*». «*Comme la Commission l'avait elle-même indiquée*» ajoute-t-il «*aller au-delà menacerait les fondements mêmes de la PAC*».

Filière bovine : redressement des exportations en vif

Selon France AgriMer, les exportations de bovins vivants, notamment vers l'Italie, se sont redressées en 2009, après la vaccination systématique des bêtes contre la FCO. Principal client, l'Italie a pratiquement retrouvé son niveau d'approvisionnement de 2007. Au plan européen, le commerce intra-communautaire de gros bovins destinés à la boucherie s'est redressé aussi de près de 40% par rapport à 2008. Mais côté viandes, le solde de la balance commercial française s'est encore dégradé avec une concurrence accrue des pays d'Amérique du sud. La réduction des abattages en Europe a contraint la plupart des Etats-membres à importer. La consommation est restée quasiment stable en France.

En image



Tenue de camouflage pour un mouton ayant peur du loup ? Cette brebis romane à la mode "rasta", à défaut de se mettre la tête dans le sable se met la tête dans le foin et rien ne pourra l'en déloger. Cette toison farfelue n'est heureusement pas représentative d'une race dont les brebis sont le plus souvent blanches, fines et déliées et dotées d'un port de tête élégant.

RAPPEL: Lecteurs, annonceurs, nos bureaux seront fermés toute la journée du vendredi 14 mai. Réouverture lundi 17 mai à 8h00.

Vie des OPA

Les Aînés ruraux à l'épreuve de la dictée

Les aînés ruraux de Côte d'Or ont participé à la finale départementale de dictée parrainée par le crédit agricole champagne-Bourgogne. Une trentaine de candidats de 60 à 80 ans ont planché avec application.



La fédératon des aînés ruraux de Côte d'Or cherche avant tout à rassembler les séniors au sein d'un groupe agréable.

Le 4 mai dernier, une trentaine de personnes, sélectionnées dans les clubs d'Aînés ruraux de Côte-d'Or, ont participé à la finale départementale de dictée. Cette dernière était organisée par la Fédération des Aînés ruraux et parrainée par le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne. La manifestation a eu lieu dans les locaux du Crédit agricole à Dijon.

Dans les rangs des 30 candidats, des seniors âgés de 60 à plus de 80 ans (dont 3 hommes).

Tous ont concouru avec application. Chaque participant avait auparavant commis moins de trois fautes lors des phases de sélection organisées ces derniers mois au sein des clubs.

M. Racouchot, ancien professeur des écoles, a dicté le texte proposé par la fédération de Côte-d'Or. Beaucoup ont hésité quand il s'est agi de franchir l'épreuve des participes passés. Mais tout s'est déroulé dans la bonne humeur, car la fédération des Aînés ruraux de Côte-d'Or cherche avant tout à rassembler les seniors au sein d'un groupe agréable. L'utilité de la dictée réside dans l'exercice de mémoire qu'il oblige à faire.

Le Crédit agricole est partenaire de la fédération des Aînés ruraux et apporte son soutien chaque année, à hauteur de 2500 euros et parraine en plus la dictée annuelle.

En bref

«Bocage en Auxois» le jeudi 20 mai à Éringes

Le Pays de l'Auxois-Morvan en partenariat avec Alterre Bourgogne, accueillent le 20 mai la visite du «Bocage en Auxois». Le Réseau Bocages de Bourgogne s'est donné pour objectif de sensibiliser les Bourguignons au maintien et/ou à la restauration du bocage. Le maintien et la préservation d'un bocage diversifié et rendant des services tels que la régulation des eaux ou la qualité paysagère favorable au tourisme, nécessite une gestion partenariale associant élus, collectivités publiques, agriculteurs, aménageurs et associations de l'environnement. Cette visite se déroulera de 13h45 à 18 heures à Eringes, autour de 4 ateliers thématiques et tournants. Les participants, arrivés sur l'exploitation de l'EARL Fevre (à l'entrée du village en venant depuis Venarey), seront divisés en 3 groupes.

Chaque groupe participera à chacun des ateliers ci-après :

- Faune et la flore caractéristiques du bocage de l'Auxois
- Plantation d'arbres et des haies champêtres

Production de bois à fins énergétiques, une voie de diversification possible des exploitations agricoles

Valorisation du bocage à travers la signature « Auxois naturellement…»

Renseignements : Matthieu Virely (03 80 49 65 00)

Apprentissimo

Ça apporte quoi d'être apprenti ?

«Apprentissimo», le premier salon de l'apprentissage et de l'alternance vient de se tenir à Dijon. Le monde agricole avait plusieurs stands : l'occasion de faire le point sur un type de formation qui fait son chemin.

L'apprentissage prend de l'ampleur. En Bourgogne, tous secteurs confondus, il a progressé de près de 10% en 5 ans. «Il apporte une expérience et des acquis professionnels, une prise de conscience de ce qu'est le monde du travail» commente Marie-Ange Favre (MFR Quetigny), *«avec l'apprentissage, le jeune développe sa curiosité, ses capacités d'ouverture et d'adaption en découvrant l'entreprise»*. *«L'insertion professionnelle est meilleure de 12%»* signale Jean-Paul Rousson (CFA Champignelles) qui évoque également l'intéressante indépendance financière, liée à la rémunération, recherchée par tant de jeunes. Les arguments faisant la promotion de l'aprentissage ne semblent pas manquer...

Image perfectible

Oui mais voilà, *«être apprenti»* est encore trop souvent considéré comme un échec scolaire. *«Il n'aimait pas l'école alors il a été en apprentissage»* entend-on souvent. Marie-Ange Favre ne semble pas d'accord avec ce constat. La responsable de formations nuance la phrase *«il n'aimait pas l'école»* et la préfère à celle-ci : *«il ne se retrouvait pas dans le schéma classique et l'apprentissage lui a permis de trouver sa place par un autre chemin»*. L'image de l'apprentissage mériterait donc d'être plus positive, la valorisation des métiers manuels entreprise il y a plusieurs années devrait y contribuer. L'image de l'apprentissage va de toute manière s'améliorer car le niveau des apprentis augmente considérablement. *«Aujourd'hui, on peut devenir ingénieur par la voie de l'apprentissage»* indique la responsable de formations. Plus spécifiquement au monde agricole, des efforts de communication doivent être poursuivis. *«Il est vrai que de voir les agriculteurs manifester et se plaindre des conditions de travail ne motivent pas nos jeunes à se lancer dans ce secteur»* commente un parent se promenant dans les allées d'Apprentissimo.

Lacunes théoriques ?

Passer du temps en entreprise implique de passer moins de temps en cours. Peut-on parler de lacunes théoriques pour l'élève ? Marie-Ange Favre répond une nouvelle fois par la négative et en veut pour preuve le «solide» partenariat entre l'école et le maître d'apprentissage. *«Les formations doivent se compléter. Il y a une suite logique entre les cours et la pratique, ce qui amène un résultat très convaincant»*. Pour Jean-Pierre Rousson et Fabrice Deboibe (CFA Beaune), l'apprentissage donne tout simplement *«un sens»* à la formation et il n'est pas rare de voir des jeunes rebondir et réhausser leur niveau en maths et français. Gaelle Bertrand (FDSEA), qui avait également un stand à Apprentissimo, souhaite appuyer et conforter cette idée : *«En appentissage, on travaille l'exemple. Si le jeune apprend ce qu'est la septoriose, le fait d'être en exploitation va lui permettre d'être en contact avec la maladie. Il pourra voir comment elle se manifeste, quelles sont ses conséquences et quels sont ses traitements. Si les lacunes sont dans un camp, elles ne sont pas dans celui de l'apprentissage !»*

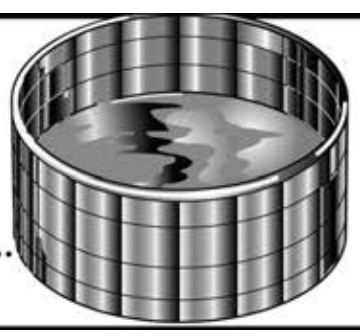
AURÉLIEN GENEST



Pour Marie-Ange Favre, responsable de formation à la MFR Quetigny, l'apprentissage permet aux jeunes de développer un certain nombre de capacités, très bénéfiques lorsqui'il s'agit de trouver du travail.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Dijon Céréales- Convention Elevage

Les intérêts des éleveurs et des céréaliers sont communs

Plus de 300 personnes – avec une grande majorité d'éleveurs- se sont réunis la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois à l'occasion de la première convention élevage de Dijon Céréales. L'importance du travail collectif à mener de concert par le secteur de l'élevage et celui des grandes cultures a été mis en avant lors de ce rendez-vous.

Le président de Dijon Céréales, Marc Patriat, plantait d'emblée le décor: *«Nous sommes une coopérative agricole et, à ce titre, notre ambition est de travailler pour l'ensemble des filières de notre département, d'autant plus qu'elles sont interdépendantes. Éleveurs et céréaliers ont besoin les uns des autres. Dans les périodes difficiles qu'ils traversent, ponctuellement où structurellement, les éleveurs doivent savoir que nous sommes à leurs côtés»*. Si les grandes cultures constituent l'essentiel de l'activité de Dijon Céréales, l'élevage est un secteur très important pour la coopérative, qui pèse 11% du chiffre d'affaires approvisionnement.

Soutenir et développer les productions animales

Le directeur général Pierre Guez précisait les ambitions du groupe coopératif dans ce dossier : *«La force de l'agriculture réside dans ses filières et dans ses projets collectifs. C'est dans cet esprit que nous avons fondé Soreal avec les autres coops de la grande région, pour unifier le dossier de l'alimentation animale à l'échelle inter-régionale et faire gagner les éleveurs»*.

Dijon Céréales travaille aussi activement sur la logistique tourteaux de colza (en retour de l'usine Saipol du Mériot), un produit emblématique de la complémentarité grandes cultures-élevage. La part de marché du secteur coopératif dans la nutrition animale est en constante progression, elle approche aujourd'hui les 60% en France.

Plus de 300 000 tonnes de céréales sont valorisées par les usines d'alimentation animale de Soreal (Joigny dans l'Yonne et Vonnas dans l'Ain). *«Pour les producteurs céréaliers, il y a aussi matière à développer en Bourgogne des ateliers d'engraissement bovins ou de volaille, les débouchés existent et notre territoire s'y prête. Cela peut dégager du revenu complémentaire quand les prix des céréales sont en berne, ou permettre l'installation d'un jeune sur une exploitation»*, rappelait Pierre Guez.

Débanaliser les produits de l'élevage

Benoît Dufraigne responsable production avicole Soréal, a mis en évidence les besoins de cette filière sur le bassin Bourgogne Franche-Comté Rhône-Alpes, dans le cadre de dossiers contractualisés avec des abattoirs de LDC. Plusieurs techniciens (Soreal, Inzo) ont détaillé les leviers technico-économiques pour valoriser les produits en élevage allaitant, laitier, ovin et volailles.

Bertrand de Launay, directeur général d'Inzo (filiale nutrition animale du groupe coopératif In vivo) a lui voulu donner une vision positive des choses : *«L'élevage traverse des périodes difficiles, mais c'est un marché porteur au vue des évolutions démographiques»*.

Augmentation des échanges mondiaux de produits laitiers, consommation de viande qui se maintient en France, Bertrand de Launay notait par contre la très faible capacité de la France à exporter en standard à l'avenir. *«Il faut débanaliser nos produits, chercher la valeur ajoutée et non pas s'attacher seulement à une approche volume basée sur la réduction des charges»*.



Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales : *«La force de l'agriculture réside dans ses filières et dans ses projets collectifs»*.

De l'optimisme



Bertrand Delaunay, directeur d'Inzo France, se voulait optimiste pour l'élevage français : «Il n'y a vraiment pas de quoi baisser les bras. La consommation de viande au niveau mondial est en constante augmentation et l'élevage français est un des meilleurs au monde. La ferme France est une magnifique machine. Nous avons la capacité d'innover, de valoriser nos produits avec des AOC et différents Labels...Les éleveurs doivent prendre conscience de cela, nous sommes jalousés par de nombreux pays. Alors oui, le problème actuel est celui de la compétitivité avec nos voisins européens et les autres grands acteurs mondiaux. On ne peut pas aujourd'hui tout mettre sur le dos des pouvoirs publics ou de l'Europe. Je constate qu'il y a beaucoup trop d'écarts entre les exploitations. Je pense que les éleveurs doivent travailler sur leurs charges de structure et de mécanisation. En se fixant des objectifs précis, leurs coûts de production pourraient être mieux maîtrisés. De toute façon, pour résoudre les problèmes de compétitivité, il faut accroître la productivité et la baisse des charges est une piste. Pour le lait, nous avons, en France, les coûts de production les plus élevés d'Europe. Dans le même temps, les frais d'alimentation sont les plus faibles. Nous devons nous interroger».

Toutes les productions représentées

Cette convention a également fait une large place aux responsables professionnels des filières : Jean-Pierre Fleury (vice-président FNB pour l'élevage allaitant), Nathalie Mairet (administratrice à la FNPL pour le lait), Hubert Mony (président du Syndicat d'élevage ovin de Côte-d'Or). Ils ont dressé un panorama de leurs secteurs respectifs, avec leurs difficultés mais surtout leurs atouts (territoire, bassin de races et génétique, AOC…) et mis en évidence l'importance des outils de transformation de proximité (LDC, Senoble, groupements Global ou Cialyn, Terre d'Ovins…) mais aussi des structures d'accompagnement (syndicats d'élevages, techniciens coops et groupement, pôles de recherche). *«Sur notre territoire de la zone intermédiaire, l'élevage est une force pour l'équilibre de notre agriculture»* estimait Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de Bourgogne, qui rappelait qu'*«au niveau européen, 55% des céréales vont en alimentation animale et moins de 20% servent à faire du pain...Les clients des céréaliers sont avant tout d'autres agriculteurs»*.



BTS ACSE du LEGTA de Challuy

Visite dans l'Indre pour «gérer le pâturage»

Les étudiants du lycée agricole de Challuy se sont rendus sur une ferme expérimentale de l'Indre, le 4 mai dernier, pour se perfectionner dans la gestion du pâturage.

Mardi 4 mai, les étudiants de BTS Productions Animales 1ère année et de BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation ont découvert les expérimentations menées par l'OIER des Bordes en collaboration avec Arvalis Institut du Végétal.La ferme expérimentale des Bordes dans l'Indre regroupe les chambres départementales d'agriculture du Cher, de la Creuse, de l'Indre et de la Haute-Vienne. Elle est le support d'importants programmes de recherche de références en systèmes bovins allaitant conventionnel et agriculture biologique.
4 ateliers étaient proposés aux étudiants :
- valoriser les engrais de ferme afin de diminuer la fertilisation chimique en utilisant le potentiel existant sur les exploitations: le fumier et autres effluents.
- gérer le pâturage pour assurer une alimentation suffisante des animaux en réalisant de bonnes performances animales et en assurant les stocks nécessaires pour l'hivernage.
- assurer l'autonomie fourragère d'un élevage allaitant en agriculture biologique à partir de l'exemple concret de la ferme des bordes où les stocks fourragers sont suffisants et l'autonomie alimentaire assurée à 80 % en moyenne.
- engraisser des jeunes bovins à partir de différentes matières premières : quelle ration choisir pour de meilleures performances techniques et économique.
Les étudiants ont pu appréhender les résultats des différentes expérimentations menées et ainsi découvrir les conseils qui en découlent et qui sont donnés aux agriculteurs. Ce fut, malgré les températures hivernales, une journée enrichissante permettant de faire le lien entre la théorie et la pratique.

Stéphanie Moulin
(enseignante agronomie-phytotechnie au LEGTA de Nevers)



Les BTS ACSE à l'atelier «gérer le pâturage» sur une ferme expérimentale de l'Indre.

Installation

Devenir agriculteur : un avenir entre passion, incertitudes et craintes

De nombreux jeunes, issus ou non du milieu agricole, sont tentés par le métier d'agriculteur. Ils suivent les études au lycée agricole, puis un jour se retrouvent au pied du mur : c'est le moment de se décider. Comment les aider à prendre les bonnes décisions, à faire les bons choix ?



Chambre d'Agriculture de la Nièvre

C'est un des objectifs des journées organisées par le Lycée Professionnel Agricole de Château-Chinon journées qui permettent aux élèves de Bac Pro et aux stagiaires en formation adulte de rencontrer des conseillers de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs en activité sur la région.
Cette année, Paule Dupin, Directrice du LPA, a souhaité permettre aux jeunes de réfléchir sur le permanent besoin d'adaptation auquel l'agriculture est confrontée depuis plusieurs décennies. S'adapter à l'évolution des techniques, à l'évolution du commerce international, à la politique agricole... Les rencontres ont eu lieu les 27 et 28 avril. Nicole Gabalda, conseillère installation à la Chambre d'Agriculture, a présenté le nouveau dispositif d'accompagnement à l'Installation en place dans la Nièvre devant un public attentif. François Roze, économiste à la Chambre régionale d'agriculture, a fait le point sur le contexte national et international, en situant l'agriculture dans les grands enjeux de population, d'environnement et d'économie.
Le discours était ardu, et les questions soulevées de façon souvent pertinentes ont montré combien les jeunes sont envie de comprendre le monde dans lequel ils vont devoir travailler.
Une rencontre avec des éleveurs du Morvan a permis aux jeunes de poser de nombreuses questions concrètes : y a-t-il encore un avenir pour nos systèmes traditionnels, comment commercialiser en réduisant les intermédiaires, la PAC, l'avenir est-il au bio ou à diversification, ...? Les réponses apportées ont peut être parues simples. En tout cas, elles portaient l'empreinte de la réussite humaine, tout en ne niant pas la difficulté d'exercer un métier exigeant : de quoi motiver des jeunes sans les bercer de douces illusions.
Puis la projection du troisième volet du film «les Paysans, 60 ans de révolution» (paru sur France 3 il y a quelques semaines) a permis de lancer un débat sur les conditions de la réussite de l'installation.
Ces deux journées ont été riches, et chargées.
Les jeunes en ont conclu qu'ils allaient peut être attendre un peu avant de se lancer, sans renoncer pour autant à leur projet professionnel.

A. METZGER

▶ Quelques conseils entendus au détour des débats : Pour l'entreprise :

Eviter les gros bouleversements d'un seul coup.
Prendre des initiatives, essayer des trucs. Si ça marche, on développe. Si ça ne marche pas, on essaye autre chose.
Suivre l'actualité professionnelle.
Regarder comment fonctionne la nature.
Pour les hommes :
Discuter avec les voisins. Faire partie d'un groupe et jouer le jeu du collectif.
Avoir envie de faire le métier qu'on choisit.
Ne pas attendre tout des autres.
Avoir confiance. Avoir des idées et rester curieux.
En guise de conclusion : votre avenir vous appartient.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Boudot Forage
Agriculteurs, éleveurs, réduisez votre facture d'eau.
Chauffage géothermie - Culture irrigable…
NOUVELLE ADRESSE • Renseignements et devis gratuits (Sourcier) •
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34 - Fax 02 48 76 29 42

Crédit agricole

Inauguration du nouveau site auxerrois

Plus fonctionnel et plus respectueux des normes environnementales que le précédent, le nouveau site auxerrois de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a été inauguré vendredi 7 mai, après 18 mois de travaux.

L'entrée Nord d'Auxerre compte désormais un *«monument»* de plus. Situé sur le Parc d'Activité des Clairions, le nouveau bâtiment du Crédit agricole fait face à l'ancien, situé de l'autre côte de l'ancienne RN6 et revendu au Conseil Général de l'Yonne. Mis en service le 26 avril dernier, ce nouveau site a été inauguré vendredi dernier par Henri de Raincourt, ministre chargé des relations avec le Parlement, en présence de Michel Michaut et François Macé, respectivement Président et Directeur Général du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. Principale innovation : ce nouveau bâtiment de deux étages a été construit par un cabinet auxerrois, dans une architecture respectueuse des nouvelles règles de qualité environnementale.



A l'heure du traditionnel couper de ruban. De gauche à droite : Guy Férez, maire d'Auxerre, Jean-Pierre Soisson, Henri-de-Raincourt, Michel Michaut, président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, le préfet Lelarge et François Macé, directeur général de la Caisse de Champagne-Bourgogne.



D'une surface totale de 3.360 m², le nouveau bâtiment est construit sur un terrain de 7.312 m2. Adresse : 1, rue Louise Weiss, zone des Clarions, à Auxerre

Parmi les 14 actions spécifiques mises en place :
- Une isolation extérieure avec une vêture d'isolation thermique de 190 mm,
- Un mini puits canadien avec insufflateur permettant l'arrivée d'air tempéré au cœur du bâtiment par l'atrium,
- Un chauffage électrique avec pompe à chaleur
- Des façades Est, Sud et Ouest équipées de brise soleil,
- Des stores toiles extérieurs à télécommande électronique, permettant de réduire les apports solaires et de limier la climatisation etc…

Une part importante également pour les espaces verts, avec 25% réservés à de nombreuses variétés de végétaux dont 49 arbres, sur une superficie de plus de 1 800 m². Pour accueillir le personnel et les visiteurs, le parking dispose de 136 places de concept *«evergreen»* avec gravelle roulées, où l'eau de pluie peut s'infiltrer dans les sols sans provoquer de ruissellement.

«Territoire attitude» oblige, le Crédit agricole a coutume de faire travailler les entrepreneurs locaux. Ce sont ainsi 19 entreprises du département de l'Yonne (sur un total de 26) qui ont participé à la construction du nouvel ensemble. L'intégralité de l'activité de l'ancien site boulevard de la Marne a été transférée dans le nouveau bâtiment soit les services du : juridique, de la gestion de l'assurance des biens Pacifica, de gestion bancaire (chèques, effets de commerce, virements et comptes courants), de recouvrement et d'immobilier.

Présent à l'inauguration ce 7 mai, le député et ancien maire d'Auxerre, Jean-Pierre Soisson, l'était déjà pour celle du premier bâtiment en septembre 1971. Valery Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, avait fait le déplacement jusqu'à Auxerre pour l'occasion. L'ancien ministre, de souligner dans un sourire qu'il *«ne serait sans doute plus là pour la 3ème inauguration» !*

DOMINIQUE BERNERD

MFR

Des visiteurs venus de loin

Une délégation de représentants de Maisons Familiales et Rurales polynésiennes fait étape dans le Sénonais

Manuia !» Ce qui, comme chacun sait, signifie *«à votre santé»* en polynésien… Et de la santé, il en fallait, à ces voyageurs des antipodes, venus visiter la MFR de Gron et plus habitués à la douceur des alizés qu'à ce *«printemps hivernal»* de début mai. Conseiller pédagogique, membres de conseil d'administration, parent d'élève…, neuf personnes au total, venues en métropole pour assister à l'assemblée générale du mouvement, à Paris. Quinze jours d'un programme chargé qui les a conduit successivement en terre nivernaise, à Saint-Honoré les Bains, puis dans l'Yonne, avant un passage par Orléans et le retour sur Paris, visite de la capitale et de la ville de Sens en prime.

Réunies sous l'égide d'un Comité Territorial, huit maisons familiales sont réparties sur quatre des cinq archipels composant la Polynésie: Tahiti, les îles australes, les îles de la Société et les Tuamotu. La maison familiale installée à Hao, aux Tuamotu ayant la particularité d'être née de la compensation financière obtenue suite à l'arrêt des essais nucléaires sur l'atoll voisin de Mururoa.

Effectif total : 460 personnes représentant 60% de l'effectif des jeunes en formation agricole. Des élèves parfois en rupture par rapport à l'enseignement traditionnel, avec la particularité pour certains, d'arrêter leur scolarité plusieurs années et de la reprendre après. Principales formations: Capa 1ère et 2ème année Productions agricoles et utilisation de matériels pour les garçons, Capa employées familiales et accueil en milieu rural pour les filles. Avec le problème qu'il y a peu d'emplois à l'issue de ces formations. Autre problème pour ces MFR du bout du monde: l'éloignement entre elles.

Si la Polynésie est une vaste zone comparable à celle de l'Europe, de 2,5 millions de km², les 118 îles qui la composent ne représentent que 3 600 km² de surfaces. Pour exemple : la distance entre Papeete et les îles Marquises est équivalente de celle séparant Paris de Stockholm ! Une dispersion géographique rendant tout déplacement inter îles coûteux.

Pas d'autosuffisance alimentaire

Du fait de son intérieur extrêmement montagneux, vestige d'anciens volcans, Tahiti est majoritairement habité sur une étroite bande longeant le bord de mer. Surface agricole totale en Polynésie : 18 500 ha, un quart seulement étant réellement cultivé, les trois autres quarts restant des pâturages naturels. Les terrains propices sont rares et dédiés à l'immobilier, bien plus rentable que l'agriculture ! Autre difficulté: un foncier réparti en indivisions, appartenant à des familles mais sans attribution réellement définie à une personne, occasionnant un frein énorme à l'investissement et au travail des terres.

Principale production : le coprah, revendu en partie aux fabricants locaux de monoï. Acteur essentiel de l'agriculture vivrière polynésienne, l'île de Tahiti est la principale région maraîchère du Territoire, produisant annuellement 79% des légumes polynésiens : taro, patate douce, banane fei, mais aussi tomates, concombres choux etc… Bon an mal an, de 30 à 35 000 tonnes de fruits sont ainsi produits, pour 12 à 15 000 tonnes de légumes, mais on en consomme deux à trois fois plus ! D'où une importation massive. Constat identique en matière d'élevage, avec des viandes importées de Nouvelle-Zélande principalement, hormis le porc, provenant des rares porcheries locales. Quelques milliers de vaches laitière et de poules permettant d'assurer la production de lait et d'œufs frais.



Parmi la délégation, Gilienda, parent d'élève d'un fils en CAPA 1 à la MFR de Papara, sur l'île de Tahiti. C'était son premier voyage en métropole. Ce qui l'a le plus étonné ? Le calme de la campagne ! *«A Tahiti, il y a trop de bruit, trop de voitures, trop de chiens qui aboient, trop de coqs qui chantent… !»*

DOMINIQUE BERNERD



70 ans de la coopérative laitière de Bourgogne

Le lait, passionnément

La Coopérative laitière de Bourgogne fête en 2010 ses 70 ans. Un anniversaire fêtée en grande pompe lors de son assemblée générale qui s'est tenue à Beaune le 7 mai. Retour sur images.



En 1975 encore, la flotte des camions blancs témoigne des différentes activités de la coopérative, collecte bien sûr, mais aussi transformation et commercialisation de produits laitiers finis que les camionnettes amènent jusqu'au seuil des nombreux clients de sa zone de chalandise.



1980, les camions sont bleus et la collecte a pris le pas sur la transformation et la distribution. En 1978 un contrat a été signé pour 20 ans avec Orlac Sodiaal pour la collecte et la vente de lait.

Le 30 novembre 1940, la Coopérative laitière de Beaune voit le jour, en pleine tourmente, déjà... 7 mai 2010 la CLB fête ses 70 ans, toujours
dans la tourmente, mais laitière cette fois.
En soixante dix ans, de regroupements en acquisitions, la structure a évolué, comme le paysage laitier. En 1984 la moyenne de la production laitière ne dépasse pas 40 000 l./an, mais chaque ferme abrite quelques vaches laitières pour une production atomisée. Les viticulteurs associent ainsi fréquemment le lait à la production viticole. En 1989 la production laitière monte à 73 400 l./an pour atteindre 325 000 l./an en 2010. Evolution révélatrice de la spécialisation croissante des structures qui va de pair avec l'augmentation des volumes.

Collecte et transformation à la «*belle époque*»

Jusqu'en 1978, la coopérative transforme son lait en produits finis (beurre, crème, fromages blanc et frais, lait pasteurisé, fromages affinés dont le «*bouchon*» et «*la couronne des vignerons*», souvent primés au concours général du Salon de l'agriculture. Mais à cette date une page d'histoire se tourne, l'activité transformation est abandonnée. Un contrat de collecte et de vente de lait est conclu pour vingt ans avec Orlac Sodiaal. Des compagnons de route de longue date, comme Monsieur Machuret le directeur, entré dans la structure en 1973, en conservent une certaine nostalgie de cette «*belle époque*» où la coopérative fabriquait et distribuait des produits finis qui portaient son image aux quatre coins d'une grande zone de diffusion. Elle employait alors 49 salariés, l'activité commençait à trois heures du matin, les équipes se relayaient et s'épaulaient et sept camions assuraient les livraisons dans les magasins, les restaurants, chez les fromagers...
En 1984, une nouvelle fusion aboutit à la création de l'actuelle coopérative laitière de Bourgogne. Depuis 1998, au terme du contrat qui la liait à Orléac-Sodiaal pour la collecte et la vente de lait, la CLB signe un contrat de vente de lait avec la société Danone. Dernier grand tournant, l'installation des activités à Sainte-Marie la Blanche, après la vente du site historique de Beaune signe une nouvelle ère.

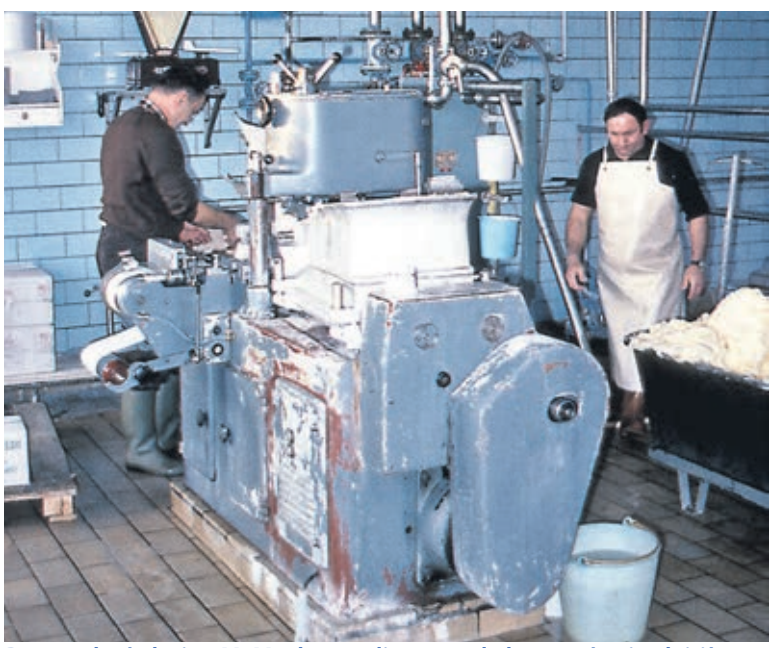
Des valeurs coopératives qui ne se démentent pas

De fusion en acquisitions, l'histoire de la CLB s'est écrite au fil de l'évolution du paysage laitier et des politiques agricoles. Les stratégies de développement ont fait évoluer les activités, mais l'esprit est resté le même. Eric Bortolotti, président de la CLB depuis 1989, tient ferme ce fil d'Ariane qui unit les générations d'adhérents. «*Une coopérative ne se délocalise pas, elle est ancrée dans le tissu local et travaille dans la transparence. Un homme, une voix... ce principe fonde nos valeurs et encadre notre développement. Dans ces temps difficiles il semble heureusement que l'esprit coopératif retrouve une nouvelle vigueur*».
Les jours sont difficiles pour l'activité laitière, mais pour l'instant le partenariat avec le groupe Danone a trouvé son rythme de croisière. Eric Bortolotti reste convaincu «*qu'il faut aller chercher la valeur ajoutée dans la transformation et la distribution. Quand nos prédécesseurs ont monté la coopérative c'était pour capter la valeur ajoutée, ce fut une réussite. Aujourd'hui la valeur ajoutée se trouve dans la transformation et nous n'avons pas pris le virage. Le marché est toujours là puisque l'activité de notre magasin de vente de produits laitiers augmente de 35% par an*».
La partie distribution reste en fort développement sur le site de Sainte-Marie-La-Blanche, qui abrite une activité agrofournitures (10% du CA) dont la clientèle dépasse le seul cadre des exploitations laitières. Les éleveurs allaitants et les chevriers appréciant la vente à domicile assurée par la coopérative. Un magasin de vente de fromages et produits laitiers connaît aussi un vif succès, preuve que le capital image reste fort et attractif, même si les produits ne sont plus fabriqués sur place.

Un passé riche mais un avenir aussi

Si l'histoire de la CLB est riche, la coopérative ne prend pas une ride, puisqu'elle accueille encore cette année de nouveaux adhérents avec trois installations, ce qui est particulièrement satisfaisant en pleine crise laitière. Les jeunes générations sont bien présentes à la coop et particulièrement motivées puisque le renouvellement des administrateurs est assuré sans difficulté. C'est un signe de vitalité pour une OPA et l'assurance de voir la dynamique de développement perdurer.

La coopérative laitière de Bourgogne compte aujourd'hui 62 adhérents qui représentent au moins 130 foyers fiscaux. Côté activité, elle s'engage en 2010 dans la collecte de lait bio, en partenariat avec Biolait. Six producteurs sont concernés pour une production globale de 2 millions de l./an.



De gauche à droite, M. Machuret, directeur de la coopérative laitière et Eric Bortolotti, son président. En 2010 la CLB innove en développant une collecte de lait bio en partenariat avec Biolait.



Dès trois heures du matin le travail commence dans l'atelier de transformation qui fabrique beurre et crème, fromages frais et affinés. La cadence suit pour le conditionnement des briques de lait...



Prix agricoles/prix alimentaires

Evolutions toujours assez divergentes, selon une étude de la Commission

L'évolution des prix pour la majorité des produits agricoles et des denrées alimentaires donne toujours une image contrastée depuis le déclenchement de la flambée des prix, affirme une récente étude de la Commission européenne. Alors que les prix agricoles sont revenus à des niveaux comparables à ceux atteints au début de la flambée des cours, les prix des denrées alimentaires n'ont, en revanche, pas connu de baisse et sont restés à des niveaux jugés assez élevés. Une situation qui risque de perdurer encore quelques temps, avertissent les auteurs de l'étude.

Selon une étude, désormais mensuelle, de la DG Agri de la Commission européenne, sur l'évolution récente des prix des matières premières agricoles et des prix des denrées alimentaires au sein de l'UE, les prix des principaux produits agricoles sont revenus, fin mars 2010, à des niveaux comparables à ceux atteints avant le début de la flambée des prix (2007-début 2008), les prix à la consommation, au contraire, restent à des niveaux relativement élevés sur la même période, y compris ceux du pain et des aliments à base de céréales ainsi que ceux de la viande et des produits laitiers. En France, par exemple, l'étude montre que si les prix du blé ont baissé de 30 % entre mars 2009 et mars 2010, ceux du beurre ont augmenté de 33% et de 24 % pour le lait écrémé en poudre sur la même période. Au sein même du secteur des matières premières agricoles, le contraste se vérifie aussi. Ainsi, si pour plusieurs produits, les niveaux des prix en mars 2010 pour l'ensemble de l'UE, sont restés inférieurs aux niveaux observés il y a un an (blé tendre (-9%), blé dur (-25%), orge (-8%), viande bovine (-3%), viande de porc (-2%) et viande de volaille (-7%), les niveaux des prix pour d'autres produits agricoles, en mars 2010 pour toute l'UE, ont quant à eux augmenté par rapport à mars 2009 : maïs (+8%), lait écrémé en poudre (+7%), beurre (+25%) et fromage (edam) (+13%).

Une situation contrastée et qui peut encore durer...

Sans vouloir doucher les espoirs des consommateurs, les auteurs de l'étude rappellent que les possibilités de voir les prix à la consommation baisser à court terme restent plutôt *«particulièrement limitées»* du fait que les coûts des facteurs non-agricoles de l'offre alimentaire dans l'UE (comme par exemple l'énergie) semblent être beaucoup plus élevés aujourd'hui que par le passé. Selon eux, malgré leur forte baisse au second semestre de 2008, les prix actuels du pétrole brut (Brent Europe) sont encore cotés à un niveau quatre fois plus élevé que leurs moyennes à long terme historiques (et devraient rester, au moins, à ces niveaux), et les coûts en capital quant à eux semblent avoir augmenté de façon significative ces derniers temps, notamment les coûts en capital des emprunts agricoles, qui



auraient augmenté de 20% sur la période 2005-2009.
D'aucuns estiment que l'augmentation des prix des produits de base agricoles en 2007/2008 ont découlé de la combinaison de divers facteurs structurels tels que la croissance de la population mondiale, l'augmentation des revenus dans les économies émergentes, l'apparition de nouveaux débouchés sur les marchés et le ralentissement de la croissance des rendements. Toutefois, des conditions météorologiques défavorables, des restrictions commerciales imposées par plusieurs pays exportateurs, l'évolution des taux de change mais aussi le développement de l'activité spéculative ont également joué un certain rôle dans la flambée des prix des denrées alimentaires à la consommation, ce qui a eu pour conséquence de réduire le pouvoir d'achat des ménages de l'UE.

A. B-M.

En bref

Emploi agricole : recul de 25% en dix ans dans l'UE

Le nombre d'emplois dans le secteur agricole a reculé de 24,9% entre 2000 et 2009 dans l'UE à 27, correspondant à la perte de 3,7 millions d'emplois à temps plein en moins (en UTA : Unités de travail annuel). C'est ce que révèle Eurostat, l'office statistique de l'UE. Le repli a été particulièrement fort dans les pays d'Europe, récemment entrés dans l'UE en 2004 et en 2007 : -34,8% en Hongrie, -41,1% en Roumanie, -42,5% en Slovaquie. Dans l'UE à 15, qui est l'UE «historique», la perte d'effectifs a été plus atténuée : -16,7%, dont 16,6% en France. Eurostat indique par ailleurs que le revenu agricole net s'est accru de 5,3% dans l'UE à 27 pendant la même période. Mais principalement au bénéfice des nouveaux pays -ceux de l'ancienne Europe de l'Est- où il s'est accru de 61,2%. Dans l'UE à 15, le revenu agricole net a accusé une baisse de 9,6%, dont 19,6% en France sur 10 ans.

Le prix du porc repart à la baisse en mai

1,156 euro, tel est le cours du porc au MPB (Marché du porc breton) lundi 10 mai 2010. Le prix chute ainsi de 0,8 centime d'euros par rapport à la semaine précédente (6 mai) et rejoint le niveau de 2008 à la même période (1,157 euro le 5 mai 2008). Ce phénomène à la baisse se confirme d'ailleurs depuis le début du mois de mai, date à laquelle il s'établissait à 1,184 euro/kilo. Selon le MPB, cette chute du prix du porc s'explique notamment par la faiblesse de la demande, due aux conditions climatiques peu favorables.

Publi-reportage

Vétérinaire et fabriquant d'aliment : un partenariat adapté

En temps de crise, il n'est pas simple pour un éleveur de faire les bons choix en termes de conduite de son élevage. Si réduire les charges est la première idée, il se pourrait qu'augmenter le niveau de rentabilité soit la meilleure.
Pour y voir plus clair, nous avons rencontré Alfredo Zanini, vétérinaire secteur allaitant et Jacky Desphelipon, chef marché ruminant Tellus Nutrition Animale

Les éleveurs se posent régulièrement la question de la préparation de leurs veaux pour la mise à l'herbe. Alfredo Zanini nous répond sur ce point :

« Les animaux qui vont être mis à l'herbe et donc alimentés par la suite pendant l'été avec de l'aliment, doivent être préparés dans les meilleures conditions.
D'un point de vue sanitaire, la vaccination de l'entérotoxémie est indispensable surtout si les animaux sont destinés à avoir de hautes performances rapidement. »

Décider de la finalité de ses animaux pour adapter le programme alimentaire et raisonner au mieux cet investissement



Pour Jacky Desphelipon, chef marché ruminant Tellus, et Alfredo Zanini, vétérinaire secteur allaitant, il faut établir un partenariat fort pour apporter un conseil optimum aux éleveurs.

Pour Alfredo Zanini, il ne faut en aucun cas négliger la complémentation car elle contribue à la croissance de l'animal surtout lors de la première année de pâture.
« La recherche de la qualité et de la performance peut être une parade à la crise. Il faut maintenir un niveau sanitaire élevé, une bonne génétique et une complémentation adaptée. Il faut savoir prendre en main son avenir !
Conseil, suivi, confiance : les trois mots d'ordre d'une relation rentable et Gagnant-Gagnant ! », conclut Jacky Desphilipon.

Gagner en rentabilité

Pour atteindre le meilleur revenu sur le jeune bovin et le broutard, le passage précoce à l'utilisation de l'aliment est essentiel. Pour cela, il faut habituer le veau à l'aliment dès le plus jeune âge. L'important est d'établir le bon programme alimentaire parmi les formules d'aliments proposées et un programme sanitaire adapté pour avoir une rentabilité maximum.
De plus, il est primordial aujourd'hui que l'éleveur établisse avec ses partenaires une relation de confiance pour avoir une bonne rentabilité.

Avec





Tellus Nutrition animale

Engagez-vous en broutard

Une gamme complète et 1500 € d'aide au financement d'un taureau *(par tirage au sort)*

NOUVEAU

FIDELUS
Le goût du succès, le succès du goût

- Une appétence garantie :
 - augmentation de l'appétence en amplifiant les prises d'aliments
- Limite le stress
- Augmente les performances d'élevage du fait de l'optimisation de la consommation

03140 SAINT-GERMAIN-DE-SALLES - Tél. 04 70 90 60 72
36160 POULIGNY-NOTRE-DAME - Tél. 02 54 30 21 21

▶ En bref

Bruno Le Maire relance l'action syndicale !

Suite à la manifestation du mardi 27 avril qui a réuni 1 500 tracteurs et plus de 10 000 manifestants dans les rues de Paris, le ministre de l'Agriculture, Monsieur Bruno Le Maire, a reçu mercredi dernier les représentants de 15 FRSEA et des JA.
«Je vous ai compris» a dit le ministre… Voilà l'essentiel du message gouvernemental.

Pour le reste, le ministre n'a apporté aucune réponse aux problèmes des agriculteurs. La gestion des marchés ? Difficile, la France est isolée au sein de l'Europe ! Les surenchères environnementales franco-françaises ? Difficile, Jean-Louis Borloo est à l'affût ! L'accompagnement financier pour passer 2010 ? Difficile, Bercy veille au grain ! Difficile aussi est la situation des agriculteurs français, Monsieur le ministre !

Difficiles seront les semaines à venir pour la classe politique tant que le Gouvernement se limitera à comprendre les agriculteurs sans leur répondre !

Contractualisation

La FNB présente son projet économique

Le 29 avril à Charolles, la dernière des six réunions régionales de la FNB rassemblait les représentants des sections bovines de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes. L'occasion pour la FNB de présenter son projet économique pour l'organisation de la filière.

Plus de quatre-vingts éleveurs et opérateurs de la filière bovine avaient pris part à la réunion régionale de la Fédération nationale bovine (FNB).

Un projet global pour la filière

Dans un contexte de crise du revenu des éleveurs, associée à une augmentation des charges ainsi qu'à l'envolée des contraintes mais aussi à une pression à la baisse sur les cours des bovins, le déficit de production de la France risque de s'accroître l'Institut de l'Elevage pronostique ainsi un déficit net de production qui passerait de 7 à 9 % de la consommation intérieure française en 2010.
Face à ce constat préoccupant, la FNB ne veut pas rester inactive. Et cela d'autant plus que les enjeux dépassent largement la seule situation économique des producteurs : ce sont les emplois dans la filière, l'activité économique dans les territoires ruraux et, plus globalement, la sécurité alimentaire qui sont en jeu.
La réflexion de la FNB s'articule autour d'un plan d'ensemble réduire les charges, notamment en stoppant *«l'inflation»* des contraintes réglementaires qui génèrent des surcoûts constants ;
• mettre à plat le niveau des prix et des marges dans la filière, grâce notamment l'observatoire des prix et des marges ;
• faire appliquer l'accord sur la pesée et le classement des bovins pour pouvoir parler *«du même prix»* ;
• inciter à la coordination et au regroupement de l'offre mise en marché par les organisations de producteurs, dans un marché caractérisé par la concentration de l'aval ;
• moderniser le dispositif de cotations entrée-abattoir pour qu'il traduise mieux la réalité du marché ;
• développer une *«contractualisation avec sécurisation de marge»* pour un nouveau modèle économique de filière.

Des coûts de production réels

Par ce projet, la FNB souhaite mettre en place un schéma gagnant pour les éleveurs :
garantir à l'éleveur une rentabilité pour l'activité d'engraissement. Pour cela, elle travaille avec l'Institut de l'Elevage sur un indicateur de coût réel de production. Cet indicateur par type de production sera actualisé périodiquement et prendra en compte tous les postes de charges ainsi que la rémunération de l'éleveur.
obtenir un engagement financier des abatteurs, favorisant un équilibre *«vertueux»* du dispositif.
donner au dispositif une dimension collective - au travers d'un contrat tripartite liant éleveur, organisation de producteurs et abatteur et un cadre national par la signature d'un contrat-type et la fixation de seuils de déclenchement communs selon l'évolution de l'indicateur de marge et du prix de marché.

Un schéma volontaire

Pour la FNB, ce schéma n'est pas conçu pour être obligatoire. Il s'agit au contraire d'un dispositif volontaire et progressif : pour Pierre Chevalier, président de la FNB, « l'idée n'est pas de contraindre mais d'inciter ». Dans un premier temps, il sera ainsi mis en place pour l'engraissement des animaux (jeunes bovins, génisses de boucherie et bœufs). L'objectif affiché par la FNB est d'atteindre 30 % du volume de production de cette catégorie d'engraissement en France, soit environ 600 000 têtes.

Impact sur le maigre

Au cours du débat, les éleveurs présents se sont interrogés sur l'impact d'un tel projet sur la production d'animaux maigres. *«La contractualisation devrait automatiquement tirer le prix du broutard vers le haut»*, selon Pierre Chevalier. Les opérateurs présents ont pour leur part estimé que ce projet ne pouvait être ignoré et qu'ils devaient étudier comment s'y intégrer, conscients qu'il est nécessaire de garder la main sur l'abattage et la transformation dans la mesure où elle a été perdue sur la grande distribution.
Et le président de la FNB de conclure : *«ça ne peut plus durer d'aller tout le temps demander de l'argent aux Pouvoirs publics. Il faut revenir à un équilibre au sein de la filière. Le contrat est là pour que les abatteurs aillent chercher leur marge auprès de la grande distribution»*.

Anciens exploitants

Les retraités s'informent

Le mode de calcul des points de retraite, les franchises médicales, les Agences régionales de santé…, autant de sujets abordés lors de la réunion d'information organisée à la Brosse par la section des anciens exploitants de la FDSEA 89 et la MSA Bourgogne.

La salle du lycée la Brosse où se déroulait la réunion était tout juste assez grande pour accueillir les nombreux retraités venus assister à la réunion d'information organisée conjointement par la section des anciens exploitants de la FDSEA 89 et la MSA Bourgogne. Une réunion à laquelle participaient notamment Alain Dutertre, vice-président de la MSA Bourgogne et Guy Callué, 1er vice président du Coderpa (Comité départemental des retraités personnes âgées).
Première intervenante, Claudine Racot, conseillère en entreprise à la MSA, sur le mode de calcul des points de retraite et les modifications introduites par la réforme 2004 :
Si entre 2004 et 2008, la durée de cotisation exigée pour l'attribution d'une retraite à taux plein est passée à 40 ans, depuis 2009, la durée augmente d'1 trimestre par génération. Autre nouveauté au 1er avril 2010 : la disparition de la MAE au profit de la MDA (Majoration de durée d'Assurance), ouvrant droit à 4 trimestres d'office à la mère au titre de l'accouchement. Les 4 autres trimestres au titre de l'éducation de l'enfant étant répartis entre les deux parents. Des mesures d'assouplissement en cas de cessation d'activité du chef d'exploitation ont également été créées au 1er janvier 2009 : tout non salarié agricole, quelle que soit la date d'effet de sa retraite pouvant désormais reprendre une activité salariée sur son ancienne exploitation. Il peut aussi, sous certaines conditions, poursuivre ou reprendre une activité non salariée agricole.

Mise en place au 1er avril des Agences régionales de santé

Au 1er avril 2010, les plafonds trimestriels de la retraite de réversion étaient de : 4607,20 € pour une personne seule et 7371,52 € pour un ménage. Les deux principes apparus au 1er juillet 2006 étant toujours en vigueur, à savoir : un Régime Interlocuteur Unique (en général, celui de plus longue durée d'assurance du défunt) et la prise en compte de l'ensemble des reversions pour le service de la pension. Les nouvelles mesures au 1er janvier 2009 fixant la condition d'âge à 55 ans pour les décès intervenus à compter de cette date. Pour les décès antérieurs, l'âge minimum reste fixé à 51 ans. L'allocation veuvage étant pour sa part maintenue. Seconde intervenante : Marilyn Bodier, de la MSA, qui a rappelé les modalités de prélèvement des franchises médicales sur le montant des retraites : à ce jour, chaque patient paie 50 cts par boîte de médicament et par acte médical et 2 € par transport, avec un plafond annuel tout confondu de 50 €. A cela se rajoute la franchise d'1 € par visite médicale, plafonnée elle aussi annuellement à 50 €. Les malades couverts à 100%, voyant pour leur part, ponctionnée leur retraite du montant de ces franchises, à concurrence là aussi des plafonds en vigueur. Autre point évoqué : les Agences Régionales de santé (ARS). Mises en place au 1er avril de cette année, elles font suite à la loi *«Hôpital, Santé et territoires»*. Objectif de l'Etat : adapter le système pour mieux le préserver. Le département perdant certaines de ses prérogatives (comme le nombre de lits conventionnés dans les maisons de retraites ou le prix de journée, jusqu'alors gérés par le Conseil général), au bénéfice de cette nouvelle entité régionale. Les participants à la réunion s'interrogeant sur ce qui peut apparaître comme étant *«une mainmise de la santé par l'État»*, au travers de ces ARS…



La salle du lycée la Brosse était tout juste assez grande pour accueillir les nombreux retraités venus s'informer sur les nouveautés mises en place.

DOMINIQUE BERNERD

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Service de remplacement Auxois Morvan

Le nom change, les valeurs restent

Le groupement d'employeurs SOS remplacement Auxois Sud Morvan change de nom et clôt l'année 2009 sur un résultat positif. Une opportunité pour aller plus loin avec sa présidente, Brigitte Fleury.

Pour sa 31ème assemblée générale, le groupement d'employeurs SOS remplacement Auxois Sud Morvan change de dénomination : on parlera désormais de *«Service de remplacement Auxois Morvan»*. Depuis que les premières organisations ont vu le jour, dans les années 1970, sous l'impulsion d'initiatives locales, les services de remplacement se sont constitués sous des dénominations et des logos très hétérogènes. La Fédération nationale *«Service de remplacement France»* a donc fait le choix d'adopter un nom et un logo unique à tous les échelons du territoire. Ainsi, en juin 2010, le Codepara deviendra *«Service de remplacement Côte d'Or»*.
En 2009, l'activité est restée soutenue avec une centaine de journées de remplacement de plus par rapport à 2008. L'année se clôture donc sur un résultat positif de 18 000 euros. Toutefois, la présidente du Service de remplacement Auxois Morvan, Brigitte Fleury, précise que l'activité des services de remplacement reste difficile à prévoir d'une année sur l'autre. C'est l'une des raisons pour lesquelles chaque adhérent s'engage à prendre un agent dans les périodes plus creuses. *«Cette mesure exceptionnelle reste l'une des clé de la réussite de notre service»* plaide la présidente qui observe par ailleurs que même les administrateurs sont de plus en plus difficiles à mobiliser. En 2009 sur les 172 adhérents (dont 140 assurés) 56 adhérents seulement ont utilisé le service, pour 16 jours en moyenne par an.
Le Service de remplacement Auxois Morvan couvre sept cantons (Nolay, Bligny, Arnay, Sombernon, Pouilly, Liernais, Saulieu), un territoire étendu sur lequel 11 salariés répondent aux besoins des adhérents. *«Depuis l'an passé»* remarque Brigitte Fleury *«la conjugaison des problèmes sanitaires a amené du travail tout au long de l'année et dans les périodes les plus chargées il n'est pas toujours facile de répondre à toutes les demandes»*. Les services de remplacement travaillent fréquemment *«à vue»* en essayant de concilier la réactivité avec la disponibilité en personnel. Pas toujours facile, constate la présidente qui tient à saluer les performances des personnels du service, de la secrétaire et du responsable du service Claude Verrier.
La Côte d'Or étant particulièrement touchée par la tuberculose bovine, le service de remplacement Auxois Morvan a décidé d'accompagner les éleveurs par l'octroi de journées de remplacement, aussi bien dans le cadre d'un abattage total que d'un abattage partiel. Un dispositif soutenu par la MSA de Bourgogne, le GDS et le Conseil général.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Trois questions à Brigitte Fleury

Terres de Bourgogne : A quel moment l'aventure du Service de remplacement a-t-elle commencé pour vous ?
Brigitte Fleury : ***«En 1978, j'étais conjointe d'exploitant et j'ai rejoint un groupe d'une dizaine d'agriculteurs qui se sont constitués en association pour répondre à leurs besoins de main d'oeuvre. Le service comptait alors un salarié et j'ai assumé là mes premières responsabilités professionnelles. Au fil des années notre service a grandi et le service de remplacement s'est structuré sur les plans départemental et national. En parallèle j'ai développé mon élevage ovin et les responsabilités professionnelles se sont accrues, au service de remplacement comme à Groupama»***.



Issue d'une famille d'éleveurs ovins Brigitte Fleury, née Lanier, a constitué sa troupe ovine dès les premières années de son mariage. D'une vingtaine de brebis en 1978 elle est passée à 160 lors de son installation en EARL en 198. Associée du Gaec de la Croix Cargeot, elle mène aujourd'hui une troupe de 200 brebis menées à l'herbe.

Terres de Bourgogne : A quoi correspond ce choix personnel de s'engager professionnellement, alors que par ailleurs les activités ne manquent pas ?
Brigitte Fleury : ***«Gérer un élevage c'est prenant, mais je n'aurais pas pu me priver de l'enrichissement que les échanges apportent. J'ai été élevée dans une famille qui avait le sens de l'entraide et quand on a la responsabilité d'une exploitation, s'engager professionnellement permet de maintenir un encrage local fort. Tous les ans au service de remplacement je tire la sonnette d'alarme : le désengagement vis-à-vis des responsabilités professionnelles menace la pérennité de certaines OPA et notre représentativité»***.

Terres de Bourgogne : Comment une femme arrive-t-elle à concilier ses engagements professionnels et personnels ?
Brigitte Fleury : ***«C'est avant tout une question d'organisation. Dans l'EARL d'abord et dans le Gaec aujourd'hui, j'ai toujours tenu à exercer pleinement ma part de travail. Il faut pourtant reconnaître que là où un homme doit concilier activité professionnelle et mandat électif, une femme dans la même situation doit en plus assumer les responsabilités liées à la vie de famille. Mais en s'organisant bien, c'est un enrichissement constant qui nourrit chacune des activités»***.

GEADRA 58

Le service de remplacement en quête de plus de lisibilité

Avant l'AG extraordinaire du 31 mai, le GEADRA58 a invité, vendredi dernier, ses partenaires à comprendre les évolutions souhaitées au niveau national.

Pour faire suite aux travaux de la Fédération nationale des services de remplacement (FNSR), qui avait tenu une journée nationale le 30 novembre 2009, les structures départementales ont engagé une révision de leur fonctionnement et de leur communication. D'ici la fin de l'année, dans chaque département, elles devraient adopter le terme générique de Service remplacement suivi du nom du département. Ainsi en sera-t-il du GEADRA58 qui deviendra donc, si l'AG du 31 mai entérine la position du conseil d'administration, Service de remplacement Nièvre. Parmi les raisons à ce changement, Jérôme Ferré, l'animateur, retient qu'il s'agit de *«donner plus de visibilité à l'action du réseau et plus de lisibilité à notre travail; et de rendre notre communication plus cohérente sur l'ensemble du territoire»*. En substituant une dénomination et un logo commun aux quelques 50 noms et dizaines de logos existants, la FNSR veut aussi rénover la gouvernance statutaire du réseau. Son président national, obligatoirement un JA, avait constaté que depuis 1972, année de création du service, ses membres fondateurs (syndicalisme, chambres, mutualisme, crédit, coopération) s'étaient plus ou moins désengagés de ses valeurs d'origine. La FNSR veut ainsi relégitimer le mutualisme auprès de ses partenaires traditionnels. Pour cela, la FNSR a fourni de nouveaux statuts types qui doivent encore être validés à l'échelon départemental. Ainsi, dans la Nièvre, les 9 administrateurs locaux (2 par secteur géographique et 1 pour le secteur lait) du GEADRA 58 vont-ils laisser la place à trois collèges: celui des adhérents (exploitants utilisateurs), celui des membres institutionnels (syndicats, chambre, coopération) et celui des membres associés (Crédit agricole, Groupama). Encore doivent-ils entériner la modification, inspirée par la FNSR, lors de l'AG du 31 mai.

E.C.

AG oridnaire et extraordinaire du GEADRA58: 31 mai 2010 à 18h30 à la salle des fêtes de Rouy.

Abonnement Terres de Bourgogne

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement
à Terres de Bourgogne - Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaires** — 95 €
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — 30 €

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaires** — 185 €
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — 60 €

Total

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

☐ **Je règle**.....**€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1061

Tél. 03 80 78 90 40 - mail:abonnement@terres-de-bourgogne.net

La MSA *en direct*

Dossier réalisé en collaboration a

●••édito

Une nouvelle MSA est née !



Le 18 mars dernier à Beaune, les délégués cantonaux MSA (présents ou représentés à près de 76%) participaient à la première Assemblée générale commune aux quatre départements bourguignons pour voter les statuts et élire les nouveaux administrateurs.

A cette occasion, ces derniers m'ont accordé leur confiance pour présider la nouvelle Caisse Régionale MSA de Bourgogne.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à Pierre Dufour, saluer son engagement et son action permanente au service de la population agricole de Saône et Loire.

Je sais pouvoir compter, sur son expérience et son appui pour, avec l'ensemble des administrateurs régionaux, positionner cette nouvelle entreprise comme un acteur incontournable et performant de la protection sociale agricole. Je tiens également à souligner le très bon état d'esprit qui a toujours régné entre les administrateurs des deux anciens conseils, tout au long des travaux préparatoires à notre fusion. Ce climat de travail constructif va permettre maintenant une mise en place rapide des instances politiques de la nouvelle structure : conseil d'administration, commissions, comités départementaux. De même, les équipes administratives sont en place.

Dans ce nouveau contexte, maintenir et améliorer le service à nos adhérents, garantir le meilleur niveau de proximité, préserver le fait départemental, définir de nouvelles orientations en matière d'Action Sanitaire et Sociale ou de services sont autant de défis à relever dès aujourd'hui.

Soyez sûrs que le conseil d'administration, l'équipe de direction et tous les collaborateurs de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, mettront tout en œuvre pour les atteindre.

DOMINIQUE BOSSONG

Caisse régionale MSA de Bourgogne

Une politique d'Action Sanitaire et

Dans le cadre de la création de la nouvelle Caisse Régionale MSA de Bourgogne, les travaux de convergence politique conduits depuis plusieurs mois par les administrateurs des 2 anciennes Caisses ont permis en matière d'action sanitaire et sociale, de définir dès le 1er janvier 2010, un budget unique et un socle commun de prestations extralégales, avec les mêmes conditions d'attribution et barèmes, pour les ressortissants des 4 départements de la Bourgogne.

Ce nouveau socle commun de prestations est réparti de façon équilibrée entre les 5 publics cibles (enfance, jeunesse, familles, personnes handicapées ou âgées).

Des prestations d'action sociale supplémentaires ont même été créées : Pour les adhérents de Saône et Loire, l'aide à la garde du jeune enfant, la prime habitat jeunes, un dispositif d'accompagnement aux retraités sortant d'hôpital ou encore une aide aux soins palliatifs. Pour ceux du reste de la région Bourgogne, deux nouveaux types de prêts peuvent être accessibles : prêt d'honneur et prêt équipement du logement des jeunes. Preuve que la régionalisation des Caisses de MSA permet bien sûr d'harmoniser mais aussi d'étendre la politique de services en direction des populations agricoles. En attendant le Plan d'Action Sociale pour la période 2011-2015, un plan transitoire pour 2010 définit les grandes orientations par publics cibles et veille à la cohérence régionale de l'Action Sanitaire et Sociale de la nouvelle Caisse MSA de Bourgogne. Pour tout savoir sur les vingt prestations extralégales proposées par la MSA et plus encore, rendez-vous sur www.msa-bourgogne.fr le nouveau site internet de la CRMSA de Bourgogne, site unique pour les adhérents des 4 départements.

▶ Zoom sur…

Alain Lagneau **Proximité sociale renforcée**

Directeur adjoint à la Caisse régionale MSA de Bourgogne, Alain Lagneau a en charge «l'action sanitaire et sociale et l'offre de services sur les territoires» des quatre départements. Bien que la fusion juridique des caisses de MSA bourguignonnes n'ait eu lieu que le 1er avril dernier, élus et équipes administratives des deux structures avaient anticipé les choses dès le printemps 2009. Une équipe de direction commune a vu le jour dès le mois de mai avec, en son sein, un pôle d'action sanitaire et sociale. Alain Lagneau en est le directeur régional. Pour tenir compte des spécificités locales, chaque département conserve son responsable de service sanitaire et sociale. Une déclinaison territoriale essentielle dans le fonctionnement de la nouvelle caisse régionale.

Dans le domaine de l'action sanitaire et sociale, comment les élus des MSA Bourgogne et Saône-et-Loire ont-ils préparé la fusion ?

Alain Lagneau : «*durant l'année 2009, les élus MSA des quatre départements ont travaillé ensemble à la convergence des politiques d'action sanitaire et sociale des deux caisses bourguignonnes. Réunis en commissions (lire témoignages), ils se sont mis d'accord sur un plan d'action sanitaire et sociale commun aux quatre départements pour 2010. Les axes prioritaires de ce plan sont : l'accompagnement des jeunes, l'amélioration des conditions de vie des familles, l'accompagnement des ressortissants agricoles en difficulté, l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées et une politique gérontologique basée sur la prévention en faveur du mieux vivre. Ce travail de convergence a aussi abouti à la mise en place d'un socle commun de prestations extra légales d'actions sociales pour 2010*».



Qu'entendez-vous par socle commun de prestations extra légales ?

A. L. : «*depuis le 1er janvier, tous les ressortissants de la Caisse régionale ont accès aux mêmes aides avec des conditions d'attribution identiques. Grâce aux économies de gestion générées par la réorganisation des caisses, les ressortissants de la MSA Bourgogne se verront offrir 400.000 € de prestations supplémentaires. Ainsi, en Saône-et-Loire, nous avons créé quatre prestations nouvelles en faveur des familles, des jeunes et des aînés. Dans le reste de la Bourgogne, deux nouveaux prêts sont apparus (lire article ci-contre). Avec un tel redéploiement des aides, les bénéficiaires pourront être plus nombreux et les barèmes plus avantageux. Ce sont des avancées significatives pour nos adhérents*».

Le plan d'action sanitaire et social que vous évoquez ne vaut que pour 2010. Qu'en est-il pour les années suivantes ?

A. L. : «*nous allons élaborer un nouveau plan d'action sanitaire et sociale pour 2011 – 2014. Notre politique d'action sociale est vraiment décidée par nos élus. Ils choisissent les orientations, les publics cibles, les objectifs généraux. Ce travail se fera à partir du bilan de nos plans d'action sanitaire et sociale antérieurs, en tenant compte aussi des besoins de nos ressortissants et des évolutions en matière de législation. De nouvelles orientations vont ainsi être définies pour les années à venir.*

Le plan 2011 - 2014 sera dans la continuité du travail accompli pour 2010. Les orientations communes inscrites au niveau régional seront nécessairement assorties d'une déclinaison départementale. Pour parvenir à ce plan, nous réaliserons toute une consultation de terrain en direction de nos délégués locaux et de nos travailleurs sociaux. L'action sanitaire et sociale doit - par définition - être adaptée au terrain. C'est pourquoi nous avons tout fait pour préserver notre réseau de professionnels de terrain. C'est sur eux que repose la proximité territoriale si chère à la MSA. Leur travail va de l'accompagnement individuel au montage d'actions collectives. C'est à travers ses travailleurs sociaux de terrain que la MSA s'implique dans le développement social local. Un thème vital pour les territoires auquel tiennent beaucoup les élus de la Caisse régionale MSA de Bourgogne».

Caisse régionale MSA de Bourgogne
(Côte d'Or - Nièvre - Saône et Loire - Yonne)
Siège social:
14 Rue Félix Trutat
21046 DIJON Cedex

www.msa-bourgogne.fr

avec la Caisse régionale **MSA de Bourgogne**

Sociale commune depuis le 1er janvier 2010

Colette Perrot

Des réunions rondement menées !



Agricultrice dans le Charolais, Colette Perrot fait partie des élus MSA qui ont préparé la fusion. Cette représentante de la Saône-et-Loire siégeait dans le groupe «action sanitaire et sociale». Elle revient sur cette expérience.
Colette Perrot est agricultrice en EARL avec son époux à Génelard en Saône-et-Loire. Située au cœur du Charolais, l'exploitation élève des bovins allaitants. Depuis de nombreuses années, Colette Perrot préside un service de remplacement féminin destiné aux éleveuses de chèvres ou de volailles. Militante à la commission des agricultrices, elle est aussi secrétaire de l'association Agrisolidarité 71. Pour cette femme d'engagement, devenir administratrice à la MSA 71 était un peu une continuité. Son mandat accompli en Saône-et-Loire lui a permis de se familiariser avec les différents services de la MSA. *«Durant mon mandat de cinq ans, j'ai participé successivement à deux commissions : la commission des rentes puis celle des recouvrements. En 2009, pour préparer la régionalisation, nous avions de nouveau à nous répartir en commissions. C'est l'action sanitaire et sociale que j'ai choisie».*

Mère de deux enfants trentenaires, la situation familiale de Colette lui donnait un certain recul par rapport aux questions sociales. Et puis en période de crise, l'élue MSA estime que *«l'action sanitaire et sociale est quelque chose de très important pour les familles».*
La commission dont elle faisait partie comptait 19 membres administrateurs issus des quatre départements bourguignons. Courant 2009, ils se sont réunis environ une dizaine de fois à Autun, ville centrale dans la région. C'est là que les élus ont entrepris – entre autre - d'harmoniser les prestations sociales extralégales pour les quatre départements.

Objectif : tirer vers le haut

«Nous avons pris les aides en Saône-et-Loire puis les aides de l'ex MSA Bourgogne (21, 58, 89). Nous avons fait en sorte de les harmoniser, mais en essayant de toujours tirer vers le haut», résume Colette Perrot. Concrètement, les élus ont toujours veillé à favoriser, parmi l'offre régionale, l'aide la plus avantageuse pour tous les ressortissants agricoles du territoire. *«La première chose à faire, c'était d'harmoniser le quotient familial. Là encore, nous avons pris le plus avantageux. D'ailleurs, ce travail d'harmonisation régionale nous a fait gagner de nouvelles aides en Saône-et-Loire, comme l'aide à la garde du jeune enfant ou l'aide à la sortie d'hospitalisation des personnes âgées»*, détaille l'agricultrice.
Colette Perrot insiste sur la qualité du pilotage de ces réunions et sur l'excellente entente qui régnait entre les administrateurs des différents départements : *«les intervenants de la MSA – l'agent de direction Alain Lagneau et les responsables d'ASS départementaux – nous ont présenté des tableaux comparatifs clairs et dans le groupe, nous nous sommes très bien entendu».*

Marie-Joseph Baumont

Dans le respect mutuel

Exploitante administratrice de la MSA en Côte-d'Or, Marie-Jo Baumont a présidé le groupe de travail chargé d'harmoniser l'action sanitaire et sociale en Bourgogne. Comme la plupart des participants, c'est avec enthousiasme qu'elle revient sur ce long cheminement accompli en commun.
Agricultrice exploitante en production céréalière à Montmançon, près de Pontallier-sur-Saône, Marie-Jo Baumont est administratrice à la MSA depuis plus d'une vingtaine d'années. Engagée depuis toujours pour la cause collective, cette exploitante côte-d'orienne s'est tout naturellement sentie attirée par les valeurs portées par le régime agricole. Depuis quelques années, elle présidait régulièrement la commission d'action sanitaire et sociale de l'ex MSA Bourgogne (21, 58, 89) et jusqu'au 1er avril dernier, elle avait également la responsabilité de l'union régionale des caisses d'assurance maladie, désormais dissoute. En 2009, c'est elle qui a présidé le groupe de travail chargé d'harmoniser l'action sanitaire et sociale dans les quatre départements bourguignons, en alternance avec Roland Verguet de la MSA 71.

Constructif et enrichissant

«Notre groupe réunissait à la fois des élus, des directeurs, des cadres de services des quatre départements. Ensemble, nous avons tous travaillé dans un esprit constructif. C'était très enrichissant», confie d'emblée Marie-Jo Baumont. *«Nous avons opéré avec une vraie méthode de travail. Nous avons mis à plat toutes nos pratiques respectives (prestations extra légales, secours, aides diverses…) et nous les avons toutes examinées, comparées. Tout en tenant compte des limites budgétaires, l'objectif était d'harmoniser par le haut et de garantir une égale prise en charge pour tous les ressortissants agricoles de Bourgogne».*



Cette *«mise à plat»* des prestations des uns et des autres a nécessité une véritable collaboration entre les représentants des deux caisses. *«Un long cheminement à faire ensemble qui a finalement révélé que les écarts n'étaient pas si grands que cela entre les deux»*, avoue Marie-Jo Baumont.

Ancrage local préservé

Tout au long de ce travail d'harmonisation, les administrateurs de la MSA n'ont eu de cesse que de défendre la *«proximité de terrain». «Dans un projet de régionalisation, on a toujours peur de perdre l'ancrage au terrain. Dans les trois départements du nord de la Bourgogne, nous avions l'expérience d'une première fusion. Aussi, notre souci permanent a-t-il été de faire en sorte que le territoire soit bien représenté, que l'étendue de la région soit compensée par les remontées des élus locaux. Le respect des contextes départementaux a été pour nous primordial»*, conclut Marie-Jo Baumont.

www.msa-bourgogne.fr

▶ En bref

Pesticides
la protection des utilisateurs est insuffisante

Les utilisateurs de pesticides ne sont pas assez protégés, selon les intervenants du colloque *«quels risques professionnels liés à l'application des pesticides ?»* organisé le 6 mai à Paris par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement (Afsset) et la Mutualité sociale agricole (MSA). Une étude de l'Afsset critique l'efficacité des vêtements de protection (équipements de protection individuels). Une étude du Cémagref souligne le manque d'étanchéité des cabines de tracteurs et constate que les pratiques des agriculteurs contribuent à les contaminer. Le chercheur Alain Garrigou (Université de Bordeaux), a déclaré que *«même les experts ne sont pas d'accord entre eux»* pour le réglage des appareils et notamment des pulvérisateurs. D'autre part, les produits et matériels utilisés ne sont pas étudiés et conçus les uns par rapport aux autres. Le résultat aboutit à *«un ensemble de défaillances dans la protection des utilisateurs»*.

Marché à terme :
de l'orge de brasserie à 158 €/t

Le 10 mai, le Nyse Euronext a donc lancé comme prévu les contrats à terme et d'option en orge de brasserie. En fin de séance, la céréale rendue Anvers ou Gand cotait 158 euros/t sur novembre 2010. 84 lots avaient été échangés entre les échéances novembre 2010 et 2011. *«Par rapport à la production européenne, à peu près similaire à celle de colza, 3 000 lots par jour devraient être traités quotidiennement quand le contrat aura atteint sa maturité, comme en colza»*, a indiqué Lionel Porte, de Nyse Euronext, en conférence de presse le 10 mai. Pour François Pignolet, d'Axéréal, *«il faut que l'on monte minimum à une centaine de lots par jour pour représenter quelque chose au niveau européen»* d'ici septembre/octobre. Comme l'a souligné Michel Costes, président du Syndicat de Paris du commerce et des industries des grains, Euronext va devoir mener *«tout un travail de conviction»* à destination des brasseurs, souvent assez peu familiers du marché à terme.

Oléo-protéagineux

Semer du colza après pois ?

Comparée à une succession classique, faire succéder du colza au pois peut s'avérer payant. Sans surcoût par rapport à une rotation habituelle, cette pratique pourrait faciliter l'implantation du colza et la gestion de l'enherbement.



Faire succéder du colza à la culture de pois comporte un grand nombre d'avantages agronomiques.

Si faire succéder deux têtes de rotation ne vient pas à l'idée de tous, cette pratique s'avère payante dans le cas de la succession pois-colza. Sans aucun surcoût par rapport à la succession habituelle, cette pratique aurait même tendance à faciliter l'implantation du colza et la gestion de l'enherbement dans la rotation. Avec un potentiel augmenté du colza et un gain sur la quantité d'azote épandu, en optimisant la succession des cultures on améliore la marge au niveau de la rotation.

Quelle faisabilité technique ?

Comparé à la succession habituelle, l'implantation du colza après pois s'en trouve facilitée par l'absence ou la très faible présence de résidus de cultures. Cet avantage est particulièrement accentué en cas de non labour et encore davantage en semis direct.

Quels intérêts pour la maîtrise des mauvaises herbes ?

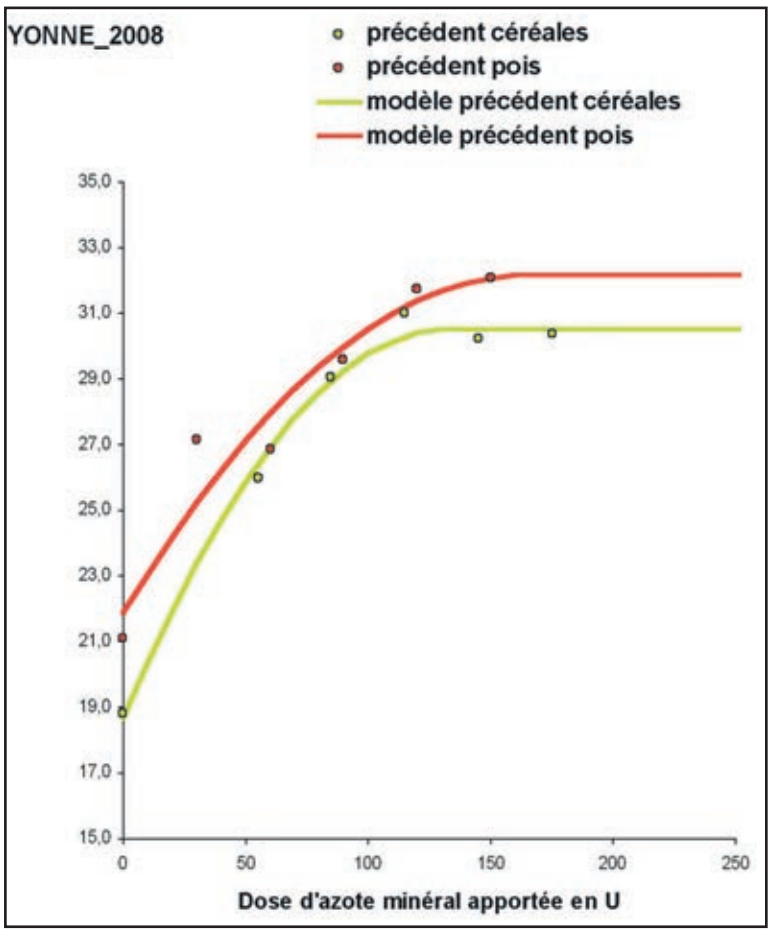
L'enherbement dans le colza varie en fonction du précédent. Comparé à une rotation classique colza-blé-orge, après un pois on observe dans le colza moins de repousses de graminées qui justifient souvent une intervention spécifique notamment en non labour. En contre partie, on trouve davantage de dicotylédones notamment estivales qui gèlent par la suite.
Ces variations d'enherbement sont facilement contrôlables avec un désherbage classique et ne justifie pas de modification technique. Le blé suivant la succession pois-colza est alors peu concernée par les levées de graminées rendant plus aisé la lutte contre les graminées adventices.

Risque sanitaire…

Le sclerotinia constitue la maladie commune au colza et au pois. Néanmoins il convient de ne pas surestimer le risque supplémentaire que fait courir cette succession des 2 cultures dans la rotation.
On procèdera donc dans le colza suivant un pois de la même manière que s'il succédait à une céréales à savoir une protection fongicide adéquate en floraison.

Gestion de l'azote

Neuf essais ont été conduits dans le cadre d'un projet d'étude portant sur la succession Pois Colza Blé en 2008 et 2009. Ces essais sont composés d'un couple de parcelles de colza avec deux précédents différents, ou d'une parcelle de céréales à paille dans laquelle une bande de pois aura été implantée. Dans les essais on teste une gamme très étendue de doses d'azote afin d'étudier la réponse du colza à l'azote en fonction des précédents.
Dans une très grande majorité de situations, la courbe du colza en précédent pois est continuellement décalée et en haut et sur la gauche (voir graphique 1 : exemple d'un essai de l'Yonne).
Cela signifie que pour n'importe quel rendement de colza il vous faudra toujours une dose d'azote plus faible en colza précédent pois par rapport à un précédent céréales à paille ; et que pour une dose d'azote donnée, vous aurez toujours un rendement de colza supérieur en précédent pois.
Les expérimentations sur ce thème se poursuivent. Nous espérons qu'elles confirmeront ces tendances.
D'autres études conduites à l'étranger ont montré que le blé succédant à la séquence pois-colza continuait à bénéficier de l'effet précédent des 2 cultures d'où un bénéfice cumulatif à l'échelle de la rotation permettant de valoriser la culture la plus rentable du moment, le colza.
En terme environnemental, le colza est un piège plus efficace que le blé pour limiter les fuites en azote résultant de la présence de la légumineuse.



Réponse du colza à l'azote en fonction du précédent.

L.M.Allard - CETIOM

(1) : projet CASDAR 7-175 « Améliorations des performances environnementales et économiques des systèmes de culture avec Pois Colza et Blé », (avril 2008 à 2011) coordonné par l'UNIP et qui associe l'UNIP, Arvalis-Institut du Végétal et le CETIOM , l'ESA, les chambres d'Agriculture de Mayenne, Moselle,Nièvre, Yonne.





Désherbage mécanique

Les matériels de désherbage mécanique en démonstration au champ !

Dans la continuité du salon du désherbage mécanique Deserbol, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en collaboration avec la Cerepy, une journée démonstration de désherbage mécanique le 20 mai à Neuilly, de 14h à16 h, chez Benoît Maury

Poussées par le Grenelle de l'Environnement, ECOPHYTO 2018 et une forte dynamique de développement de l'agriculture biologique, les alternatives aux produits phytosanitaires notamment aux désherbants se développent. Associé à des principesagronomiques (décalage des dates de semis, pratique du faux semis, introduction de culture de printemps, variétés couvrantes, etc) le désherbage mécanique donne de bons résultats en agriculture biologique. Il est facilement intégrable dans les exploitations conventionnelles, avec le binage des cultures de tournesol, maïs, betterave et colza semés à grands écartements.
Aujourd'hui, les évolutions technologiques permettent de biner des céréales à faible écartement (15 cm) grâce aux nouveaux systèmes de guidage, cette pratique est encore minoritaire par rapport à l'utilisation de la herse étrille mais commence à se démocratiser dans la région.

La herse étrille pour les interventions précoces

La herse étrille est constituée de panneaux articulés et indépendants sur lesquels sont fixées des dents longues et souples à ressort ou en arc de cercle. Au travail, les vibrations des dents déracinent les jeunes plantules. La herse est très efficace sur des adventices au stade fil blanc et cotylédon, après ce stade l'efficacité décline proportionnellement à la profondeur d'enracinement de l'adventice. L'efficacité est liée aux conditions météorologiques pré et post intervention.
La société BC technique agro-organique qui commercialise la marque Hatzenbichler effectuera une démonstration de herse étrille sur tournesol. La société Ecomat présentera et effectuera une démonstration avec la herse étrille Trefller (concept différent des herses étrilles traditionnelles).

Le binage pour les interventions plus tardives

Les bineuses se divisent en deux sous-groupes :
Les plus répandues sont les bineuses à socs, elles peuvent être équipées de dents vibrantes type vibroculteur ou de dents rigides. Les socs sont le plus souvent des cœurs ou des socs plats type pattes d'oies.
Les bineuses à étoiles sont plus rares et plus onéreuses. Elles présentent une meilleure efficacité sur adventices très développées et en sol dur ou argileux. Elle est cependant plus difficile à régler et nécessite une vitesse de travail d'au moins 6 Km/h pour être efficace. Les bineuses à étoiles sont surtout présentes sur les exploitations productrices de maïs.

Les systèmes de guidage pour un gain de temps et de précision

3 systèmes de guidage seront testés lors de la démonstration :
Les coutres circulaires constituent le système de guidage le plus répandu, il se compose de deux disques qui pénètrent dans le sol, ils permettent à la bineuse de garder son cap et de limiter l'impact des coups de volant. Ce système est économique mais ne permet pas de s'approcher très prés du rang.
Le guidage par caméra. La camera fixée sur la bineuse visionne une ou deux lignes de semis et communique les images au boîtier électronique. Ce boîtier convertit les données d'images reçues en une ligne représentant l'alignement de la ligne de semis en se basant sur la **reconnaissance des couleurs**. Le boîtier commande un déplacement latéral de la bineuse par l'intermédiaire d'une électrovanne qui actionne les vérins hydrauliques. Ce système permet de s'approcher à 6-7 cm du rang voir moins
Lors de la démonstration vous pourrez voir et comparer les bineuses et leurs systèmes de guidage. Seront présents lors de cette journée :
Une bineuse Agronomic avec un guidage par caméra Une bineuse Carre associée au Precicam (interface avec guidage camera) Le Robocrop bineuse de la marque Agrilead Une bineuse Steketee distribuée par la société Ecomat. La bineuse Thyregod distribuée par Agridis Une bineuse Hatzenbichler distribuée par la société BC technique agro-organique
Le guidage par satellite **RTK**. Positionné sur le tracteur et ou l'outil (semoir puis bineuse), le **GPS RTK** permet de localiser l'attelage dans la parcelle. La position des lignes des cultures est enregistrée par l'écran lors du semis puis reprise lors du binage pour guider le tracteur et ou la bineuse lors des opérations de binage. Le guidage par GPS seul ne peut suffire pour le binage (précision de l'ordre de 15-20 cm), pour atteindre un niveau de précision compatible avec le binage, il faut lui associer la technologie RTK (précision 5 cm si guidage du tracteur et 2 cm si guidage de la bineuse).
La société **Espad** importatrice de la technologie **Trimble**, en partenariat avec le groupe **Methivier** ont équipé le tracteur du système de guidage **RTK** Ez-steer lors du semis de la parcelle de démonstration. Vous pourrez donc apprécier le niveau de précision du binage effectué par le tracteur guidé par ce même système de guidage et attelé à une bineuse **Hatzenbichler**.



1061 (89)_Désherbage méca_03

Système de guidage du tracteur EZ-steer fabriqué par Trimble utilisé lors du semis et du binage

Pour tout renseignement :
Contact Guylain Degryse au 03 86 94 82 90 et 06 30 62 99 69

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



1061 (89)_Désherbage méca_01

Bineuse équipée de coutres circulaires

PRESSES NEW HOLLAND : BC5000, BR6000, BR7000 ET BB9000
RONDES, CUBIQUES ou RECTILIGNES
Eleveurs, Entrepreneurs ou Particuliers, choisissez votre format de balles !



PRESSES À BALLES RONDES BR6000 ET BR7000 :
Une offre complète de presses à chambre fixe et à chambre variable pour réaliser des balles parfaites en toutes récoltes et en toutes conditions.

PRESSES À HAUTE DENSITÉ SÉRIE BB9000 :
6 modèles pour le pressage de votre choix (6 tailles de balles disponibles) avec les technologies CropCutter™, système de liage exclusif double nœud, contrôleur d'humidité, caméra, pesée des balles en continu…

PRESSE MOYENNE DENSITÉ SÉRIE BC5000 :
2 modèles toujours au catalogue et toujours au top !

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

Sarl Manière
21690 - VERREY Sous SALMAISE
Tél. 03 80 35 80 66

Nodimat

Route de Chaumont
21401 CHATILLON/SEINE CEDEX
Tél. 03 80 91 52 21 - Fax. 03 80 81 55 13
10, Route Nationale
21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 91 60 - Fax 03 80 48 91 69
Route de Langres - Bp 2006 - **52901 CHAUMONT**
Tél. 03 25 30 62 70 - Fax. 03 25 32 57 32
Toutes nos occasions sont sur www.nodimat.com

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition, création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Races bovines

La salers, une race en augmentation



Les éleveurs ont tenu leur assemblée à Montagny-lès-Beaune.

L'assemblée générale de l'association «Salers de Bourgogne» a réuni une quarantaine de personnes le 23 avril à Montagny les Beaune (21). Gérard Chevau, président et Michel Vincent, trésorier, ont présenté le rapport moral et financier. La race est en augmentation puisque l'on compte 1545 vaches de plus qu'en 2009 en Bourgogne, soit 7228 vaches pour les 4 départements. Une journée «portes ouvertes» est prévue en 2010, la date et le lieu restent à définir. Xavier Bohy, éleveur Salers et céréalier, a fait un brillant exposé sur l'engraissement des mâles salers afin de mieux les valoriser et a insisté sur le fait de ne pas confondre prix de vente et marge brute. Bruno Faure, directeur du HBS et Olivier Tournadre, technicien HBS remplaçant d'Alice Jardin, ont expliqué les index Iboval retenus en station d'évaluation. Frédéric Pitoizet (sud 21) et Fabien Brochot (58), responsables agricoles à la Banque Populaire ont présenté brièvement le fonctionnement et l'organisation de cet organisme et notent que de plus en plus d'agriculteurs les rejoignent. La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié suivi de la visite de l'élevage de Guillaume de Gevigney. Le président, Gérard Chevau a remercié les participants sans oublier Jean-Pierre Mauguin (71) et Guillame de Gevigney (21), délégués départementaux, qui ont œuvré efficacement au bon déroulement de cette rencontre.

Association «Salers de Bourgogne»

Production bovine dans l'Union Européenne

Le repli devrait se poursuivre en 2011

Le dernier recensement du cheptel bovin effectué en décembre 2009 laisse apparaître une chute de 0,7 % des effectifs dans l'UE par rapport à décembre 2008, selon les données recueillies par Eurostat. Quant à la production bovine européenne, elle devrait continuer à chuter en 2010 et 2011.

Les effectifs progressent au Royaume-Uni (+ 0,7 % à 9,910 Mt), en Pologne (+ 0,5 % à 5,590 Mt) et aux Pays-Bas (+0,1 % à 3,746 Mt). La situation est, en revanche, moins favorable dans les autres grands pays producteurs : France - 0,9 % à 19,199 Mt ; Allemagne - 0,7 % à 12,897 Mt ; Italie - 0,6 % à 6,447 Mt ; Irlande - 1,5 % à 5,848 Mt ; Espagne - 0,3 % à 6,001Mt. Les effectifs européens de jeunes bovins (moins d'un an) chutent de 1,9 % à 25,336 Mt et le cheptel laitier continue à décroître (- 2,3 %à 23,697 Mt).

L'UE de plus en plus déficitaire

Le déficit de l'UE en viande bovine qui se creuse d'année en année devrait atteindre 305 000 tonnes en 2010 et 323 000 tonnes en 2011, selon les prévisions des services agricoles de la Commission européenne. La production bovine de l'UE devrait baisser dans l'UE de 0,6 % à 6,980 millions de tonnes en 2010 et d'un pourcentage identique en 2011 à 6,939 millions de tonnes. Egalement orientée à la baisse, la consommation devrait se situer à 7,285 millions de tonnes en 2010 (- 0,2 %) et à 7,262 Mt en 2011 (- 0,3 %).

Les importations communautaires de viande bovine, qui avaient fortement chuté en 2008 par rapport à 2007 (-29 % à 395 000 tonnes), ont repris en 2009 (431 182 tonnes). L'an dernier, le Brésil est resté le premier fournisseur de l'UE mais avec un volume de 149 000 têtes, en baisse de 13 % par rapport à 2008. Les exportations argentines de viande sont, en revanche, passées de 92 924 tonnes en 2008 à 122 494 tonnes en 2009. L'Uruguay, le troisième fournisseur, a enregistré une progression de ses ventes vers l'Union de 19 % à 79 144 tonnes.



Photo: Réussir

En dépit d'une baisse de 13% par rapport à 2008, le Brésil rest le premier fournisseur de l'Europe.

Zoom sur…

La production française devrait légèrement augmenter en 2010

La hausse de la production dans la filière bovine est prévue à hauteur de 1,3% en 2010 par rapport à l'année précédente, d'après les chiffres du service statistique du ministère de l'Agriculture (Agreste). Après avoir atteint 6, 143 millions de têtes en 2009, la production globale de bovins est prévue à 6,224 millions de têtes en 2010. Les prévisions indiquent un renouvellement du nombre des vaches allaitantes. Malgré tout, ceci ne devrait pas permettre de compenser la diminution de vaches laitières. La baisse de la production de vaches est donc globalement évaluée à 3% en 2010. Néanmoins, une hausse de la production de jeunes bovins (2%) et de veaux de boucherie est à prévoir, selon Agreste.



Rencontre technique régionale à l'EARL de la Folie (58)

La reconquête ovine en démonstration

La Chambre régionale d'agriculture, les Chambres départementales de Bourgogne et leurs partenaires, ont convié les éleveurs ovins des quatre départements à une rencontre technique régionale ovine. L'occasion de démontrer par l'exemple que la reconquête ovine n'est pas qu'un vœu, mais qu'elle peut devenir réalité en raisonnant financièrement et techniquement l'introduction ou le développement de cette production sur une exploitation.

La reconquête ovine n'est pas un vain mot. C'est ce qui a été démontré lors de la rencontre technique régionale organisée par la section ovine du Corel (Comité régional de l'élevage), à Sainte-Colombe-des-Bois (58), chez Jean-Marc et Eric Bertrand. Déjà, lors de l'assemblée générale de la FNO quelques signes positifs avaient été relevés. Les prix ont retrouvé quelque vigueur et les producteurs ovins vont bénéficier du bilan de santé de la Pac avec une aide à la brebis qui ne peut que soutenir une production en péril. Le paysage ovin a évolué aussi. Nombre de petites troupes ont fait les frais de la restructuration, la production s'est organisée, structurée et des professionnels ont saisi les opportunités qui se présentaient pour rebondir. Au cœur des enjeux: l'efficacité technico-économique des élevages et un appui technique rénové. Car la production ovine est très technique. Autre point déterminant pour améliorer le revenu des éleveurs ovins : l'accroissement de la productivité des brebis, par la voie génétique essentiellement. A l'EARL de la folie tous ces paramètres étaient réunis.



Thierry Besançon, responsable de la section ovine du Corel (Comité régional de l'élevage), Jean-Marc Bertrand et son père Eric, ont planté le décor et expliqué la genèse et la réalisation d'un projet d'installation ambitieux, mais bien raisonné.

Produire en fonction du marché

Responsable de la section ovine du Corel, Thierry Besançon a tout de suite planté le décor, rappelant *«la politique d'accompagnement, fruit du travail syndical important mené au plan national par la FNO et relayé par les Chambres et les FDSEA au plan départemental et régional»*. Pour *«sauver cette production»* il fallait mettre en place *«une vraie politique de soutien et organiser un accompagnement technique dont on peut voir ici à l'EARL de la folie les résultats concrets»*. L'objectif est clair : il s'agit d'abord *«de produire un mouton qui correspond aux attentes du marché et de mettre en place les moyens nécessaires à une production ovine moderne qui intéresse les jeunes»*. A savoir, un atelier ovin rentable qui fonctionne dans le cadre d'une filière organisée.

Et sur ce plan, les très nombreux participants venus des quatre départements de Bourgogne ont pu constater que toutes les conditions requises étaient réunies dans ce projet porté par Jean-Marc, le fils d'Eric Bertrand. Un projet devenu réalité à force de ténacité et de réflexion, mais aussi parce qu'il a pu bénéficier d'un accompagnement technique soutenu et d'aides régionales et départementales. Outils techniques, conseil adapté, financement bien raisonné : l'EARL de la Folie possédait trois atouts majeurs pour réussir son pari.

Une stratégie d'adaptation de l'ensemble de l'exploitation

En décidant de *«revenir sur l'exploitation»* Jean-Marc a tout de suite vu grand. Passionné par l'élevage ovin, toute sa formation initiale a été orientée sur l'acquisition de compétences pointues dans cette production. Il avait déjà choisi les conditions et les moyens. Son choix s'est porté sur une race prolifique : la Romane. 400 agnelles ont été achetées dans quatre élevages différents adhérents à l'Upra ovine Inra 401. Pour accueillir cette troupe un bâtiment bois en kit a été auto-construit, un parc de contention et un bureau attenant complétant le dispositif. Acquisitions très importantes aussi, *«un bon chien et un quad qui me permettent de gérer seul le troupeau»* explique Jean-Marc Bertrand, qui avoue par ailleurs que *«la crise de la FCO n'a pas facilité le parcours»*. Elle a bouleversé les projets initiaux et contraint l'éleveur à s'adapter.

La constitution d'une troupe ovine a conduit aussi à raisonner différemment la SAU de l'EARL. On a ainsi implanté des prairies temporaires sur des terres de cultures et semé de la luzerne dactyle. 40 ha de cultures ont été mis en herbe progressivement afin de satisfaire aux besoins alimentaires de la troupe.

La troupe compte aujourd'hui 340 Romane, 49 Ile de France, 5 moutons charollais et 12 béliers.

Une opportunité d'amélioration du revenu

L'agnelage se déroule sur trois périodes, avec une lutte en avril, une lutte en juin et une lutte d'automne. La conduite rigoureuse et le rationnement bien adapté au niveau de prolificité de la race assurent de bonnes performances techniques. Tous les agneaux sont complémentés, mais les agneaux de boucherie sont ensuite séparés des agnelles de renouvellement pour être engraissés dans un local aménagé. Pour les organisateurs de la journée (Chambre régionale d'agriculture et ses partenaires) et les conseillers techniques des Chambres départementales qui sont intervenus, une conclusion s'impose: dans la conjoncture actuelle, la création d'un élevage ovin constitue une réelle opportunité, à condition de raisonner les investissements (bâtiments, possibilités de subventions) et d'obtenir de bons résultats techniques. Chiffres en mains, cette rencontre a montré qu'une exploitation de grandes cultures à potentiel limité peut améliorer son revenu. L'exemple de l'EARL de la Folie prouve, comme a conclu Thierry Besançon *«qu'il est possible de faire de l'élevage ovin une vraie filière gagnante»*.

ANNE-MARIE KLEIN



Un bâtiment bois en kit auto-construit accueille les deux tiers de la troupe et des installations de contention avec cage de retournement facilitent et sécurisent le travail.

Filière ovine française: les prix restent fermes

En 2009 les disponibilités limitées en viande ovine ont contribué à la fermeté des prix à la production. Les prévisions restent bonnes pour l'année 2010. En parallèle les importations françaises ont diminué (-7%). Toutefois la consommation a continué elle aussi à s'effriter (-4% en France,-5% en Europe). Le prix des agneaux a augmenté d'environ 5%.

La «Romane»: nom de code, Inra 401



Issue du croisement de la Berrichonne du Cher et la Romanov, la race Inra 401 a été obtenue au domaine Inra de la Sapinière (Cher) par des croisements qui ont débuté dans les années 1960. Issue d'un progrès génétique constant, la race a pris le nom de Romane une fois fixée. Ses qualités de reproduction sont très intéressantes du fait de sa prolificité. Elle avoisine ainsi les 200% en lutte de printemps. Ses éleveurs apprécient son caractère calme et docile. Il n'existe pas encore de standard strict. Les toisons sont majoritairement blanches, mais certains animaux sont tachetés, voire noirs. Aussi fertile en lutte naturelle qu'en insémination, la brebis romane met bas facilement et possède de grandes qualités maternelles. La croissance des agneaux à l'engraissement et les aptitudes bouchères s'améliorent considérablement par la sélection et les croisements avec des béliers de races bouchères, comme le charollais. Autre atout, la brebis romane se désaisonne naturellement.



La race Romane a été sélectionnée pour sa prolificité, ses qualités maternelles, sa facilité à se désaisonner naturellement et enfin son bon caractère. Un homme en quad et un chien mènent sans problème une grande troupe.

Repères

Depuis l'installation de Jean-Marc Bertrand en avril 2007, la SAU de l'exploitation a été adaptée à la nouvelle production ovine. Initialement l'EARL de la Folie comprenait deux unités de main d'œuvre, Eric Bertrand et Alain (salarié à plein temps) pour exploiter 225 ha de SAU répartis en 155ha de cultures dont 55 irrigués, 70ha de SFP valorisés par 55 vaches allaitantes. Aujourd'hui, 270ha de SAU (45 étant apportés par Jean-Marc lors de son installation) sont répartis en :
175ha de cultures, blé-orge-colza sur les sols limon-argileux et argilo-calcaires profonds, orge de printemps-maïs sur les sols argilo-calcaires superficiels irrigués, 55ha de SFP bovine, 40ha de SFP ovine

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Viticulture

Les millésimes d'Irancy montent sur «Seine»

A l'occasion du 10e anniversaire de l'obtention de l'AOC communale, les vignerons d'Irancy ont organisé dans un restaurant parisien une dégustation de l'appellation sur les vingt derniers millésimes.




Les vignerons d'Irancy présents à Paris : David Renaud, Franck Givaudin, Stéphanie Colinot, Thierry Richoux, William Charriat, Christophe Ferrari, Léon Bienvenu et Roger Delaloge (de gauche à droite).

Dans ce restaurant parisien, à l'ombre de la tour Montparnasse, le président du syndicat de l'AOC Irancy, Christophe Ferrari, ne cachait pas sa satisfaction à l'issue de cet *«œnolunch»* organisé en partenariat avec le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne : *«à mon avis, qu'un syndicat présente ainsi des vins de tous les producteurs, sur 20 ans, c'est une première ! Le succès est au rendez-vous puisqu'on espérait une dizaine de visiteurs et il en est venu plus d'une trentaine»*. Un public constitué exclusivement de professionnels éclairés, qu'ils soient sommeliers ou journalistes spécialisés.

Alignés sur les tables, comme à la parade, plus de 170 bouteilles de 19 producteurs différents, vitrines des 20 derniers millésimes : du petit dernier de 2008, au caractère «pur et bien affirmé», à l'aîné de 1990, *«grand millésime de cette fin du XXe siècle»*, en passant par le flamboyant 2003 encore dans toutes les mémoires, *«puissant et généreux»* ou ce millésime 1996, *«année phare et sacré numéro»*…, toute la famille est rassemblée ! Léon Bienvenu, président du syndicat, 21 ans durant et figure emblématique du village d'Irancy se souvient : *«le premier dossier pour l'obtention de l'AOC, c'est moi qui l'ai monté en 1977. Et à l'époque certains juristes n'avaient rien trouvé de mieux que de limiter le vignoble d'Irancy à son seul village, excluant de fait Cravant et sa "Palotte" !»* On déclare une guerre pour moins que ça ! Heureusement que l'INAO, a sagement autorisé de remonter un second dossier incluant les parcelles «oubliées» sur Cravant et Vincelottes ! Et c'est ainsi qu'est née le 4 novembre 1998 l'AOC communale Irancy. Une première pour un vin rouge produit dans l'Yonne, venant récompenser les efforts accomplis par plusieurs générations de vignerons à l'âme et au caractère bien trempés.

Dégustation buissonnière le 25 juillet

L'histoire d'amour entre Irancy et Paris n'est pas un mythe, l'appellation commercialisant aujourd'hui 70 % de sa production auprès de restaurants et de particuliers de la capitale et de la région parisienne. Autre particularité du vin d'Irancy : c'est l'un des vins en Bourgogne dont la vente en caveau est l'une des plus importantes, 70 % des bouteilles étant vendues par le seul intermédiaire des vignerons. Si l'attrait touristique du village, niché au creux d'un amphithéâtre naturel recouvert de vignes et de cerisiers explique en partie une telle notoriété, une longue tradition d'accueil en cave y contribue encore aujourd'hui.

Pour fêter dignement les 10 ans de l'AOC, les vignerons organisent dimanche 25 juillet une *«dégustation buissonnière»* à travers le vignoble. Un parcours à la portée de chacun, où tous les sens seront sollicités, ponctué de 7 étapes restauration et dégustation. L'occasion de randonner *«gourmand»* à travers vignes et sous-bois. Le tout en musique, des animations étant prévues tout au long du parcours. Et à partir de 16 h : fête dans le village pour clore la journée, avec fanfare, intronisations, marché artisanal, jeux, concerts, bal, feu de joie…

Renseignements et réservations sur : www.irancy.org

DOMINIQUE BERNERD


Une «collection» impressionnante de millésimes et un cruel dilemme : «lesquels vais-je goûter… ?»



Vignerons indépendants de France

Anticiper sur le réchauffement climatique

Les Rencontres nationales des Vignerons indépendants de France qui se sont tenues les 29 et 30 avril à Macon (Saône et Loire) ont été l'occasion des réflexions sur les adaptations nécessaires de la viticulture confrontée au réchauffement climatique d'une part et à la nécessité de mieux préserver l'environnement d'autre part.



Un degré de plus équivaut à 10 jours d'avance sur la vendange.

Si le réchauffement climatique ne dépasse pas les objectifs fixés à Copenhague, les vignerons pourront s'adapter au changement climatique en jouant sur tous les léviers possibles (cépages adaptés, vinification, désalcolisation des vins...). Mais si le réchauffement est plus important, la viticulture pourrait se trouver en situation de rupture. Surtout dans certaines zones géographiques. On sait aujourd'hui qu'un degré de plus équivaut à 10 jours d'avance sur la vendange.

L'œnologie apporte déjà des corrections, mais seulement partielles, pour corriger par exemple une augmentation de la richesse en sucre et du PH (taux d'acidité) qui ont des conséquences sur le vieillissement des vins, les blancs plus particulièrement. L'élimination du sucre reste une solution radicale à limiter aux situations exceptionnelles.

Pour la gestion du stress hydrique et azoté, il y a intérêt à suivre l'indice de formol des moûts qui est l'indicateur le plus fiable. En matière de goût et de qualité, la quantité de feuillage et la réduction des rendements ne sont plus considérées comme les seuls choix.

Des variétés résistantes aux champignons

La gestion du sol doit évoluer. La démarche radicale vers l'enherbement n'est pas, là encore, la seule solution. Il en existe d'autres pour entretenir et gérer les sols.

Les solutions variétales, apportées par l'Inra, promettent des solutions alternatives aux traitements chimiques contre les attaques fongiques avec des variétés naturellement résistantes au mildiou, à l'oïdium et au botrytis. C'est à la recherche également que l'on demande de lutter contre le risque de mycotoxines, plus important avec l'augmentation de la température. Les vignerons attendent que les chercheurs surveillent le fonctionnement des plantes en général dans le contexte de réchauffement et anticipent les conséquences pour la culture mais également en termes de micro-économie à l'échelle des exploitations. Dans le même temps, les exploitations viticoles devront évoluer pour réduire leur impact sur l'environnement et leur consommation globale d'énergie.

▶ A noter

Côte d'Or

Demande d'autorisation de plantation de vignes à Appellation d'Origine Contrôlée Campagne

Afin de pouvoir éventuellement bénéficier d'une autorisation de plantation ou d'une autorisation de transfert de droits de plantation, les exploitants intéressés doivent établir un dossier de demande, adressé au Centre INAO de Dijon, 53 rue de Mulhouse, Dijon, avant le 30 juin 2010 (sous réserve de modification par arrêté ministériel).
Ces dossiers pourront être retirés et/ou restitués lors des permanences suivantes : CAVB à Beaune et à la Maison des Vignerons de Nuits-St-Georges, rue Charles Arnould (face à Doras).
Retrait des dossiers : Jeudi 20 mai de 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi 20 mai de 14 h 00 à 17 h 00
Retour des dossiers : Lundi 7 juin de 8 h 00 à 12 h 30
Lundi 7 juin de 9 h 00 à 12 h 00
Les dossiers peuvent être retirés aux adresses ci-dessus à partir du 20 mai 2010 et sont également disponibles au Centre INAO de Dijon, 53 rue de Mulhouse, 21000 Dijon (03 80 78 71 90) qui pourra être consulté pour toute demande de renseignements complémentaires.

Chablisien - Auxerrois

Demande d'autorisation de plantation de vignes à Appellation d'Origine Contrôlée

Afin de pouvoir éventuellement bénéficier d'une autorisation de plantation ou d'une autorisation de transfert de droits de plantation, les exploitants intéressés doivent établir un dossier de demande, adressé au Centre INAO de Dijon, 53 rue de Mulhouse, Dijon, avant le 30 juin 2010 (sous réserve de modification par arrêté ministériel).
Ces dossiers pourront être retirés et/ou restitués lors des permanences suivantes : Maison des vins de Chablis et du Grand Auxerrois
Retrait des dossiers : Mardi 18 mai de 10 h 00 à 15 h 30
Retour des dossiers : Mardi 15 juin de 10 h 00 à 15 h 30
Les dossiers peuvent être retirés aux adresses ci-dessus à partir du 18 mai 2010. Ils sont également disponibles au Centre INAO de Dijon, 53 rue de Mulhouse, 21000 Dijon (03 80 78 71 90) qui pourra être consulté pour toute demande de renseignements complémentaires.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 05 mai

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,37 euros/t. et de 8,84 euros/t. du 1er au 15 mai pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	108,00	N C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	inc	-	C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	mai-juin	109,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	inc	-	C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	mai-juin	155,00	T C
Sud-Ouest	normes semoulières	mai	152,00 à 153,00	N C selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	mai-juin	97,00	T C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	mai-juin	88,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	mai-juin	110,00	N C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		mai-juin	130,00-131,00	A C
Sud Est		mai-juin	135,00	N CC
Aube/Yonne		mai-juin	127,00-128,00	T CC

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or Saône et Loire	50kg/hl	mai	77,00	N C
Aube/Yonne	51/52kg/hl	mai	80,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 07 mai

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 107,00-108,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 120,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 121,50; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 97,00-98,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 89,00-90,00; Maïs FOB Rhin (mars) :142,00-143,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 335,00; Pois Départ Oise: 153,00; Colza Rendu Rouen (mai-juin) : 312,00

Viande bovine

COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE DE DIJON : BOVINS DESTINES A L'ENGRAISSEMENT

En Euros/kg vif : départ exploitation — Semaine N°18 du 03.05.2010 au 09.05.2010

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart	MARCHES Moulins-Engilbert			Sancoins		St Christophe			Châteaumeillant		Bourg en Bresse	
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC		200-250	INC	INC	200-250	INC	-300	INC	INC	200-250	INC	200-250	INC
			U	2,70	=	2,70	=		2,90	3,00		3,10		2,71	2,89		INC		INC
			R	INC		2,55			2,70	2,90		3,00		2,59	2,71		INC		INC
		300	E	INC		INC		250-300	INC	INC	250-300	INC	300-350	INC	INC	250-300	INC	250-300	INC
			U	2,61	0,03	2,58	-0,03		2,70	2,90		2,85		2,47	2,59		2,75-2,90		2,75
			R	INC	-	INC			2,45	2,70		2,65		2,21	2,47		2,55-2,75		2,30
		350	E	INC		INC		300-350	2,75	2,90	300-350	INC	350-400	INC	INC	300-350	INC	300-350	INC
			U	2,48	=	2,45	-0,03		2,55	2,75		2,62		2,59	2,91		2,60-2,85		2,50
			R	2,34	=	INC			2,40	2,55		2,44		2,10	2,59		2,35-2,60		2,10
		400	E	INC		INC		350 - 400	INC	INC	350-400	INC	400-450	INC	INC	350-400	INC	350-400	INC
			U	2,34	=	2,32	-0,02		INC	INC		2,52		2,41	2,50		2,44-2,74		2,30
			R	2,24	=	INC			INC	INC		2,38		2,10	2,41		2,25-2,44		2,00
	12/18 M	450	E	INC		INC		400-450	INC	INC	400-450	INC	450-500	INC	INC	400-450	INC	400-450	INC
			U	2,20	=	2,18	-0,02		INC	INC		2,35		INC	INC		2,45-2,60		INC
			R	2,12	=	2,12	=		INC	INC		2,24		INC	INC		2,30-2,45		INC
		500	E	INC		INC		450-500	INC	INC	+ 500	INC	500-600	INC	INC	+ 500	INC	+ 500	INC
			U	2,10	0,02	2,07	-0,03		INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC
			R	INC		INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC		220-300	2,50	2,80	250-300	INC	220-300	INC	INC	220-300	INC	250-300	INC
			U	2,04	=	2,03	-0,01		2,05	2,45		2,05		2,20	2,54		2,10-2,35		2,10
			R	1,98	=	1,98	=		1,90	2,20		1,90		2,09	2,20		1,90-2,10		1,75
	12/24 M	400	E	INC		INC		400-450	INC	INC	+ 350	INC	- 400	INC	INC	-400	INC	350-400	INC
			U	1,84	0,01	1,83	-0,01		1,85	2,00		INC		2,15	2,56		INC		1,85
			R	1,71	=	INC			INC	INC		INC		1,82	2,15		INC		1,65

Moulins-Engilbert : Vente facile et cours reconduits en moins de 350 Kg.

Tendance précédente : Cours reconduits.

Sancoins : Marché calme, très difficile en femelles avec baisse des cours.

Tendance de la semaine : Baisse des cours en bêtes de stabulation.

Saint-Christophe : Les taurillons d'herbes sont recherchés, contrairement aux autres catégories, notamment les animaux trop gras. Maintien des cours dans les laitonnes.

Châteaumeillant : L'offre est moins importante et de qualité très hétérogène annonçant la fin de saison. Les sujets jeunes et bien conformés se valorisent à des prix fermes. Laitonnes: commerce difficile même si les apports sont moins importants. Tarifs inchangés.

Bourg en Bresse : Vente toujours calme.

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Pailles et fourrages 04 mai

Paille de blé : Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :45 €/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg toutes régions, à l'abri : 40 €/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe : inc., petits ballots

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 03 mai (cotations semaine dernière)

Ovins:90	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	90-135	2,00-2,46
Brebis	13-90	0,28-0,98

Pas de marché. Reproduire les cours de la semaine passée.
Vente active, tarifs facilement reconduits.

SANCOINS 05 mai i

Amenés 478, dont 201 agneaux, 70 agneaux d'embouche, 194 brebis et 9 béliers.
L'offre en agneaux de qualité étant limitée, les cours sont finalement reconduits.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 73,00-115,00-90,00 (=). **Agneaux** d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (=); R 5,45-5,80-5,65 (=); 19-22 kg U 5,35-5,75-5,65 (=); R 5,10-5,50-5,35 (=); plus de 22 kg U 4,55-4,90-4,80 (=); R 4,40-4,80-4,70 (=). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,20-2,30-2,25 (=); R 1,71-1,85-1,79 (=); O 1,34-1,49-1,45 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton du 06 mai
Amenés 61 908. Vendus au classement de 1,158 à 1,167 € soit une cotation : Base 56 TMP : 1,164 euro (-0,020) Base 56 TMP + charte qualité T : 1,184 euro.

INDICEporcelet

Du 03 au 07 mai
Prix à 25kg: 1,885 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 31,964
Du 26 au 30 avril
Prix à 25kg: 1,818 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,735

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 30 avril au 6 mai
Bretagne : 1,34 (+0,06)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,32 (+0,03)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,30 (+0,05)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,38 (+0,06)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,34 (+0,04)
Référence nationale : 1,34 (+0,06)

PORCINS Sancoins 03 mai

Amenés : non communiqués.
Nouvelle hausse des tarifs.- Au kg net : **Porcs charcutiers** 1,11-1,48. **Coches de réforme** 0,71-0,95.

SANCOINS 05 mai

Total des animaux présentés sur le marché

Amenés 197, dont 2 bœufs, 46 génisses, 132 vaches, 12 taureaux et 5 jeunes bovins.
Cours reconduits, toutes catégories. Peu de demande en sujets label.

Bovins de boucherie

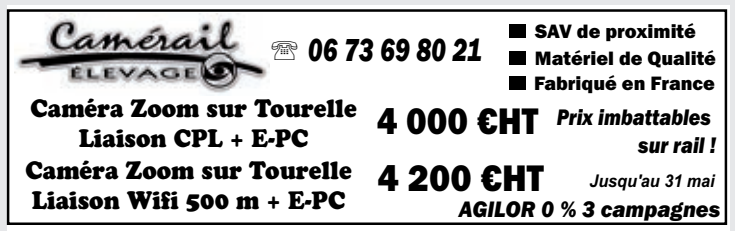
Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 136, dont 2 bœufs, 76 génisses, 42 vaches, 8 taureaux et 8 jeunes bovins.
Commerce plus calme, léger tassement des cours.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Viande bovine

Saint Christophe en Brionnais

05 mai

Amenés 527 broutards et 563 bovins maigres.

Les taurillons d'herbe sont recherchés, contrairement aux autres catégories, notamment les animaux trop gras. Maintien des prix pour les laitonnes. En bovins maigres, apports de très bonne qualité ce qui a entraîné une forte augmentation du prix moyen.

A la pièce : **Broutards** mâles moins de 200 kg 440,00-580,00; 200-250 kg 560,00-750,00; 250-300 kg 690,00-820,00; 300-350 kg 670,00-870,00; 350-400 kg 670,00-1070,00; 400-450 kg 850,00-1060,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg 300,00-520,00; 220-300 kg 475,00-700,00; plus de 300 kg 630,00-800,00. **Taurillons** moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 720,00-1080,00; 400-450 kg 760,00-1120,00; 450-500 kg U 850,00-1200,00; 500-600 kg 1010,00-1290,00; plus de 600 kg inc. **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois 590,00-790,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 852,00. **Vaches** moins de 5 ans 760,00-1800,00-1058,00; 5-10 ans 690,00-1580,00-1142,00; plus de 10 ans 810,00-1350,00-958,00; suitées 1000,00-1610,00-1277,00. **Châtrons** inc.

Au kg vif : **Broutards** mâles moins de 200 kg U 2,65-3,03; R 2,41-2,65; 200-250 kg U 2,78-3,04; R 2,68-2,78; 250-300 kg U 2,71-2,89; R 2,59-2,71; 300-350 kg U 2,47-2,59; R 2,21-2,47; 350-400 kg U 2,59-2,91; R 2,10-2,59; 400-450 kg U 2,41-2,50; R 2,10-2,41; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg U 2,66-2,80; R 1,97-2,66; 220-300 kg U 2,20-2,54; R 2,09-2,20; plus de 300 kg U 2,02-2,30; R 1,87-2,02. **Taurillons** moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U 2,40-2,78; R 2,25-2,40; 400-450 kg U 2,45-2,62; R 2,32-2,45; 450-500 kg U 2,27-2,48; R 2,15-2,27; 500-600 kg U 2,16-2,38; R 2,04-2,16; plus de 600 kg U inc. **Génisses** 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,60-3,32. **Vaches** moins de 5 ans U 1,60-2,51; 5-10 ans U 1,63-2,21; plus de 10 ans U 1,51-1,76; suitées U inc. **Châtrons** U inc.

Au kg net : **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois U 2,15-2,56; R 1,82-2,15.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

05 mai

Amenés 182 broutards et 189 sujets d'embouche.

En broutards, marché calme, très difficile pour les femelles avec baisse des tarifs. En embouche, tassement des cours pour les vaches maigreuses. Prix inchangés pour les autres.

Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,10 (=); R 3,00 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,85 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,44 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,52 (=); R 2,38 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,35 (-0,05); R 2,24 (-0,05); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,10 (-0,05); R 2,00 (-0,04); 250-300 kg E inc.; U 2,05 (-0,05); R 1,90 (-0,12); 300-350 kg E inc.; U 1,90 (-0,05); R 1,70 (-0,10); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.

A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1100,00 (=); R 760,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1300,00 (=); R 1100,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1200,00 (=); U 1100,00 (=); R 780,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1550,00 (=); U 1200,00 (=); R 1070,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1150,00 (=); U 1000,00 (=); R 700,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1400,00 (=); U 1150,00 (=); R 1100,00 (=); O 700,00 (=).

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : retour de la morosité des marchés

Les marchés des céréales et des graines oléagineuses affichent des cours en retrait par rapport à la semaine passée, à l'exception du blé qui reconduit ses cotations. Les volumes continuent de peser sur les marchés céréaliers malgré des exportations de blé qui se poursuivent, aidées par une parité euro/dollar favorable à l'euro. Le marché US, plutôt baissier n'aide pas les prix européens.

Blé tendre : stable sur un marché lourd

Le marché du blé semble relativement stable avec des cours peu orientés. Les échanges ne suffisent pas à faire remonter les cours, plombés par des volumes qui restent importants à l'échelle française et des semis de blé de printemps aux Etats-Unis qui avancent bien, laissant augurer une bonne récolte, si le climat le permet. A Chicago, les prix pâtissent également de la reprise du dollar face à l'euro, peu porteur pour les exportations nord-américaines. Les exportations européennes restent le dernier levier pour une progression des cours mais ne le permettent vraisemblablement pas pour le moment. Bruxelles a délivré 336.000 t de certificats à l'export la semaine dernière dont 138.500 t pour la France, portant le total export de l'UE à 14.688.074 t depuis le 1/072009.

Maïs : tiraillé entre demande et volume futur

Le marché du maïs est orienté à la baisse. Malgré des signes positifs pour une reprise des cours, notamment en provenance de la Chine qui a confirmé son statut d'importateur de maïs en procédant à des importations de productions US, le marché pâtit d'une offre importante et d'attentes de productions nord américaines au rendez-vous pour la prochaine récolte. En effet, les semis avancent bien dans les régions de production et sont estimés entre 60 et 70%. En France, des échanges courant sur le portuaire sont rapportés et le nord de l'UE est toujours aux achats.

Orge de brasserie : peu de vendeurs

La période d'échanges est passée suite à une baisse des cours qui a plombée l'activité retrouvée. Les vendeurs sont présents sur ce marché devenu attentiste.

Blé dur : consolidation

Alors que la demande se manifeste, notamment italienne et en provenance d'Afrique du Nord, les échanges restent rares. Les vendeurs font le dos rond, espérant de meilleurs prix. Dans ce contexte, les cotations se consolident.

Orge fourragère : retrait

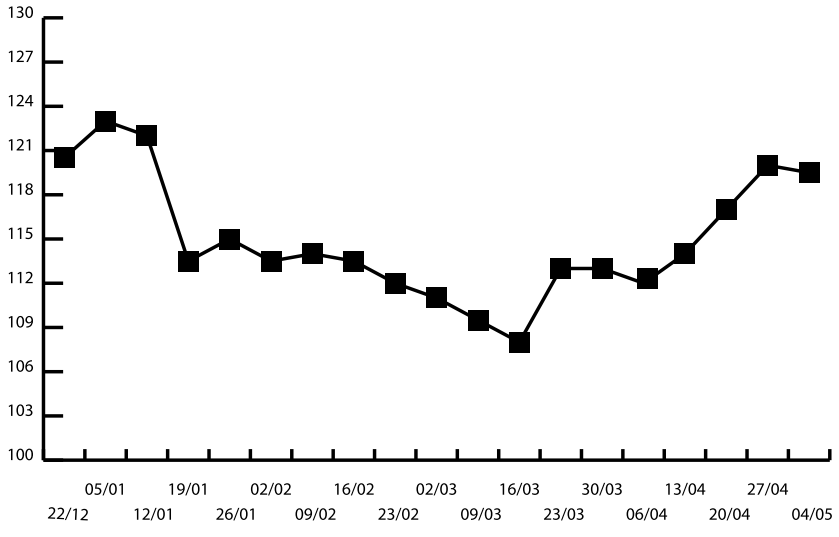
L'orge fourragère a reculé cette semaine. Toujours très offerte, l'orge peine à progresser faute de demande suffisante et de volumes conséquents. Un volume de 117.706 t a été offerte à l'intervention la semaine passée. On notera que l'Algérie a lancé un appel d'offre pour la vente d'un volume d'orge non communiqué. Par ailleurs les prochaines récoltes d'orges en Mer Noire seraient attendues en recul.

Colza : baisse

L'annonce de l'incendie qui a détruit l'usine Bunge de Mannheim a immédiatement pénalisé les cours du colza qui ont régressé face aux craintes de revente de volumes de graines importantes sur le marché européen. La reprise en soja, portée par des importations chinoises importantes et la hausse du pétrole, a néanmoins permis de contrebalancer la baisse. Les échanges sur le territoire hexagonal sont moyens en terme de volume.

Service Analyses Abc/La Dépêche

Evolution des cours du blé tendre rendu Rouen en euro/t



Source : La Dépêche - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

-MF 8250 - 180cv - 2001
-MF 6480 - 145cv - 2004
-MF 6270 - 110cv - 2000
-NH TM 140 - 145cv - 2003
-Deutz Agrotron 150-155cv 2005 avec chargeur
-Same Diamond-260cv-2001
-Renault Ares 710RZ-145cv 97

SOMAC

89-PERRIGNY -
03- 86- 94- 25- 70
89 SOUCY -
03- 86- 86- 63 -19

01 - Cse retraite vds tracteur Fendt GT 365 porte outils
✆ 06.08.25.74.92

01 - Vds Ford 7840, 6600 H, 11000 Euros ; Fiat 880, 2 roues, 3500 euros ; faneuse Kneverland
✆ 06.65.73.50.84

07 - Cherche tracteur MF 90 CV faire offre au
✆ 04 75 58 21 24 le soir

07 - Vds cse cess tracteur John Deere 6520 mai 2006 800H cab clim siège pneum TBE
✆ 06 62 54 41 51

07 - Vds tracteur MF 6255 4 RM 100 CV 2002 7900H BE rel av cab clim siège pneum 4 pneus 20% usure
✆ 06 77 61 08 88

21 - VENDS tracteur JD 6810, 2001, toutes options, 3 700 h., MB NH TX 32, 1989, révisée. (19VB3)
✆ 06 17 49 08 63

39 - Vds tracteur JD 6600 9 060 h an. 96 boîte neuve b.é. 17 000 euros à débattre
✆ 03 84 48 42 96 h.r.

54 - Vends Case IH Maxxum 5140 clim rel av TBEG, roues benne 49x17 8 trous, jumelage Somac 18/4/38.
✆ 06 07 64 61 82

58 - VENDS tracteur NH TS 115, TBE, 6 400 h., clim., siège, pneum., ann. 2001, pneu av. neuf, AR 50, 16 000 €. (1807)
✆ 03 86 22 16 30

70 - Vds NH TM 55 1400 H déc-2006 pneu Michelin 650.540. état proche neuf à saisir.
✆ 06 07 19 89 41.

Travail sol

38 - vends semoir à grains Nodet à socs 13 rangs ; semoir engrais Vicon 600 kg.
✆ 04 76 25 27 07

93 - ACHETE MB NH TC56, TX 34, TX 32, 8080, 8070, 8060, 8050, 1550 S, 1545 S, 1540 S, - Soméca 152, 132, 112, - Laverda 3650, 3550, 3450, 3350, tout état, même en panne, paiement comptant à l'enlèvement (180A)
✆ 06 76 03 50 96

Récolte

21 - CHERCHE entreprise pour moissonner 82 ha d'orge, blé, colza dans les Hautes Côtes de Nuits St Georges. (1705)
✆ 03 80 61 44 15

38 - Vds presse balles rondes MF 143, TBE.
✆ 04 74 54 48 15 HR

57 - Vends presse Fortschritt type 550 balles rect. 85x120 occasion tbé, à débattre.
✆ 03 87 05 42 80

58 - VENDS faucheuse tambour 2.70 m. claas, - faneuse Kuhn 6.30 m., - andaineur Kuhn 4.20 m., - plateau 12 T. (18VB1)
✆ 03 86 50 02 74

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Krone 2.40 m., - faneuse Kuhn 5.20 m., prix à débattre. (190B)
✆ 06 19 90 48 88

71 - Vds presse balles rondes NH.841, chambre variable, diamètre 160, bon état.
✆ 06 25 97 51 52

89 - Cause retraite VENDS presse JD 590, pick up, 2.20 m., TBE, prix: 9 000 €. (1708)
✆ 06 85 40 30 08
ou 03 86 32 13 37

Epandage

89 - RECHERCHE éparpilleur à fumier Lavoillette même pour pièces ou en état (1904)
✆ 06 32 94 85 78
ou 03 45 85 90 40

Irrigation

07 - Vds electro pompe Rovatti, 25 CV, 45 m3 à 8,5 kg, 30 m3 à 14 kg, complete aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900 m PE Ø 75 10, BA + enrouleur 75 250 à turbine.
✆ 06 77 61 08 88

Manutention

07 - Vds transpal élec fenwick T16 fruitier batt 250 AH état neuf 50h 5/2008 3000 HT à déb
✆ 04 75 05 02 98

Agri. divers

07 - Vends calibreuse Calibrex 2 lignes + tapis - Atomiseur porté 600L - Pompe sur tracteur BE
✆ 04 75 06 71 73 HR

07 - Vds Pirouette Kuhn 2 toupies bon état
✆ 06 85 14 46 51

21 - RECHERCHE presses moyenne densité, - semoirs Pneumasem Nodet, - tracteurs 4 RM Massey ou JD. (170E)
✆ 06 73 80 16 97

26 - VDS 4 roues étroites Fendt714 20% usure 4 roues Same Dorado 480/65/24 320/65/16 20% usure 2 roues 28L26 Bineuse frontale Ribouleau 4rgs/80 2009
✆ 06 82 25 63 69

38 - Vds ensi. John Deere 16 A 1,60 m de coupe dési. Lucas 1,300m3 vis à grains L 4m diam. 160 bétal. Masson 4 T 5 à 6 gros gros bovins fusil hypod a servi 3 fois.
✆ 04 74 84 72 44 HR

38 - Vds bineuse frontale 5 rgs Ribouleau, remorque basculante 8 tonnes.
✆ 06 85 52 42 45

38 - Vds 2 batteuses maïs crib : 1 automotrice Rivière Casalis : 1000 E ; 1 tractée Richon : 400 E ; Vds 1 charrue trisocs TR65 : 600 E ; 1 charrue bisocs HBO retournt hydro. : 300 E ; 1 mini-pelle 2 godets attelage tracteur : 5500 E.
✆ 04 76 06 04 89
ou 06 87 43 44 08

TONTE DE MOUTONS
PARRAGE DE BOVINS
Jean-Marie DEGORGUE
Tél. 06 76 55 30 30

38 - Cuve mazout 500 litres, jet de botte, pompe à eau sur 3 points prise de force avec 600 mètres de tuyau 70 de diamètres, charrue quatre tour, rampe d'arrosage, charrue à bêtes, monte-foin, 304 peugeot, 80 briques refractères, motoculteur, petite bétaillère.
✆ 04 76 64 23 69 HR

38 - Vds cse cess 2 tact John Deere, semoir maïs Monosem 4 rgs micro granules, charrue Vogel et Nod 3 corps, pulvé Carruelle 1000 l R 18 m hydro coupure électrique au norme, semoir Vicon 1000 l, surélévateur balles ronde 7 m adaptable sur fourche, bétaillère, 2 faucheuse Taarup 307 avec tapis, andain boitier épandeur Doyeux, bras de fourche Faucheux type jsh broyeur Gyromas 3 m.
✆ 04 74 92 03 42

38 - Vends pirouette 2 toupies 300 euros, charrue bisoc hydraulique 300 euros, le tout en bon état.
✆ 04 74 97 34 84 HR

38 - vds presse Garnier petite botte, monte botte 8 mètres, pirouette 2 toupies tout en très bon état.
✆ 04 76 32 01 92

39 - Vds 3 faneuses 5 m 4 toupies 6 bras dont 1 Fahr et 2 Khun bas prix à débattre
✆ 06 74 51 21 40

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 moiss.-batt. ensil. Claas NH JD
✆ 06.23.19.33.18

55 - Vds cause cessation MB NH TX 68 7,30 m, Manitou MLT 632, Tracteur Fiat 115.90, Tracteur Renault 180.94, Presse Claas 2200 Tandem, Andaineur Claas 12,50 m, Andaineur Claas 3,50 m, Remorque plateau 12 m, Herse Morin 8 m, Broyeur Pierres Kirpy 1,80 m. MUAUX Michel.
✆ 03 29 89 63 85 HR

55 - Vds faucheuse conditionneuse Kuhn FC202 2 m, ensileuse JD 3002, ensileuse auto Hesston 7007 180 cv bec 3 rangs + herbe, pulvé Evrard 1.200 L 21 m dépli. hydro + cuve avant 1.000 L, rouleau Croskill 3,40 m, cage phyto 2x2.
✆ 03 29 75 02 50 HR
ou 06 30 78 38 70

58 - Cause cessation VENDS godet mélangeur dist. Melimix, TBE, - faucheuse pendulaire Taarup 8 assiettes 3.20 m., TBE. (18VB4)
✆ 03 86 30 92 64
ou 06 03 41 10 43

58 - VENDS faucheuse doigts mobiles, - faneuse 2 toupies, - élevateur 10 m., - presse MD avec groupeurs, - cureuse déportée + divers (1907)
✆ 03 86 78 61 69

58 - VENDS semoir à tournesol monograin roues étroites, - herse à terrage force 6 m. (19VB2)
✆ 06 33 57 30 30

69 - Vds hangars charpente bois 28 m 15 m - Tunnel charpente lamé collé couverture tolle ondulé 40 m * 15 m.
✆ 04 74 04 64 07 HR

69 - Vds laveuse à carottes Urac tout inox briant - Peseuse à p. de terre 5 à 25 kg. BE.
✆ 04 78 90 58 71 HR

71 - Vds presse BR John Deere 545 et faneuse Fella 5,40 m, repli. hydrau. très bon état.
✆ 06 08 02 84 56

71 - Vends semoir maïs tournesol 4 rangs Nodet PN11, fertilisateurs micros en bon état.
✆ 03 85 76 15 56

71 - Vds combiné herse rotative Agram, rouleau Packer, portacourt et semoir Nodet AS à sabots, 21 rangs.
✆ 06 19 40 24 60

71 - Vds chaîne de curage CK, rampe galvanisée, très bon état, plus intérieur d'écurie.
✆ 06 17 17 73 04

89 - VENDS tracto pelle JCB, 4 000 €, - épandeur Brimont 5 T., 800 €, - ensileuse Kuhn 1 rang maïs + pick-up herbe, TBE, 500 € (1908)
✆ 03 80 75 70 69

89 - RECHERCHE planteuse à pommes de terre super préfer plateau et godets basculants 3 ou 4 rangs. (1903)
✆ 03 86 56 05 38

Elevage

19 - Vds Evacuateur à Fumier bovins très bon état, 100m de chaîne, 8m de rampe, marque DOUCET.
✆ 06 80 42 25 28

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds camion Renault G 230 TI 19T 1991 394000 kms TBE caisse frigo + HAY 14 pal 6900 euros à deb
✆ 04 75 05 02 98

58 - VENDS bétaillère Renault JP 13, 1982, 500 000 kms, mine OK, 30/11/10. (170C)
✆ 06 21 05 32 58

63 - Vds Camion Mercédès bétail. 917 cityliner, 98, 290000 km, carros. 4,6x2,6 m harmand.
✆ 04 73 65 90 61
ou 06 07 53 88 13

69 - Vds Renault Master T35D rallongé habillé an 91, 4 pnx neufs + 2 nge - Batt, rad, pot neufs 3500 euros.
✆ 04 78 48 53 34

71 - Vends bétaillère Mercédès 709, 280.000 km, 1985, embrayage pneus neufs.
✆ 03 85 24 09 60
ou 06 47 83 84 31

Tourisme

18 - Vends 504 pick up D, 180.000 km, révisé, 3.800 euros ; roues étroites, 230x95 R 44, 800 euros.
✆ 06.07.09.89.01.

89 - VENDS Audi A4 TDI, très belle, sable, sept. 1999, CT OK, bons pneus, clim. 280 000 kms, 3 100 € (1803)
✆ 06 16 66 44 74

89 - VENDS R Navada D Break pour pièces et Citroën Visa 11 essence. (1906)
✆ 06 32 94 85 78
ou 03 45 85 90 40

Achat-Vente

Récolte

21 - RECHERCHE foin sur pied ou pension pour 30 génisses 2 ans sur le dép. 21 et limitrophe. (1612)
✆ 06 86 77 00 93

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03.84.32.30.91.
ou 06.86.08.38.02

Bât. Pro.

21 - VENDS 2 silo phénix démontés, 700 qx, diam. 4,01, H. 6.75 m., an. 99, - ventil. gaîné, porte rep., 900 € x 2. (1910)
✆ 06 07 42 40 03

Propriété

23 - Vds expl. laitière quotas 243481 L 36 ha achat + 24 ha location - corps ferme maison F6 stabus sal. traite.
✆ 05 55 81 70 42

Location

Agricole

44 - Loue ferme élevage bio 130 ha Loire Atlantique 25 km de la mer.
✆ 06 12 28 05 74

Autre

21 - LOUE maison Bretagne Côte d'Armor proxi. mer, 2 chambres, - (promo) 200 € la semaine avril - mai - juin - septembre, - 350 € juillet - août, pour 5 personnes. (190A)
✆ 06 81 16 07 71

Offre

Emploi

26 - RECHERCHE chauffeur MB pour exploitation en Roumanie, logé. (150G)
✆ 06 98 20 69 06

38 - Urgent service remplacement secteur La Cote St André recherche CDI Tps complet.
✆ 06 22 75 87 21
06 71 92 39 11

69 - Cherche 15 juin / juillet ramasseurs (euses) cerises - Logé.
✆ 06 85 83 94 07

69 - Exp polyculture élev. rech. salarié motivé aimant les animaux. Poss responsabilités.
✆ 04 74 70 65 09
ou 06 76 25 66 38

71 - Sud Mâconnais, Domaine viticole en agriculture biologique recherche salarié CDD 2 mois pour travaux de printemps et salarié expérimenté en CDI pour tous travaux manuels vigne et cave, et conduite enjambeur. Importance de l'intérêt des candidats pour l'agriculture biologique. Poste avec évolution possible vers chef de culture. Contact : FDSEA 71 – Service Emploi, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ 03 85 29 56 50

71 - Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, recherche commercial (e) publicité. Suivre et développer une clientèle existante publicité d'une PME sur la Saône-et-Loire : suivi des programmes en cours ; préparation et remise des éléments pour fabrication de la publicité ; suivi de la fabrication et validation des bons à tirer auprès des clients ; facturation hebdomadaire et suivi des règlements ; suivi de la fabrication de dossiers annuels (Mémento, dossiers presse, numéros spéciaux...). Prospecter de nouveaux clients. Profil : H/F BTS action commerciale ou ingénieur agri-agro ; excellent sens commercial ; dynamique, organisé, motivé, esprit curieux ; notions commerciales, voire première expérience et connaissances en agriculture et/ou viticulture seront un plus appréciable ; maîtrise des logiciels Word, Excel. Permis B. CDD avec entrée mi-juillet 2010 dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité jusqu'au 15 février 2011 ; rémunération à définir.
✆ Envoyer CV + LM et prétentions sous la référence 2384 à : L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex, qui transmettra.

Demande

Emploi

70 - JH 18 ans CHERCHE maître apprenti BAC pro, prod. végétale. Etudie toutes propositions. (1814)
✆ 03 84 91 69 06

Mariage

Rencontre

26 - JH 33 ans agri cool sympa rech F 23 a 30 ans douce simple aimant ski rando cine secteur valence
✆ ecrire à l'agriculture drômoise bp216 26000 valence réf 19/2010

Achat-Vente

Divers

38 - V. roues étroites 8,3x44 adaptables à divers modèles de tracteurs, Vends superbes chiens DrahtarsxKortals pucé vaccin bon début de chasse à voir n°250268500086955 né le 16/04/2008 prix raisonnable 500 E 3280 francs.
✆ 04 74 58 02 65
06 42 06 77 60

38 - Vds round baller Hesston 5540 dble liage électrique 2500 E ; semoir blé Sulky 15 rangs ; 60 rouleaux paille (Claas Rollant 46) 70 E/tonne.
✆ 06 89 54 08 83

PIÈCES ADAPTABLES DE 1ère QUALITÉ

DENT NIVELEUSE
pour semoir
Type ACCORD
4.98€

DENT type Vibroflex
Avec Soc
dég. 600mm
69.70€

DENT HERSE
14mm - 2 trous EA. 60mm
Pour Herse Rotative :
- Pegoraro
- Maschio DOMI
- Vogel & noot
- Alpego
- Carraro
5.45€

SOC 14"
Pour Kühn/Huard
réf. 622134/135
21.90€

VERSOIR
Pour Overum XL
réf. 94595/95594
79.-€

Net HT
Départ 86
Valable jusqu'au 31/05/2010

Ganaye tél. 05 49 85 84 05 Cédric
Exprimez vos besoins : contact86@ganayediscount.fr
Economisez de 25 à 40% par rapport à vos prix habituels

Les **Petites annonces** doivent nous parvenir :

✆ par fax ou téléphone avant **le lundi 12h00** (*en payant par carte bancaire*)

✍ par courrier pour **le lundi** (*avec le règlement*)



Pour tous renseignements 03 80 78 90 40

71 - A l'approche de la Fête des mères et de la Fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA VENDS taureaux limousins 20 mois et génisses 18 mois. Urcay - Allier (1411)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds bovins Limousins 1 taureau 2 génisses 1 an vaches bio
✆ **04 75 38 85 56**

89 - **RECHERCHE**
RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE
210 ha, 200 JB CH
BTA ou BTS avec expérience en gestion et conduite d'exploitation
Capacité d'encadrer une équipe
Rémunération selon expérience
Contact: **CECNA**
3, Rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Tel. 03 86 92 36 50
Mail: skr.cecna@ucacig.fr

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré, nombreux d'origine vêlages faciles, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49**
ou 06.81.38.47.12.

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

21 - VENDS très bons taureaux charolais HBC de 16 mois, TGS, livraison assurée. EARL Gabory - Jeux les Bard 21460. (18VB4)
✆ **03 80 96 79 42**
ou 06 87 43 40 33

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - taureau adulte, - vaches suitées ou pleines. (1901)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - Elevage Limousin TBO VEND taureaux, vaches suitées, génisses dociles. (19VB1)
✆ **06 23 03 36 44**

25 - VDS génisses Salers de 18 mois vaccinées FCO indemnes IBR.
✆ **06 62 77 91 85**

26 - Cessation Vds Troup Holstein TB génétique 10000kg, pointage 82PT Tract JD6530 Rel avt, Clim 1000H An 2008
✆ **06 21 65 06 76**
ou 04 75 68 88 62
(le soir)

26 - vds laitonne charolaise + génisses croisée charolaise de 12 à 20 mois garantie sanitaire
✆ **06 11 45 97 00**

42 - Vends taureau limousin HBL RJ cause consanguinité
✆ **06.80.21.93.45**

42 - Vds cause retraite vaches limousines avec ou sans veau génisses limousines 20 mois
✆ **06.61.70.65.25**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs et 1 taureau 6 ans hivernés au pré, vêlage facile, HBC, TGS, IBR A. GAEC Pigoury (1606)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS monte terminée, bon taureau, vêlage facile, 5 ans, HBC, naisseur GAEC Gauthé, TGS. GAEC de Selins. (1611)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS jeunes vaches suitées (M. et F.) et inséminées, IBR A, FCO 1 et 8 OK, HBC ou non. GAEC Berger - Ternant (170D)
✆ **03 86 30 83 41**
ou 06 25 72 20 74

58 - VENDS 2 bons taureaux HBC 4 et 5 ans, IBR A, FCO OK. Lemoine Thierry - Villapourçon. (17VB3)
✆ **06 67 57 88 23**

58 - VENDS taureau charolais 5 ans HBC, extra, type viande. (180C)
✆ **06 20 51 76 64**
ou 06 15 51 57 50

58 - VENDS taureau 5 ans HBC IBR A, or. Friaud. EARL Coudret - Chaume - 58350 Châteauneuf Val de Bargis. (1816)
✆ **03 86 69 25 38**
ou 06 99 35 67 34

58 - Cause retraite VENDS vaches prête à vêlées, bonnes origines. (1909)
✆ **03 86 50 05 79**

63 - VDS vaches salers suitées + taureau salers type viande IBR A FCO1-8 OK.
✆ **04 73 71 30 33**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Châtillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage HBC vend 20 veaux repro. 1 an et vaches suitées, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21**
ou 06 03 43 33 10
ou 03 85 79 55 59

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux 2 ans, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente de taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 4 ans, 30 mois, 18 mois, TGS, hivernés au pré.
✆ **03 85 88 31 05**

71 - Vds jeunes vaches ou vaches qualifiées avec veaux M ou F. EARL Cortier, Viry.
✆ **06 85 39 72 25**
ou 03 85 24 05 39

71 - Vds taureau Salers 5 ans, cause consanguinité.
✆ **03 85 45 54 43 H.R.**

71 - Vds taureaux 2 ans, 18 mois, HBC, IBR A, TGS ; vaches suitées, génisses 2 ans. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

89 - VENDS vaches à vêler juin, juillet, août, septembre. (1806)
✆ **06 88 59 79 77**
ou 06 81 99 44 31

89 - RECHERCHE à échanger 1 châtron de 2 ans contre 1 taureau de 2 ans blanc ou croisé jaune limousin. (1905)
✆ **06 32 94 85 78**
ou 03 45 85 90 40

Ovin

42 - Vends Rouge de l'Ouest ins. Béliers : 4 mois, 16 mois, 2 ans ; agnelles : 4 mois, 16 mois. Dép. Loire Centre. A partir du 22/05
✆ **04.77.65.57.42**
ou 06.16.56.67.31

89 - VENDS brebis croisées Berrichonnes saillies agnelage fin juillet, 75 € (1902)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

15 - PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

Chien

38 - Vds 2 chiots femelles Nivernais née le 23/3/2010 mère n° 2FVF352, parents extra sanglier, rapprocheur voie unique.
✆ **06 83 82 54 85**

71 - Vds chiots Patou, nés dans le troupeau, protection garde mère 2EJN214, naissance 1er mai.
✆ **06 75 58 85 96**

71 - Vends chiots Berger allemand nés le 10.02.2010, n° mère 250269602211809, 2 mâles.
✆ **06 83 13 82 29**

Travail à façon

Scierie Mobile **CHOQUET**
sciage à façon, rabotage
Achat d'arbres vente de bois
TÉL : 06-77-49-10-25

Vendre, Acheter,
Louer, Emploi,
Immobilier, Divers
Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE SAONE ET LOIRE

AVIS

Objet :Département de Saône et Loire
Instauration des périmètres de protection des captages destinés à l'alimentation en eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la vallée de la Dheune (captages de Remigny)
Arrêté préfectoral :
- portant déclaration d'utilité publique :
• des travaux de dérivation des eaux souterraines au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement
• de l'instauration des périmètres de protection avec leurs servitudes afférentes au titre des articles L.1321-1 à L.1321-10 du code de la santé publique
- portant autorisation de prélèvement au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement
- portant autorisation de traitement de l'eau distribuée et autorisation de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine au titre de l'article L.1321-7 du Code de la santé publique
Par arrêté préfectoral n° 09-05783 en date du 15 décembre 2009 sont déclarés d'utilité publique :
- les travaux de dérivation des eaux souterraines à partir des captages situés sur la commune de Remigny
- l'instauration des périmètres de protection avec leurs servitudes afférentes. Ces servitudes seront annexées au plan local d'urbanisme des communes concernées.
L'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique et les servitudes rattachées peuvent être consultés en mairie des communes Remigny, Bouzeron, Chagny, Chassey le Camp, et Santenay où cet arrêté a fait l'objet d'un affichage ainsi qu'au siège du syndicat intercommunal des eaux de la Vallée de la Dheune en mairie de Saint Léger sur Dheune.

AL21192139

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s. s. p. en date du 1er avril 2010,
il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : C.L. PISCINES
Siège social: 7 rue de l'Arbre Pin 21300 Chenôve
Objet : Construction, rénovation, entretien de toutes sortes de piscines et terrassement, création de jardin, plomberie, chauffage et négoce de tous matériels de piscine et de jardin.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital : 1 000 €
Gérance : Messieurs Lenoir Christophe et Ferrarri Franck demeurant respectivement à Chenôve (21) 7 rue de l'Arbre Pin et Is sur Tille (21) 10 avenue de Maupertuis
Immatriculation au R.C.S. de Dijon
La gérance

AL21192137

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DU GRAND CHAIGNET

Société civile en liquidation
Siège social
18 rue Saint Martin
21800 Quétigny
324 743 954 RCS Dijon

Aux termes d'un acte en date du 26/04/2010, l'associée unique et liquidatrice de la société, Madame Sylvie Rémond, a approuvé les comptes de liquidation, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associée unique ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, la liquidatrice

AL21192126

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

TRANSFERT DE SIÈGE

LE CHEMIN VERT

Société civile immobilière
Au capital de 1 524.49 euros
Siège social
Chemin de Chaumont
Le Village
21350 Vitteaux
349 460 329 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 2 mai 2010, il résulte que:
Le siège social a été transféré à 32 rue de la Libération - 21540 Sombernon, à compter du 1er mai 2010. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence:
Ancienne mention:
Siège: chemin de Chaumont 21350 Vitteaux
Nouvelle mention:
Siège: 32 rue de la Libération 21540 Sombernon.
Pour avis

AL21192138

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

METALEIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 8, rue Professeur Néel
21 600 Longvic
503 203 614 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2010, Monsieur Hervé Obrecht demeurant 2 impasse de la Charbonnière 21110 Pluvet a été nommé gérant pour une durée d'un an, renouvelable, en remplacement de Mademoiselle Christine Roslyj, démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon.

AL21192084

SARL ETS RIVOIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 148.975 euros
Siège social : 3, rue du 19 Mars 1962
21 600 Longvic
349 509 422 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2010, Monsieur René Guyard demeurant 28 quai des Mariniers 21250 Lechatelet a été nommé gérant pour une durée d'un an, renouvelable, en remplacement de Mademoiselle Christine Roslyj, démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon.

AL21192085

TED

SARL au capital 30 000 €
Siège social : Impasse des Charrières
(21800) Quetigny

520 718 651 RCS Dijon
Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 30 Mars 2010 et des cessions de parts du même
jour, Monsieur Pierre Galmiche demeurant 41 rue des Justices, 25000 Besancon a été nommé cogérant pour une durée non limitée.
Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 13/04/2010 et des cessions de parts du même jour,
Monsieur Abderrahmane Ouachaddi demeurant 40 rue des Hauts Trévois, 10000 Troyes a été nommé
cogérant pour une durée non limitée.
Pour avis.

AL21192140

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Etude de Maîtres
Axel Letellier
et Dalila Letellier-Bourtayre,
Notaires associés
à Moulins (Allier),
13 Cours Anatole France

Suivant acte reçu par Maître Letellier-Bourtayre, notaire le 15 avril 2010, a été modifié les statuts du GFA Roy Painvaut identifié sous le numéro Siren 443730452 RCS Nevers comme suit:
- La durée de la société fixée à 60 ans, a été prorogée de 99 ans.
- Le gérant: monsieur Jean-François Marie Joseph Roy, chargé d'étude, demeurant à Moulins (Allier) 4 rue de Decize, né à Quimper (29000) le 16 septembre 1958.
Pour avis

AL58192361

PIERREFITTE HAMEAU EARL

Société civile
au capital de 7 622,45 €
Siège social
«Château de Pierrefitte»
58170 Poil
RCS de Nevers 392 924 825

Suivant délibération d'Age en date du 6 mai 2010 ont été adoptées les résolutions suivantes qui prennent effet au 1er mai 2010 :
-Démission de ses fonctions de gérant de M Olivier Neerman
-Transformation de l'EARL en SCEA
-Changement de dénomination sociale : la société devient la SCEA Elevage de Bibracte
-Le capital social est porté à la somme de 75 065,89 €
- Transfert du siège social : Pierrefitte 58170 Poil.
Pour avis,
La Gérance

AL58192362

EARL DU MACHURE

Société civile
au capital de 7 500 €
Le Machuré - 58110 Rouy
RCS Nevers - 329 198 774

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 26 avril 2010, il a été procédé à l'entrée de M. Christophe Guérin - Le Mantelet 58270 St Sulpice comme cogérant, et à l'augmentation du capital le portant à 7 550 euros.
Pour avis, les gérants

AL58192364

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP Thibert & Ganier
Avocats
2 rue Hoche, BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél. 03.86.71.88.54
Fax. 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 15 juin 2010
à 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Place du Palais, 58000 Nevers.
LOT UNIQUE
Commune de **BRASSY** (Nièvre) :
1°) Une maison d'habitation sise «La Montée», de type F5 sur deux niveaux, composée de : cuisine, salle de bains, WC, salon-séjour, quatre chambres, hall du premier étage en cours de rénovation.
Grange, hangar métallique et cave.
L'ensemble cadastré section C, numéros :
32 «La Montée» pour une contenance de 4 ares 77 centiares
33 «La Montée» pour une contenance de 7 ares 80 centiares
TOTAL 12 ares 57 centiares
2°) Différentes parcelles de bois cadastrées:
Section A, numéros :
335 « Les Bouchots » pour une contenance de 43 ares 15 centiares
336 « Les Bouchots » pour une contenance de 22 ares 00 centiares
Section B, numéros :
74 « Le Carré Rouge » pour une contenance de 29 ares 70 centiares
191 « Les Rechons » pour une contenance de 33 ares 60 centiares
TOTAL 1 hectare 28 ares 45 centiares
3°) Une parcelle de bois cadastrée section B, numéro :
192 « Les Rechons » pour une contenance de 37 ares 40 centiares
4°) Une parcelle de bois cadastrée section D, numéro :
1075 « Vernois Morin » pour une contenance de 1 hectare 42 ares 55 centiares
Commune de GACOGNE (Nièvre) :
Une parcelle de bois cadastrée section A, numéro :
626 « Vernoison » pour une contenance de 82 ares 10 centiares
Commune d'OUROUX EN MORVAN (Nièvre) :
Différentes parcelles de sol forestier et landes cadastrées :
Section BY, numéro :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Tostivint Norbert
10 bis, Rue Charles Roy - 58000 Nevers
RM 58: 343 889 481
Le greffier

AL58192371

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
De Almeida Victor
12, Impasse des Vernes
58000 Nevers
RM 58: 442 052 247
Le greffier

AL58192373

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Les Compositions Nivernaises (SARL)
Bellevue - 58150 Vielmanay
RCS : 305 690 505
Le greffier

AL58192375

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Neel Fabrice David
34, av. du 8 Mai 1945
58800 Corbigny
RCS: 492 361 928
Le greffier

AL58192377

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Miralles Gérard
9, Impasse des Peupliers
Artisan taxi (gare SNCF Nevers) 58660 Coulanges les Nevers
RM 58: 422 227 991
Le greffier

AL58192372

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Oceano Flore (SARLU)
1, Avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
RCS: 452 396 252
Le greffier

AL58192374

Par jugement en date du 05/05/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Société Dunoise du bâtiment - S.D.B. (SARL)
Route de Brassy
58230 Dun les Places
RCS: 453 233 595
Le greffier

AL58192376

69 « La Guitte » pour une contenance de 30 ares 69 centiares
Section CP, numéros :
94 « Le Vernois » pour une contenance de 96 ares 50 centiares
99 « Le Vernois » pour une contenance de 23 ares 50centiares
161 « Le Buisson Gros Jean » pour une contenance de 48 ares 77 centiares
TOTAL 1 hectare 99 ares 46 centiares
Biens occupés.
MISE A PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 €), avec possibilité de baisse immédiate d'un quart puis de moitié.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.
Fait à Nevers
Le 5 mai 2010
Signé Jacques GANIER, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & GANIER, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche, Tél : 03.86.71.88.54
-au greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de Nevers où le cahier des charges est déposé.
- Les visites seront effectuées par Maître Alexandre Lovato, Huissier de Justice à Cercy la Tour(Nièvre) Tél : 03.86.50.51.90 **le Jeudi 27 Mai 2010 à 15 H à Brassy « La Montée »**.

AL58192356

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Me Robert
Notaire à Nevers

Suivant acte reçu par Me Christophe Robert, notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 27 avril 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens par:
Monsieur Hubert Jean-Claude Michel Montoille, radiologue, et Madame Sylvie Claire Jacqueline Comte, médecin ophtalmologiste, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000), 37 rue Paul Vaillant Couturier.
Mariés à la mairie d'Auxerre le 27 juin 2006.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL58192366

SCP J.P Jacob et C.Theveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire à Cosne Cours Sur Loire, le 5 mai 2010,
Monsieur Bernard REGNIER, Retraité, et Madame Geneviève Renée BERTRAND, Retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Père (58200), 10 Rue de la Fontaine aux Canes Villemoison, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Provins (77160), le 8 avril 1961;
Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Denis Bloin, Notaire à Cosne Cours Sur Loire.
Pour Insertion
Me Bloin, Notaire.

AL58192368

AVIS DE CONSTITUTION

O DE LAURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social
Vauvrille
58310 Bouhy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bouhy du 26 avril 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: O DE LAURE
Siège social: Vauvrille - 58310 Bouhy
Objet social: vente de produits cosmétiques, soins en esthétique, formation dans l'esthétique.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social: 7 600 euros
Gérance: Madame Josiane Caron - Vauvrille - 58310 Bouhy.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés de Nevers.
La gérance

AL58192359

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale: SCI RJ MAGNE; Siège social: 6, rue Marcel Paul - 58000 Nevers; Objet social: acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers; Durée de la Société: 99 ans; Capital social: 300 €; Co-gérance: Mr Denis Magne et Mme Cécile Magne dt ensemble à Nevers (58) - 6, rue Marcel Paul; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance

AL58192360

EARL GUYARD

Au capital de 10 920 €
Le Bourg
58190 Vignol

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL Guyard prenant effet au 15 mars 2010 et disposant des caractéristiques suivantes:
Forme: Société civile à responsabilité limitée
Objet: activités réputées agricoles
Dénomination sociale: EARL Guyard
Siège social: Le Bourg - 58190 Vignol
Associé gérant: M. Guyard Pascal, demeurant Le Bourg - 58190 Vignol
Capital social: 10 920 € divisé en 1 092 parts de 10 € représentant de biens mobiliers.
Durée: 99 ans
Immatriculation: la société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58192363

BIO BIBRACTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Pierrefitte
58 170 Poil

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Poil le 6 mai 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale :Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale :
BIO BIBRACTE
Sigle :
Siège social : Pierrefitte
58 170 Poil
Objet social :Achat revente de produits alimentaires et non alimentaires
Activités touristiques d'hébergement
Prestation et conseil à caractère agricole et rural
Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation AU RCS
Capital social :7 500 euros
Gérance :Mme Nathalie Dussauze, épouse Niaux
St Léger Sous Beuvray (71) lieu-dit «Le Bourg»
ImmatriculationRCS Nevers
La Gérance

AL58192365

RECTIFICATIF

Département de la Nièvre
Arrondissement de La Charité sur Loire
Commune de Chaulgnes

ADJUDICATION PUBLIQUE DE LA CHASSE COMMUNALE DE CHAULGNES

Dans l'annonce n°AL58142286 parue le 9 avril 2010, il y avait lieu de lire **«27 mai 2010 à 18 heures 30»** au lieu de «20 mai 2010 à 18 heures».

AL58192378

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEES GENERALES

Les adhérents de la Section Coopérative Agricole - Eleveurs Nivernais - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués en assemblées générales à la date, heure et lieu suivant: vendredi 21 mai 2010 à 9 heures - salle polyvalente - place de la mairie - le bourg - 58320 Parigny les Vaux.
Ordre du jour assemblée générale ordinaire:
Rapport d'activité de l'exercice 2009,
Présentation des comptes de l'exercice,
Rapport des commissaires aux comptes,
Rapport du conseil d'administration,
Election des délégués à l'assemblée générale plénière,
Election des administrateurs de la Section Eleveurs Nivernais,
Résolutions de l'assemblée générale ordinaire.
Ordre du jour assemblée générale extraordinaire:
Mise en conformité des statuts avec les statuts types des coopératives agricoles.
Vote des résolutions.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le conseil d'administration

AL58192367

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL HOLDING BRICO

Au capital de 281 000 €
porté à 431 000 €
Siège social: 61 allée verte
Villechaud
58200 Cosne Cours sur Loire
495 374 985 RCS Nevers

Le capital social a été augmenté de 150 000 euros et porté à 431 000 euros par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 08/04/2010.
Modifications intervenues dans les mentions publiées.
Mention caduque:
Capital social: 281 000 €
Nouvelle mention:
Capital social: 431 000 €
Le gérant

AL58192358

TRANSFERT DE SIÈGE

ALAIN SANTIQUET

SELARL au capital de 22 400 euros
7 rue Creuse
58000 Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 avril 2010, il a été décidé de transférer le siège social de Nevers (58), 29 route des saulaies à Nevers (58), 7 rue Creuse à ciompter du même jour.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit:
Ancienne mention:
Le siège social est fixé à Nevers (58000),29 route des saulaies.
Nouvelle mention:
Le siège social est fixé à Nevers (58000), 7 rue Creuse.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal,

AL58192354

JSC

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social
2 rue des Champs Pacaud
58000 Nevers
RCS 438 416 596

Par assemblée générale ordinaire en date du 06/04/2010, les associés ont décidé que le siège social de la SCI sera 15 rue du Petit Rombois, 58000 Sermoise sur Loire
La gérance

AL58192370

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Tracy Sur Loire (AA 10/44)
Terre AOC :
4 ha 46 a 00 ca
- Pres patois: ZD-152[105]-154[104]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/05/2010 à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin, 58000 Nevers, Tél. 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58192369

VENTE

Etude de Me Michel Roda, notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)

Suivant acte reçu par Me Roda, notaire à Lucenay-les-Aix (58380) le 30 avril 2010, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 4 mai 2010, bordereau 2010/567, Case n° 1, extrait 1305,
La société dénommée «MAPHY», société à responsabilité limitée, au capital de 15.000,00 €uros, siège social à 58000 Nevers, 6 rue Saint Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 509 312 245, immatriculée au RCS de Nevers,
A vendu au profit de :
Madame Nathalie Isabelle Renée Monique Del Piccolo, sans profession, demeurant à Marzy (Nièvre) 48 A, route de Busserolles, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Jean-Pierre Michel Perez.
Un fonds de Commerce de détail de prêt à porter masculin et tous accessoires, situé et exploité à Nevers (Nièvre - 58000) 6, rue Saint-Martin, connu sous l'enseigne «VICTOR», avec tous ses éléments corporels et incorporels y attachés,
Pour son exploitation, le cédant est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 509 312 245,
Avec entrée en jouissance au 1er mai 2010,
Moyennant le prix principal de : Trente Cinq Mille Euros (35.000,00 €uros).
Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la loi, à Lucenay-les-Aix (Nièvre) en l'étude de Maître Roda, notaire audit lieu, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion,
Me Roda - Notaire

AL58192357

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

L'AGO du 4.12.09 de MICHEL SA, capital de 500.000 €, siège social à Auxerre (89) 57,rue Guynemer, 323 142 075 RCS Auxerre, a nommé un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur décédé.
Anciennes mentions publiées
ADM: Didier MICHEL, 6, rue Victor Martin, 89000 Auxerre ; Marie-Odile MICHEL, 30, rue des Champoulains, 89000 Auxerre ; René FOURREY, 20, rue Ferdinand de Lesseps, 89000 Auxerre
Nouvelles mentions
ADM: Didier MICHEL, 10, Rue Sous Murs, 89000 Auxerre ; Marie-Odile MICHEL, 30, rue des Champoulains, 89000 Auxerre ; Patrick TUPHE, 18, rue du Moulin du Président, 89000 Auxerre.

AL89192124

PRO OUTILLAGES

Sarl au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 rue Emile Zola
89800 Chablis
509 310 181 RCS Auxerre

Aux termes de l' AGE en date du 15/05/2010 les associés ont décidé de changer la dénomination sociale par PRO MATERIAUX ET OUTILLAGES sigle «P.M.O» et de transférer le siège social à 89800 Chamilly sur Serein, 3 rue de la Gare à compter du même jour.
Les articles 3 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence.

AL89192259

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/05/2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Ets JULES
Siège social : 52 Grande rue, 89100 Saint martin du tertre
Forme : EURL
Capital : 3000 €
Objet social : Plomberie, chauffage, climatisation.
Gérant : Monsieur Bourdon Julien, 52 Grande rue, 89100 Saint martin du tertre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89192265

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE L'YONNE

Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles de ruissellement et de coulées de boues sur le bassin versant du Chablisien, sur le territoire des communes de :
Beine, Béru, Chablis, la Chapelle Vaupelteigne, Chemilly sur Serein, Chichée, Chitry le Fort, Collan, Courgis, Fleys, Fontenay Près Chablis, Lignorelles, Ligny le Chatel, Maligny, Poilly sur Serein, Préhy, Saint Cyr les Colons, Villy, Viviers.

ENQUÊTE PUBLIQUE
Le préfet de l'Yonne, par arrêtés en date du 02 avril 2010 et du 07 avril 2010, a prescrit l'ouverture de dix-neuf (19) enquêtes publiques du plan de prévention des risques naturels prévisibles de ruissellement et de coulées de boues sur le bassin versant du Chablisien sur les communes du Chablisien.
Celles-ci se dérouleront du 10 mai 2010 au 22 juin 2010. Chaque commune disposant de son propre dossier, les pièces de celui-ci, soumis à l'enquête publique, seront déposées en mairie pendant quarante-quatre jours consécutifs à compter du 10 mai 2010 inclus. Le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations à la mairie de :
Beine (arrêté DDT/SERI/2010/0002) le lundi 10 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le samedi 5 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le mardi 22 juin 2010 de 14h30 à 17h30,
Béru (arrêté DDT/SERI/2010/0003) le vendredi 14 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le vendredi 4 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 18 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Chablis (arrêté DDT/SERI/2010/0004) le lundi 10 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le samedi 5 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le mardi 22 juin 2010 de 14h30 à 17h30.
La Chapelle Vaupelteigne (arrêté DDT/SERI/2010/0005) le jeudi 20 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le jeudi 3 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 17 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Chemilly sur Serein (arrêté DDT/SERI/2010/0006) le mardi 11 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le mardi 1er juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 18 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Chichée (arrêté DDT/SERI/2010/0007) le lundi 10 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le mercredi 9 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mardi 22 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Chitry le Fort (arrêté DDT/SERI/2010/0008) le mardi 11 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le lundi 7 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le lundi 21 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Collan (arrêté DDT/SERI/2010/0009) le mardi 11 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mardi 8 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mardi 22 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Courgis (arrêté DDT/SERI/2010/0010) le lundi 17 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le lundi 31 mai 2010 de 9h00 à 12h00 et le mardi 22 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Fleys (arrêté DDT/SERI/2010/0011) le mercredi 12 mai 2010 de 16h00 à 19h00, le mercredi 9 juin 2010 de 16h00 à 19h00 et le lundi 21 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Fontenay Près Chablis (arrêté DDT/SERI/2010/0012) le lundi 17 mai 2010 de 9h00 à 12h00,
le mardi 25 mai 2010 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 17 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Lignorelles (arrêté DDT/SERI/2010/0013) le mercredi 19 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le mercredi 2 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 16 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Ligny le Chatel (arrêté DDT/SERI/2010/0014) le mardi 18 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mardi 8 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mardi 15 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Maligny (arrêté DDT/SERI/2010/0015) le lundi 17 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mercredi 2 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 17 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Poilly sur Serein (arrêté DDT/SERI/2010/0016) le vendredi 21 mai 2010 de 15h00 à 18h00, le vendredi 4 juin 2010 de 15h00 à 18h00 et le vendredi 18 juin 2010 de 15h00 à 18h00.
Préhy (arrêté DDT/SERI/2010/0017) le mercredi 19 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mercredi 2 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 16 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Saint Cyr les Colons (arrêté DDT/SERI/2010/0018) le jeudi 20 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le jeudi 03 juin de 14h00 à 17h00 et le vendredi 18 juin de 14h00 à 17h00.
Villy (arrêté DDT/SERI/2010/0019) le vendredi 21 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le vendredi 4 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 11 juin 2010 de 14h00 à 17h00.

AL89192224

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

23, Rue de la Poterie - 77130 Montereau-Fault-Yonne

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante
SFTB SARL
02/06/2009
Liquidation judiciaire simplifiée du 16/06/2009
Société Française de Travaux du Bâtiment 30 rue de Belleneuve 89340 Villeneuve la Guyard
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 16 avril 2010.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL89192238

au titre de la procédure suivante:
BINJÉ SARL
Redressement Judiciaire du 21/07/2009
Liquidation Judiciaire du 19/01/2010
«AIR'PAC» 17 rue de Sancey 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192239

au titre de la procédure suivante:
HARAS DE BRISAC SARL
20/01/2009
Redressement Judiciaire du 20/01/2009
13 rue de la Forêt 89500 Egriselles le Bocage
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192241

au titre de la procédure suivante:
CCQNT EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 20/10/2009 du 64 Grande Rue 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192242

au titre de la procédure suivante:
JARDINS GRONOIS (LES) SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 17/11/2009 du 21 Route de Sens 89100 Gron
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192243

au titre de la procédure suivante:
TRONQUIT André
Liquidation judiciaire du 27/10/2009 7 place Eugène Petit 89140 Pont sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192244

au titre de la procédure suivante:
TRANSAC'FONDS DE COM SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 16/06/2009 du 19 boulevard du Pont Neuf 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192245

au titre de la procédure suivante:
NEEL Thierry
Redressement judiciaire du 02/06/2009
Liquidation judiciaire du 07/07/2009 7 rue du Centre 89370 Champigny sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89192122

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'Assemblée Générale de la Société DIAG'IMMO 89, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 8 000 €, dont le siège social est 3, rue du 24 août, 89000 Auxerre, RCS Auxerre 504 403 023, réunie le 12 avril 2010, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. René Louvot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement à compter du 31 décembre 2009.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL89192219

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI FLORIA

Société civile immobilière
au capital de 8 000 €
Siège social
Les Petits Naudins
89120 Saint Martin sur Ouanne
450 435 862 RCS Sens

Suivant décision collective des associés en date du 12 avril 2010, il résulte qu'à compter du 15 avril, le siège social:
- qui était au: Les petits Naudins 89120 Saint Martin sur Ouanne
- sera désormais au Bât. Les Cèdres, 55 boulevard de Charonne, 75011 Paris.
- L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Paris
Pour avis

AL89192099

CHAFIKA

SCI au capital de 99 091,86 €
Siège Social : 9, rue de Celle
89000 Saint-Georges-Sur-Baulches
403 195 787 RCS Auxerre

Aux termes de l'AGE du 18 novembre 2006, il a été décidé de transférer le siège social de Saint-Georges-sur-Baulches (89000), 9 rue de Celle à Saint-Florent (20217), Rue Principale.
En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

AL89192258

TECHNIFROID

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
393 847 405 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2010, l'associée unique a décidé :
- de transférer le siège social de Joigny (89) 15 rue Valentin Privé à Joigny (89) 3 rue des Entrepreneurs, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89192260

CESSION

Maître Léon Brocardi
Notaire à Joigny (Yonne),

Suivant acte reçu par Maître Léon Brocardi, Notaire à Joigny (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 29/04/2010 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Sens, le 06/05/2010 bordereau n° 2010/384 case 1 Extrait 1268,
La SARL PRESSING BOURGOGNE, au capital de 7.622,45 €, dt le siège est à Joigny (89300), Rue des Entrepreneurs, Zone Industrielle, identifiée au Siren sous le numéro 411264583 et immatriculée au RCS de Sens.
A cédé à Monsieur Fabien André Yannick Clément, et Madame Sandrine Aube, son épouse, dmt ensemble à Neuilly (89113), 56, Grande rue, nés: Monsieur Clément à Joigny (89300) le 14 novembre 1976, et Madame Aube à Auxerre (89000) le 3 mars 1977,
Un Fonds De Commerce de «Achat, vente, création, activité commerciale de pressing, blanchisserie et généralement tous travaux de nettoyage et vente de produits s'y rapportant, cordonnerie» sis à Joigny (89300), Zone Industrielle des Entrepreneurs, Centre Commercial Intermarché, lui appartenant, pour lequel il est immatriculé au RCS de Sens, sous le numéro 411.264.583,
Moyennant le prix de prix de Quatre-Vingt Cinq Mille Euros (85.000,00 Eur), s'appliquant : aux éléments incorporels pour Soixante Treize Mille Euros (73.000,00 Eur), et au matériel pour Douze Mille Euros (12.000,00 Eur).
Propriété au jour de l'acte et jouissance au 1er Mai 2010.
Les oppositions, seront reçues à Joigny en l'Etude de Maître Brocardi où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour insertion,
Le notaire

AL89192263

FUSION

T.P.M.S

Z.I. des Hauts de Fins
89110 Aillant-sur-Tholon

«Suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2009, la société T.P.M.S., s.a.r.l au capital de 331380 € dont le siège social est situé Z.I. des Hauts de Fins, 89110 Aillant-sur-Tholon, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 423559640, et la société DIAM, s.a.r.l au capital de 37000 € dont le siège social est situé Z.I. des Hauts de Fins ,Ai 89110 Aillant-sur-Tholon, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 442869921, ont arrêté un projet de fusion par voie d'absorption de la société DIAM par la société T.P.M.S, conformément aux dispositions de l'article 236.1 et suivants du code de commerce.
La société DIAM apportera à la société T.P.M.S tous les biens et droits composant son actif social à la date du 1er juillet 2008, évalué à la valeur nette comptable pour la somme de 85462,73 €, à charge pour la société T.P.M.S de payer en l'acquit de la société absorbée le passif arrêté à la somme de 18100,65 €, soit un apport net de 67362,08 €, outre les frais de fusion.
En rémunération de ces apports, et, au regard des valorisations des sociétés absorbées et absorbantes pour le calcul de la parité d'échange, il sera attribué aux associés de la société DIAM une part de la société DIAM pour une part de la société T.P.M.S.
La société T.P.M.S. procédera à une augmentation de capital d'un montant de 31850 € par création de 455 parts de 70 € attribuées aux associés de la société DIAM.
Cette opération dégagera chez la société absorbante une prime de fusion de 7612 € après annulation des titres de la société DIAM détenus par la société T.P.M.S. à hauteur de 27900 sur les 35512 € de prime de fusion brute.
La date de prise d'effet de cette fusion a été arrêtée, conformément au traité de fusion, au 1er juillet 2008.
Le cabinet Morize Audit, en exécution de la mission confiée par ordonnance du Président au Tribunal de commerce de Sens en date du 6 février 2009, a établi son rapport en date du 20 juin 2009.
Aux termes d'une délibération des associés de la société T.P.M.S. en date du 30 juin 2009 enregistrée à Sens le 16 avril 2010, la collectivité des associés a approuvé toutes les dispositions du traité de fusion à effet du 1er juillet 2008.
La collectivité des associés constate une augmentation du capital social de la société T.P.M.S. de 31850 € par la création de 455 parts sociales de 70 € de valeur nominale attribuées au prorata de leur participation à Messieurs N'Diaye et Bureau, associés de la société DIAM.
La différence entre la valeur nette comptable des biens apportés et le montant de l'augmentation de capital sera portée au crédit du compte prime de fusion chez l'absorbante.
L'annulation des titres détenus par la société T.P.M.S. chez l'absorbée sera inscrite au débit du compte prime de fusion chez l'absorbante et le montant de la prime de fusion sera arrêté à la somme de 7612 €.
En conséquence de la réalisation définitive des opérations de fusion, la collectivité des associés procèdera à la modification des articles 6 et 7 du capital social.
Art 6 : il est rajouté un paragraphe 5 : suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 juin 2009, le capital social a été augmenté de 31850 € par l'effet de la fusion avec la société DIAM - total des apports : 363230 €
Art 7 : Capital social
Le capital social est fixé à 363230 € divisé en 5189 parts sociales de 70 € chacune entièrement libérées, numérotées de 1 à 5189 attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs».
Pour unique insertion, le gérant

AL89192264

Assemblée générale de Pac Eureka 21
Exposé sur les troubles du sommeil

Mieux dormir, ça vous dit ?

Le nombre de personnes qui ne sont pas satisfaites de leur sommeil s'accroît avec l'âge. Difficultés à s'endormir, réveils nocturnes et réveils précoces le matin sont courants après 60 ans. Que faire pour y remédier? Plus de 200 personnes ont suivi avec attention l'exposé de Marie-Rose Mazuy, conseillère en actions sociales, lors de l'assemblée générale de Pac Eureka 21.


Si le sommeil vient trop tôt, il est recommandé de s'exposer davantage à la lumière du jour, comme lors d'une promenade à pied matinale.

«*J'ai mal dormi*» est une phrase que l'on entend souvent le matin. D'une règle générale, plus on vieillit et plus les troubles du sommeil sont importants. Résoudre ces problèmes est possible et il existe un certain nombre de solutions. D'une règle générale, une bonne hygiène de vie favorise un «*bon*» sommeil.
Les cinq règles les plus connues sont les suivantes: se coucher et se lever à heures régulières, faire de l'exercise dans la journée, éviter les excitants (thé, café, coca, alcool) en fin de journée, éviter les repas copieux le soir et se détendre avant de se coucher. Les spécialistes proposent quatre autres attitudes «*gagnantes*». Ainsi, il est recommandé de s'exposer le plus possible à la lumière du jour, de réserver le lit uniquement au sommeil, de veiller à la qualité de la literie et de veiller à avoir une alimentation équilibrée.

Recommandations

Pour l'exposition à la lumière du jour, il est conseillé de faire un exercice d'endurance (marche ou vélo) idéalement le matin. Si le sommeil vient trop tôt le soir, il est conseillé de s'exposer à la lumière une bonne partie de la journée et même en fin de soirée. A l'inverse, si le sommeil vient trop tard, il est bon de réduire les activités stimulantes et de limiter l'exposition à la lumière en soirée (pas d'activité physique après 20 heures). L'exposition à la lumière du jour est un facteur important, d'autant plus à considérer que le temps d'exposition diminue avec l'âge. Il est bon de savoir que la production de certaines hormones, dictant le sommeil, sont produites en fonction de l'obscurité et de la lumière du jour.

Quel âge a votre matelas?

Marie-Rose Mazuy a devéloppé ce second point : «*Le lit ne doit être utilisé que pour dormir. Il ne faut ni y regarder la télévision, ni y manger. Il est conseillé de ne pas s'endormir pour la nuit ailleurs que dans son lit. Si le sommeil ne vient pas, levez-vous, allez dans une autre pièce, commencez une activité relaxante jusqu'à ce que l'envie de dormir vienne. Evitez alors d'allumer la télévision : la lumière pourrait avoir un effet stimulant*». En ce qui concerne le lit proprement dit, la literie se doit d'être de qualité. Le matelas et le sommier doivent, de préférence, être changés au plus tard tous les dix ans. «*L'impact d'une literie neuve sur le sommeil a fait l'objet d'une enquête en 2007 et les résultats sont convaincants : les réveils sont moins difficiles, il y a moins de «mal au dos»*, le niveau d'activité dans la journée est plus intense et plus énergique».

Du lait chaud sucré !

Dernier point abordé lors de l'exposé : la nourriture qui doit être bien équilibrée : «*Il faut certes dîner pour bien domir, mais dîner léger*» signale Marie-Rose Mazuy, «*le dîner ne doit pas être épicé et pas trop tardif, il faut privilégier les hydrates de carbone que l'on trouve dans les pâtes, le riz et les pommes de terre. Les légumes et les fruits cuits sont aussi très bons. Les boissons alcoolisées sont à éviter. Elles permettent de s'endormir plus rapidement mais elles provoquent des micro-réveils plus fréquents en pleine nuit. Il faut leur préférer le lait chaud sucré qui devient de plus en plus classique pour faire une bonne nuit*».

AURÉLIEN GENEST

Infos

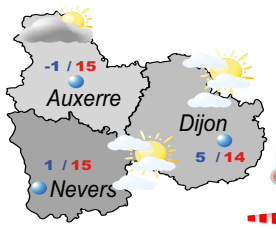
La France est le tenant du titre mondial des somnifères. Ces somnifères ne font plus effet après 6 semaines de traitement.
Un homme de 60 ans a passé 20 ans de sa vie à dormir et cinq ans à rêver.
Parmi les rôles importants du sommeil :
la régulation de fonctions telles que la glycémie (le surpoids peut donc être favorisé en cas de troubles du sommeil)
L'anxiété, le stress et la dépression sont à l'origine de plus de la moitié des insomnies.
«Si le sommeil ne vient pas, levez-vous, allez dans une autre pièce, commencez une activité relaxante jusqu'à ce que l'envie de dormir vienne».
S'exposer le plus possible à la lumière du jour, ne réserver le lit qu'au sommeil, veiller à la qualité de la literie et veiller à une alimentation équilibrée peuvent aider à diminuer les troubles du sommeil.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

▶Prévisions météo

du 30 avril au 9 mai 2010

Vendredi 14 Mai



Nuages-Eclaircies

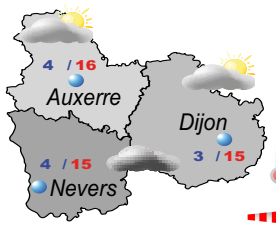
Le ciel alternera entre passages nuageux et éclaircies localement belles. Températures fraîches pour la saison.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Est-Sud-Est 10 km/h

Vendredi 14 : St Matthias
Soleil : 06:37 - 21:24
Lune : 06:26 - 22:26

Samedi 15 Mai



Nuageux

Le ciel sera nuageux à couvert pour ce samedi mais devrait rester sec. Températures toujours fraîches et vent faible.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Nord 20 km/h

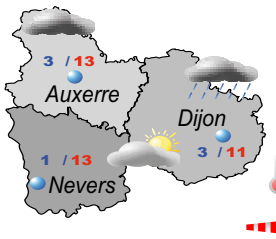
Samedi 15 : Ste Denise
Soleil : 06:36 - 21:25
Lune : 07:13 - 23:29

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 16 Mai



Nuages et Pluie

Les nuages seront encore bien présents et donneront de faibles pluies voire des averses par place. Températures stationnaires. Vent faible.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Dimanche 16 : St Honoré
Soleil : 06:35 - 21:26
Lune : 08:10 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Mai :

bruine / nuageux / ciel de traine

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 3 à 10 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Mai :

nuageux / ciel de traîne / averses / ciel de traîne

Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 7 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Les moyennes sur Auxerre en Avril sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 5°C
T° maxi : 15°C

Les précipitations :
Cumul : 43 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 3
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 167

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

9		3			1			4
					5	9		1
		2					3	
		6		7			2	
	3						6	
	7			8		1		
	8					6		
3		1	9					
7			5			8		3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	7	5	2	4	9	8	1	3
3	9	1	8	5	6	4	2	7
4	8	2	7	3	1	9	6	5
7	3	8	1	6	4	5	9	2
9	1	6	5	2	3	7	8	4
2	5	4	9	8	7	1	3	6
5	6	7	3	1	8	2	4	9
8	4	9	6	7	2	3	5	1
1	2	3	4	9	5	6	7	8

▶Télévision Sélection du 8 au 14 mai 2010

Samedi 15

TF1
20.45 2 heures de rire avec… «Christian Clavier et Didier Bourdon». Divertissement de Nikos Aliagas, avec Michel Blanc, Muriel Robin, M.-A. Chazel, Pascal Légitimus, Michèle Bernier, Amanda Lear, P. Chevallier, Régis Laspalès, etc.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.

FRANCE 2
20.35 Colombe. Théâtre de Jean Anouilh, avec Anny Duperey, Sara Giraudeau, Rufus, Grégori Baquet. En direct du théâtre de la Comédie des Champs-Elysées.
23.10 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Monsieur Julien ★. Téléfilm avec Christian Rauth, Sonia Amori. *Peu crédible et assez malsain.*
22.35 Inspecteur Barnaby «Macabres découvertes». Série ⓭.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Sur les pas de Nansen» ★★★. *Superbe.*
22.30 Berlin «1er mai». Téléfilm avec Jacob Matschenz (1h31).
00.05 Metropolis «Spécial Cannes».

M6
20.40 Les bleus, premiers pas dans la police (5 et 6/8) ★★. Série avec Elodie Yung ⓭. *Très amusant.*
22.40 Les bleus, premiers pas dans la police (7, 8 et 9/12) ★★. Série avec E. Yung ⓭. *Excellent.*

CANAL +
21.00 Football «Multifoot».

Dimanche 16

TF1
20.45 Les experts : «La rage au ventre», «Flic ou motard», «A tombeau ouvert». Série ⓭.
23.15 Danny the dog ★. Thriller (2005) de Louis Leterrier, avec Jet Li (1h39) ⓬. *Moyen et très violent.*

FRANCE 2
20.35 La faille ★★★. Thriller (2007) de G. Hoblit, avec Anthony Hopkins, Ryan Gosling, David Strathairn (1h49) ⓭. (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «L'abbé Pierre Dufour, le secret de la vallée». Magazine ⓭.

FRANCE 3
20.35 Les années Saint-Tropez, la légende. Documentaire.
22.50 7 à voir. Magazine.
00.15 Prisonnier du passé ★★. Drame en NB (1942) de M. Le Roy, avec G. Garson (2h05). *Un beau mélo.*

ARTE
La passion du piano
20.40 La leçon de piano ★★★. Drame (1992) de Jane Campion, avec Holly Hunter (1h53). *Superbe, mais affreux et assez érotique.*
22.35 Glenn Gould «Le génie et la passion» ★★★. *Passionnant.*

M6
20.40 Zone interdite «Agences matrimoniales, jeunes romantiques, "no sex" : Le retour de l'amour à l'ancienne». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les coulisses des marchés de l'été».

CANAL +
20.55 La + belle des finales.

Lundi 17

TF1
20.45 Haute définition «100 minutes d'investigation». Magazine présenté par Emmanuel Chain.
23.00 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Jean-Christophe Rufin, Ariane Daguin, Michèle Halberstadt, Yasmine Ghata, Raphaëlle Bacqué.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Morts en service», «Eliminatoires» ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Pas mal fait.*
22.05 Complément d'enquête «Quand la médecine se trompe». Magazine de Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Du poison dans l'eau du robinet». Documentaire de Sophie Le Gall.
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Le parfum de la dame en noir ★★★. Comédie (2005) de B. Podalydès, avec Denis Podalydès, Sabine Azéma (1h55). *Réjouissant.*
22.30 Paillasse de Leoncavallo. Opéra de R. Leoncavallo, avec Fiorenze Cedolins, José Cura (1h15).
23.45 Spécial Cannes «Le nouveau cinéma scandinave».

M6
20.40 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine.
22.45 C'est du propre !

CANAL +
20.50 Engrenages (5 et 6/12) ★★. Série ⓬. *Excellent, mais dur.*

Mardi 18

TF1
20.45 Dr. House : «Dernier espoir», «Tout seul…», «Le boulot de ses rêves» ★★★. Série. *D'anciens épisodes très amusants.*
23.15 Pascal le grand frère. Magazine.

FRANCE 2
20.35 4 garçons dans la nuit (1/2) ★★. Téléfilm avec Jean-Pierre Lorit, Julien Baumgartner. *Prenant.*
22.15 Les infiltrés «Hôpital psychiatrique : Les abandonnés». Magazine présenté par David Pujadas.
00.05 Babette s'en va-t-en guerre ★. Comédie (1959) de Christian-Jaque, avec Brigitte Bardot, Francis Blanche (1h40). *Amusant.*

FRANCE 3
20.35 Le mur de l'Atlantique ★. Comédie dramatique (1970) de M. Camus, avec Bourvil (1h42). *Inégal.*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Le mystère de la disparition des abeilles ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.20 The killing (1 et 2/20) ★★. Série avec Sofie Grabol. *Prenant.*

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «A la découverte des mystères de l'île de Pâques». Divertissement.

CANAL +
20.50 No country for old men ★★★. Thriller (2007) de J. et E. Coen, avec Tommy Lee Jones, Javier Bardem (1h58) ⓬. (voir Sélection)

Mercredi 19

TF1
20.45 Esprits criminels : «Course contre la mort», «Une soirée presque parfaite», «Un petit coin de paradis». Série avec Joe Mantegna ⓬.
23.05 Lost «Les disparus». Série avec Matthew Fox ⓭.

FRANCE 2
20.35 4 garçons dans la nuit (2/2) ★★. Téléfilm avec Jean-Pierre Lorit, Julien Baumgartner. *Pas mal.*
22.10 L'objet du scandale. Magazine présenté par G. Durand.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Il était une fois… Les bains de mer» ★★. *Intéressant.*
22.55 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Histoire de l'Afrique du Sud» ★★★. Document (2h06). (voir Sélection)
23.15 Le dessous des cartes «La Géorgie, après la guerre».
23.30 12h08, à l'est de Bucarest ★★★. Comédie dramatique en VO (2006) de C. Porumboiu, avec Mircea Andreescu (1h29). *Original.*

M6
20.40 Nouvelle star. Divertissement présenté par Virginie Guilhaume, avec Lio, Philippe Manœuvre, André Manoukian et Marco Prince.

CANAL +
20.50 Carlos (1/3). Téléfilm de Olivier Assayas, avec Edgar Ramirez, Alexander Scheer, Nora Von Waldstatten, Ahmad Kaabour (1h38) ⓬.

Jeudi 20

TF1
20.45 Interpol «Le dernier cercle» ★. Téléfilm avec Corinne Touzet, Marc Grosy. *Une nouvelle série décevante.*
22.05 RIS police scientifique «Le cercle des initiés» ★★. Série avec P. Caroit ⓬. *Bien fait, mais sordide.*
23.55 Ça va s'Cauet.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger «Dominique Strauss-Kahn». Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.10 Infrarouge : «Sexe, amour et société : (3/3)». Documentaire ⓬.

FRANCE 3
20.35 Selon Charlie ★★. Comédie dramatique (2005) de Nicole Garcia, avec J.-P. Bacri, Vincent Lindon (1h51). *Pas mal, mais sans plus.*
23.00 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Le vent se lève ★★★. Drame (2006) de Ken Loach, avec Cillian Murphy (2h01). (voir Sélection)
22.35 Latin music USA (3/4) «L'influence latino». Documentaire.

M6
20.40 Lie to me : «Une question de confiance», «La mort dans l'âme», «Un mort de trop». Série avec Tim Roth, Kelli Williams ⓭.
23.05 Enquêtes extraordinaires «Guérisseurs, magnétiseurs, barreurs de feu : Quand la médecine fait appel à eux». Documentaire.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (15 et 16/23) ★★★ ⓭. *Excellent.*

Vendredi 21

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros «La finale». Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.20 L'amour est aveugle ⓭.

FRANCE 2
20.35 Marion Mazzano (4, 5 et 6/6) ★★. Série avec Estelle Vincent, Bruno Debrandt, Didier Bezace ⓭. *Très prenant.*
23.15 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Dans les îles Eparses». Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Michèle Morgan». Magazine présenté par Mireille Dumas.
00.05 Toute la musique qu'ils aiment «Vladimir Cosma intime».

ARTE
20.35 Jeux pervers. Téléfilm avec Chiara Chiti, Filippo Nigro (1h29). *Ennuyeux et malsain.*
22.05 Secrets de plantes «Le lotus, de la spiritualité à l'hypertechnologie». Documentaire.
22.50 Grand format «Zanzibar musical club». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «DL 50», «Bras de fer», «Trésor de guerre». Série avec M. Harmon ⓭.
23.10 Californication. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Safari ★. Comédie (2008) de Olivier Baroux, avec Kad Merad, Lionel Abelanski (1h38). *Mineur.*

SÉLECTION


DR

La faille - Brillant ingénieur, Ted Brown affiche sa réussite matérielle et sa ravissante jeune épouse. Mais lorsqu'il découvre que celle-ci le trompe, il met au point le crime parfait. Un soir, il tire froidement sur elle. Le temps que la police arrive, Ted modifie la scène du crime. Willy Beachum, jeune procureur adjoint ambitieux, est chargé du dossier. Ce thriller judiciaire d'excellente facture repose sur un scénario intelligent et astucieux, et il est mis en scène avec brio. Gregory Hoblit signe une partie d'échecs et de manipulation entre deux hommes. Le jeune procureur va devoir déjouer le plan machiavélique mis au point par Ted et va se retrouver devant des dilemmes moraux inattendus. Si l'on déplore une ou deux scènes inutiles, le récit est remarquablement construit et tient le spectateur en haleine. Les personnages sont bien dessinés et admirablement interprétés, en particulier par le jeune Ryan Gosling. ***Dimanche 16, sur France 2, à 20h35.***

Le mystère de la disparition des abeilles - Pourquoi les abeilles meurent-elles brutalement ? Ce passionnant documentaire tente de répondre à ce problème. Entre pesticides et OGM, elles sont nombreuses les explications, mais rares les solutions. Ou alors, il faut considérer, comme cet apiculteur écossais, qu'il faut faire confiance à la nature, à condition, bien entendu, de ne pas la perturber. Aussi inquiétant que passionnant. ***Mardi 18, sur Arte, à 20h35.***

No country for old men - Llewelyn vit au Texas dans une zone désertique. Les frères Cohen signent un sombre polar sur la violence et la déliquescence morale de notre monde. Ce constat amer teinte d'une cruelle nostalgie les superbes paysages. Heureusement, l'humour est de la partie, et les dialogues sont savoureux. Mais la noirceur du récit, la personnalité inhumaine du tueur, la violence de plusieurs scènes peuvent rebuter. ***Mardi 18, sur Canal +, à 20h50.***

Les mercredis de l'histoire «Histoire de l'Afrique du Sud» - Des débuts de la colonisation de l'Afrique du Sud à la fin de l'apartheid, ce passionnant documentaire retrace toute l'histoire de ce grand pays. En cherchant à comprendre, sans les déformer, les différentes motivations des uns et des autres, la réalisatrice a réussi un documentaire clair, vivant et jamais caricatural. Sauf dans la dernière partie, plus sommaire. ***Mercredi 19, sur Arte, à 20h35.***

Le vent se lève - En 1920, l'Irlande n'a toujours pas obtenu son indépendance. Ce drame poignant, d'une grande puissance dramatique, ne tombe jamais dans un manichéisme facile et relate cette page d'histoire dans toute sa complexité. Le récit repose sur un scénario à la fois brillant et très documenté. La mise en scène est superbe, les paysages sont magnifiques, et l'interprétation sans fautes. ***Jeudi 20, sur Arte, à 20h35.***

Label

Produits locaux au Bistrot de Pays

Le Bistrot de pays est-il l'avenir du paysan et du territoire ? Anti-désertification et contre la standardisation, ce label propose une cuisine à base de produits locaux, des animations et des services ruraux.



Photo: Pierrick Bourgault

Né en 1995 à Lardiers (Alpes de Haute-Provence), 120 habitants, le premier Bistrot de pays est toujours tenu par Manu Burollet (également productrice d'huile d'olive) et Joce (aux fourneaux).

« De 200 000 bistrots en 1960, on est tombé à 38 000 aujourd'hui…». Bernard Quartier, président de l'Institut de développement des cafés-brasseries a plutôt l'habitude des auditoires déprimés. Aujourd'hui, il admire la croissance et l'enthousiasme des Bistrots de pays. Le label compte plus de 200 établissements dans 8 régions, dont 55 en Paca et fête la parution de son guide régional gratuit. *«Les cafés doivent être actuels, offrir la wifi…»* poursuit-il. *«Moi je n'ai pas de wifi, de coca light, ni même de téléphone portable, mais des asperges et des poireaux sauvages, et de l'agneau d'un éleveur du coin !»* réplique Manu Burollet. *«Le bar seul ne suffit plus pour vivre, les lois sur l'alcool et le tabac ont précipité la déchéance annoncée. Nous devons proposer une restauration et donner aux clients de bonnes raison pour venir - d'où l'évidence des produits locaux»*.

Suivant les saisons, le Café de la lavande de Manu Burollet cuisine donc les légumes de son jardin et diverses cueillettes : ail, salades sauvages, pissenlits, morilles, girolles, cèpes, oronges, mûres… Elle produit sa propre huile d'olive AOC Haute-Provence bio et achète ses agneaux à un producteur local, *«bio mais pas labellisé Sisteron - deux labels, c'est trop lourd»*. D'ailleurs, tout n'est pas bio, elle veut se laisser le choix. Son miel de lavande vient de l'Hospitalet, l'épeautre de Limans, les vins des coteaux de Pierrevert, les légumes de Forcalquier… *«J'aime aller voir comment les gens travaillent. Pour moi, un produit agricole c'est le visage des femmes et des hommes qui le font»*.

Local, évidemment

«Il faut savoir parler des produits, car on a une clientèle de plus en plus exigeante et connaisseuse» rappelle Jacques Bardouin, président de l'Université européenne des senteurs et des saveurs. L'achat local répond à cette exigence : *«On peut raconter le produit si on connaît celui qui le fait pousser ou l'élève, lorsqu'on le croise au marché»*, poursuit Manu Burollet. Le plus souvent, l'achat local simplifie l'approvisionnement. De nombreux Bistrots de pays se fournissent dans leur environnement immédiat. Sandrine Faucou, cultivatrice, vend son petit épeautre IGP Haute-Provence au Bistrot de son village. La logistique du frais est plus délicate : Guillaume Chailly, salarié de l'appellation Agneau de Sisteron, déplore *«la difficulté de livrer une seule carcasse, à moins que le bistrot soit situé sur la tournée. Certains sont au milieu du désert !»* Pour réduire l'impact du coût de cette viande haut de gamme et de sa livraison, il suggère aux restaurateurs d'acheter l'agneau entier pour le cuisiner.

Manu Burollet l'a bien compris : *«Pour moi, la viande c'est la bête entière ! Un canard, c'est pas des pièces détachées»*. Cette approche se situe dans la tendance actuelle de la gastronomie internationale de haut niveau. Joce, la chef, sait préparer les abats : *«On récupère langues, foies, cervelles, tripes, rognons, dont l'abattoir ne sait que faire. On mitonne des pieds paquets, des beignets de cervelles… Il y a des clients qui en raffolent !»*

Autour des produits locaux, les animations suivent les saisons : en période creuse pour les bars, la fête de l'agneau à l'automne ; le fromage de chèvre au printemps, lorsque la production redémarre. Avec les guides de pays et les accompagnateurs de montagne, le projet Randobistrot associe la découverte du milieu naturel, une visite d'exploitation et le repas dans un Bistrot de pays. Président de la Fédération des Bistrots de pays, Bernard Raynal est l'auteur de ce concept local qui prend une ampleur nationale. *«Notre objectif : résister à la standardisation, créer un nouvel élan social, touristique et territorial, afin que l'on puisse gagner sa vie au pays»*.

PIERRICK BOURGAULT

Zoom

Charte qualité

bistrot de pays

Le Bistrot de pays est rural et ouvert toute l'année. Il met en valeur les produits du territoire et ses atouts touristiques…
En savoir plus : www.bistrotsdepays.com

Appel aux maires

Sauvez votre Licence IV !

Sylvaine Tanitte, de la Chambre de Commerce de Nice-Côte d'Azur, insiste sur l'urgence, pour les maires, à ne laisser périr aucune de ces précieuses Licence IV : *«Nous réalisons un travail en amont avec les communautés de communes, afin d'anticiper les départs à la retraite ou les cessions»*. De nombreux maires en témoignent : il n'est pas toujours aisé de faire admettre qu'une commune puisse financer un café. *«J'invite les élus qui ont un local à se rapprocher de la Fédération pour rencontrer des candidats à la reprise. Il faut savoir faire la cuisine, être convivial - et cela se teste»*, propose Jacques Bardouin. La Fédération organise des formations à l'accueil, à la préparation des produits locaux, la découpe de l'agneau, la norme HACCP, la décoration, le vocabulaire du vin… Bistrotier, un vrai métier.

Créer son Bistrot de pays

Pour lancer son propre établissement, pas d'improvisation. Afin de mettre toutes les chances de son côté, méthode et réseaux s'imposent.

Premier cas de figure : le bistrot existe et correspond déjà, plus ou moins, à la Charte. Le label est accordé après audit et formation. Seconde possibilité : un *«maire porteur du projet»* rénove un lieu et cherche un gestionnaire, soit en délégation de service public, soit en fonds de commerce. *«Attention, prévient Bernard Raynal, un bistrot n'est pas une fléchette lancée sur la carte de France. C'est un réseau avec les gestionnaires, les CCI, les pays…»*. Bastien Giraud, chargé de mission, confirme qu'il *«ne s'agit pas seulement de poser une pancarte. Il y a une étude de faisabilité, une démarche qualité, la recherche de partenariats locaux, des formations…»*.

La structure à mettre en place comprend trois niveaux : la Fédération nationale dans son petit bureau à Forcalquier, le bistrot concerné et un échelon intermédiaire, nommé *«gestionnaire»* : communauté de communes, parc naturel, CCI… *«Le gestionnaire est l'interlocuteur des bistrots, explique Bastien Giraud. Il porte le dossier financier, les accompagne et les met en réseau. Des relais locaux d'information sont nécessaires car, d'en haut, on ne voit pas tout. Ainsi, l'organisation est locale, régionale et nationale»*.

Parmi les 38 000 bistrots de France, la Fédération a prospecté les candidats éventuels au label. *«On recense un potentiel d'un millier de Bistrots de pays en France, estime André Berger, trésorier de la Fédération. Nous sommes à plus de 200, il y a donc une belle marge de progrès !»*.

P. B.